

NOTES ET ANALYSES
SUR LA POPULATION ET
LA RÉDUCTION DE
LA PAUVRETÉ

L'action en faveur de la jeunesse

dans une stratégie
nationale de réduction
de la pauvreté

L'action en faveur de la jeunesse dans une stratégie nationale de réduction de la pauvreté

Notes et analyses sur
la population et la réduction de la pauvreté

Étude commanditée par le Fonds des Nations Unies pour la population
(UNFPA), New York



Photo de couverture : © Jorgen Schytte/Still Pictures

Décembre 2006

Remerciements

Nous tenons à exprimer nos remerciements aux personnes et institutions suivantes pour leur contribution à la présente publication : M. Richard Curtain, le consultant qui a rédigé l'étude; M. Robert Thomson, Conseiller pour les adolescents et la jeunesse, équipe de l'UNFPA en Slovaquie; Mme Silvia Franco, Conseillère pour les adolescents et la jeunesse, équipe de l'UNFPA au Mexique; Mme Maria José Alcalá, Coordonnatrice de l'ouvrage "L'état de la population mondiale", Division de l'information, des relations extérieures et de la mobilisation des ressources au siège de l'UNFPA, ainsi que tous les membres du Groupe "Adolescents et jeunes" du Service de la santé génésique de la Division de l'appui technique, au siège de l'UNFPA; Mme Laura Laski, Coordonnatrice, M. Srdjan Stakic, Spécialiste technique, Mme Saskia Schellekens, Analyste technique. La généreuse contribution du Gouvernement finlandais aux activités de l'UNFPA pour la promotion de la santé des jeunes en matière de sexualité et de procréation ont permis cette publication.

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	V
<i>Résumé</i>	VI
1. Introduction	1
La perspective du choix d'une politique.....	1
2. Les jeunes et la définition de la pauvreté	5
Une conception dynamique de la pauvreté	5
L'oubli des jeunes dans les stratégies de réduction de la pauvreté	5
Pourquoi les jeunes sont-ils oubliés dans les études de la pauvreté?.....	7
3. Les raisons d'investir dans la jeunesse	9
Argument 1 :	
Les jeunes doivent recevoir une part équitable.....	9
Argument 2 :	
Les objectifs du Millénaire pour le développement et la jeunesse.....	10
Des omissions dans les OMD	11
La place des jeunes dans les OMD	12
La réalisation des OMD parmi les jeunes	13
Argument 3 :	
Les raisons macroéconomiques d'investir dans la jeunesse	20
Argument 4 :	
L'argument microéconomique et les données factuelles	22
Argument 5 :	
Les jeunes vivant dans la pauvreté sont socialement vulnérables pendant leur transition à l'âge adulte	25
Trois moyens de classer les pauvres	25
Les pauvres comme groupe vulnérable.....	25
Argument 6 :	
Valoriser les avantages de la transition démographique	26
Argument 7 :	
Une population jeune et le risque accru de conflit social	28
Le taux d'homicides parmi les jeunes augmente	29
Lien entre une population jeune et les troubles civils	30
4. Suggestions sur la façon de présenter l'argumentaire	33
La valeur politique de preuves solides de l'impact d'un programme	33
Les limites des données dans l'analyse coûts-avantages	34
Utilisation des profils de vulnérabilité.....	34
Déterminer, en fonction du contexte, les arguments les plus appropriés	37
Les limites de l'approche fondée sur les droits.....	37
5. Conclusion	39
Annexe 1 :	
Les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les jeunes : analyse de contenu	41
Percevoir les jeunes comme un groupe vivant dans la pauvreté	41
La santé des jeunes dans les DSRP	42
Annexe 2 :	
Annexe 2 : Le traitement des questions de la jeunesse, de la population et du développement dans les DSRP	44
Annexe 3 :	
Les droits de l'homme et la coopération pour le développement.....	45
Annexe 4 :	
Classement des pays en fonction de la proportion des 15-19 ans dans la population de 15 ans ou plus en 2005	46



AVANT-PROPOS

L'avenir d'un pays dépend des aspirations de sa jeunesse. S'il lui donne les moyens de les réaliser il peut nourrir l'espoir d'édifier une société solide et d'échapper à la pauvreté. Pour qu'une nation atteigne la prospérité, il est indispensable que les filles puissent aller à l'école, que les jeunes filles et les jeunes femmes ne soient pas obligées de se marier et d'avoir des enfants trop tôt, que le péril de la famine et du sida soit écarté, que l'emploi et les soins de santé soient garantis, que les hommes et les garçons exercent leurs responsabilités et respectent les femmes, et que les groupes socialement marginalisés et vulnérables ne soient pas exclus du développement. En tant qu'adultes, il nous incombe de nous assurer que les jeunes puissent réaliser leurs aspirations. Mais nous avons une responsabilité plus haute, celle de leur permettre de s'exprimer et de construire l'avenir.

Il ne fait guère de doute qu'il est amplement justifié d'investir massivement dans la jeunesse. Les problèmes qui se posent aux jeunes sont innombrables, mais il n'en va pas de même des solutions possibles. Une démarche globale, qui considère la vie des jeunes dans sa totalité, est manifestement plus indiquée qu'une approche fragmentaire. Une telle démarche ne méconnaît pas les grandes disparités observées dans les conditions de vie, que complique encore le fait d'être une femme ou d'être pauvre. L'investissement social consacré à la jeunesse permettrait à plusieurs pays de valoriser leur 'dividende démographique' et ainsi d'améliorer les perspectives de hausse de la productivité et d'augmentation du capital social.

La CIPD faisait une place de choix aux jeunes; il en va de même des OMD qui privilégient l'égalité des chances, les droits, l'égalité des sexes, le progrès social et la croissance économique. Le plan d'action de l'UNFPA pour les adolescents et les jeunes nous engage à replacer les problèmes de la jeunesse dans le contexte plus large du développement et de la réduction de la pauvreté. Il faut aller au-delà de la problématique de la santé sexuelle et procréative et appliquer aux jeunes les enseignements de la démographie et ceux de la réduction de la pauvreté. Le plan d'action recommande d'inscrire les problèmes de la jeunesse à l'ordre du jour des politiques publiques et d'utiliser les données sur la situation de la jeunesse pour la réduction de la pauvreté et le développement. La présente étude cherche précisément à combler le fossé entre l'objectif de réduction de la pauvreté inscrit dans les OMD et la situation effective de la jeunesse.

La première version de cette étude a reçu un accueil très favorable. On trouvera dans la présente édition, la deuxième, des analyses nouvelles. On y préconise une concertation avec les dirigeants, sur la base d'un argumentaire en sept points, de nature factuelle, pour une action vigoureuse en faveur des jeunes dans les politiques suivies et les programmes entrepris. Ces arguments sont inscrits dans un ensemble de politiques à suivre et s'appuient sur une conception dynamique de la pauvreté qui ne se borne pas à une analyse étroite de ce phénomène, pour aller au contraire jusqu'à un diagnostic de la pauvreté et des profils de vulnérabilité des jeunes. Doublement désavantagées, les filles et les jeunes femmes méritent un investissement social tout particulier. Devant les nombreuses tâches prioritaires à accomplir avec des ressources limitées, les décideurs se serviront de cet argumentaire pour faire des choix judicieux.

Alors que les pays se dotent d'une stratégie de réduction de la pauvreté, la parution de cette étude est opportune. Elle devrait être utile. Investir dans la jeunesse est un moyen de rompre le cercle vicieux de la pauvreté. Investir dans une action en faveur des filles et des femmes est également un moyen de rompre le cercle vicieux de la discrimination entre les sexes et de l'inégalité sociale. Cela pourrait avoir un effet amplificateur sur la réduction de la pauvreté. Il ne faut en aucun cas laisser passer cette occasion.

Le Directeur,
Division de l'appui technique
UNFPA



Rogelio Fernandez-Castilla

Résumé

La défense des droits et la satisfaction des besoins socioéconomiques des jeunes devraient faire partie intégrante de l'action que mène un pays pour éliminer la pauvreté. Les jeunes (définis comme les 10-24 ans) représentent 29 % de la population des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (soit 1,4 milliard). Plus de 100 pays ont une population jeune, c'est-à-dire que la proportion de jeunes y est forte (voir l'annexe 4 à la fin de l'ouvrage). Pourtant, dans le monde, nombreux sont les jeunes qui ne savent pas lire ni compter, et n'ont pas accès à des soins de santé de la procréation. Leurs perspectives économiques sont extrêmement limitées. Pour combler ce fossé, il faut des ressources supplémentaires et prêter attention à l'inégalité entre les sexes et au moyen de fournir avec plus d'efficacité les services existants. La présente étude analyse et soutient ces hypothèses de travail.

L'objet de l'étude n'est pas de montrer la vulnérabilité de groupes particuliers de jeunes, ce que font fort bien des publications récentes de l'UNFPA telles que "L'état de la population mondiale, 2003", qui traitait de la santé et des droits des adolescents. Son objectif, au contraire, est plus circonscrit — montrer comment présenter au mieux, aux décideurs, la justification d'une action visant à satisfaire les besoins des jeunes, en priorité par rapport à d'autres utilisations des ressources.

UNE PERSPECTIVE SUR LES POLITIQUES DE LA JEUNESSE

Le point de départ de la présente étude est le choix d'une perspective sur les politiques de la jeunesse. Le personnel de l'UNFPA dans un pays est amené à préconiser un changement des politiques, et pour cela il doit disposer d'arguments et de faits précis, concernant la jeunesse, qui seront utiles à retenir dans la détermination d'une politique de la jeunesse appliquée à la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Le thème central de la présente étude est donc de savoir comment convaincre des décideurs, qui ont à choisir entre différentes politiques qui chacune revendique des ressources nécessairement limitées.

La première étape, quand il s'agit de préconiser un changement des politiques de la jeunesse, est de comprendre pourquoi tant de pays oublient ce groupe d'âge dans leur action de réduction de la pauvreté. Il faut ensuite

POURQUOI S'OCCUPER DES DROITS, DE LA SANTÉ ET DE L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES?

À première vue, la jeunesse semble être une période de l'existence humaine où on est en bonne santé — et qui pourtant n'est pas à l'abri du danger. Les jeunes supportent environ 15 % du fardeau causé par la maladie et les traumatismes, dans le monde, et plus d'un million de jeunes meurent chaque année, principalement de causes évitables.

Néanmoins, environ 70 % des décès prématurés d'adultes peuvent être expliqués par une discrimination entre les sexes et par des comportements qui ont commencé pendant l'adolescence, comme la consommation de tabac, de mauvaises habitudes alimentaires, des pratiques sexuelles à risque. La santé des jeunes pose plusieurs problèmes assez graves :

- La moitié environ des infections par le VIH frappent les moins de 25 ans, et disproportionnellement les filles.
- En moyenne, un tiers des femmes, dans les pays en développement, accouchent une première fois avant l'âge de 20 ans; ces grossesses, dans une large proportion, ne sont pas désirées.
- Chaque année, entre 2 et 4 millions d'adolescentes subissent un avortement dans des conditions peu sûres.
- Les très jeunes mères sont, deux fois plus que les femmes plus âgées, exposées au risque de mourir de causes liées à la grossesse, et leurs enfants sont plus exposés à la maladie et à la mort.
- Les carences nutritionnelles comme l'anémie sont largement répandues chez les jeunes hommes et les jeunes femmes. Pour les filles et les jeunes femmes, ces carences accroissent les risques liés à la grossesse et à l'accouchement.
- Des millions de jeunes meurent tragiquement ou souffrent de maladies et de traumatismes évitables liés aux accidents de la circulation, à la toxicomanie, au suicide, à des maladies infectieuses telles que le paludisme et la tuberculose.

Source : Banque mondiale : La santé des adolescents en quelques mots.

utiliser des arguments appuyés sur des faits établis à partir des besoins des jeunes. Cela suppose que l'on prête attention aux plus vulnérables des membres de ce groupe d'âge, en fonction en particulier du sexe, de l'appartenance ethnique, de la situation géographique et du revenu du

L'action en faveur de la jeunesse

ménage. Il existe d'innombrables preuves de la discrimination dont souffrent les filles et les jeunes femmes s'agissant de l'accès aux services de soins et à l'éducation, ce qui signifie que leurs droits doivent être particulièrement protégés et que leurs besoins doivent figurer en bonne place dans l'analyse factuelle entreprise.

La lutte contre l'extrême pauvreté des jeunes suppose que l'on fixe de priorités, en inventoriant les plus besogneux. Dans de nombreux cas, il s'agit avant tout des filles et des jeunes femmes, qui ont le plus de mal à sortir de la pauvreté. Dans d'autres cas, il faudra réfléchir au contraire aux garçons et aux jeunes hommes en raison de l'urgence du problème, par exemple une menace grave contre l'ordre public.

Le terme générique de "jeunes", utilisé dans la présente étude, n'implique pas que les besoins de tous les jeunes doivent être considérés comme d'égale importance. Il faut recueillir des faits s'appliquant à chaque pays ou région, pour analyser les discriminations dues au sexe, au degré d'invalidité éventuelle, à l'appartenance à une minorité raciale ou ethnique. Il est essentiel de recueillir ces faits si l'on veut que la politique qui sera mise en œuvre réponde bien aux besoins de ceux pour qui une intervention est le plus nécessaire.

UN CADRE D'ANALYSE APPUYÉ SUR DES FAITS

Il ne s'agit pas seulement de montrer les difficultés que connaissent les jeunes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Cette tâche est parfaitement bien accomplie par les nombreux rapports publiés par des organismes internationaux tels que l'UNFPA et l'UNICEF. Dans la présente étude, on évite ainsi de présenter à nouveau les faits signalant des problèmes ou des succès particuliers. Au contraire, on présente une série d'arguments qui devraient convaincre les équipes dirigeantes qui, face à la multitude des besoins concurrents, devraient spécialement prêter attention aux jeunes, en particulier aux filles. Les faits utilisés pour soutenir ces arguments montrent amplement les discriminations dont souffre un groupe particulier de jeunes, à savoir les filles et les jeunes femmes par rapport aux garçons et aux jeunes hommes et aux autres groupes d'âge en général.

La mise au point ou le remaniement d'une stratégie détaillée de réduction de la pauvreté sur le plan national est

une bonne occasion de proposer un changement des politiques de la jeunesse, et c'est là un autre aspect important de la présente étude. L'attention donnée au processus des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), que rédigent quelque 80 pays en développement fortement endettés, n'implique pas que c'est la seule possibilité de dresser une telle stratégie. On mentionne également dans la présente étude d'autres exemples de tentatives d'élaborer des stratégies nationales de réduction de la pauvreté applicables à d'autres pays.

La valeur du processus des DSRP pour l'analyse réside dans sa grande transparence, puisque des documents sont publiés largement sur Internet. Les DSRP permettent d'accéder facilement à des données factuelles qui ont servi de base au choix, par certains gouvernements de pays à revenu faible ou intermédiaire, d'une stratégie d'élimination de la pauvreté. Il est très probable que les limites inhérentes à ces stratégies s'appliquent également à la plupart des pays en développement et pays en transition.

POURQUOI LES JEUNES SONT OUBLIÉS DANS LES ÉTUDES SUR LA PAUVRETÉ

On peut se demander pourquoi les stratégies de réduction de la pauvreté méconnaissent souvent la situation des jeunes. C'est ce qui ressort d'une analyse de 31 documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté terminés en septembre 2003. L'une des raisons de cette occultation relative est l'étroitesse de la cible des études de la pauvreté couramment utilisées par les gouvernements et par les organismes internationaux. Cela tient souvent à la conception statique qui est appliquée de la pauvreté et qui méconnaît la diversité des situations dans lesquelles se trouvent le plus souvent les jeunes. Une conception statique de la pauvreté a toute chance de faire oublier la situation des jeunes, qui sont généralement plus mobiles que les autres groupes et qui risquent donc d'être oubliés, numériquement, dans les enquêtes sur les ménages.

Le manque de données précises sur les coûts et les avantages d'une politique donnée est une autre raison de l'oubli des jeunes dans les évaluations de la pauvreté. On dispose de résultats limités s'agissant de l'éducation, de la formation professionnelle, de la santé en matière de sexualité et de procréation et des relations communautaires au sein de

Résumé

ce groupe d'âge. Ce manque de données fait qu'il est difficile de recenser les formes les plus efficaces d'intervention.

Les informations disponibles découlant d'un petit nombre d'évaluations solides offrent néanmoins des aperçus importants sur la façon dont des interventions données peuvent produire plusieurs effets bénéfiques. Dans le contexte du choix d'une politique, ces données relatives aux coûts et aux résultats permettent de donner la justification économique la meilleure d'un investissement consacré aux jeunes, de préférence à d'autres utilisations de ressources nécessairement limitées. L'étude traite en particulier les évaluations des programmes qui cherchent à améliorer la santé des jeunes en matière de sexualité et de procréation et les avantages quantifiables qui peuvent être définis.

LES PERSPECTIVES À LONG ET À COURT TERMES

Deux larges ensembles d'arguments peuvent être présentés en faveur d'une affectation de ressources aux jeunes dans un plus grand nombre de domaines, comme moyen de réduire la pauvreté dans les pays en développement et en transition. Une première méthode consiste à réfléchir au long terme et à souligner les avantages positifs attendus. Un investissement consacré à l'éducation, la santé et les possibilités d'emploi des jeunes doit amener une amélioration de la productivité et de la sécurité, par l'effet d'une augmentation du capital humain et social. Agir en faveur de la jeunesse peut alors réduire les risques de conflit armé dans le pays et donc peut améliorer la sécurité nationale.

Cependant, ces types d'investissement à long terme, par leur nature, sont plus difficiles à justifier en raison du long délai qui s'écoule avant que les investissements donnent des fruits. Les vicissitudes de la situation économique d'un pays risquent d'avoir un effet important sur les perspectives à long terme qui paraîtront plus ou moins favorables aux équipes dirigeantes. Les dirigeants d'un pays où le revenu par habitant est faible et les perspectives de croissance faibles seront plutôt disposés à réfléchir aux causes immédiates de la pauvreté.

La justification la plus couramment avancée pour la mise en oeuvre, par les équipes dirigeantes, d'une politique de la jeunesse, repose sur les avantages à court terme qui en sont attendus. Cette perspective à court terme considère souvent les jeunes comme vulnérables ou comme une menace. Les dirigeants sont alors plus facilement amenés à répondre à des preuves que les jeunes constituent un "risque" élevé, du fait de

situations négatives qui peuvent par exemple être la vulnérabilité des filles et des jeune femmes à l'infection par le VIH et à la mauvaise santé causée par des accouchements précoces, ou encore les préoccupations qui découlent de la propension des garçons et des jeunes hommes à la violence, qui peuvent paraître compromettre l'ordre social. Les risques de troubles civils peuvent sauter aux yeux des dirigeants, et donc exercer sur eux un impact plus immédiat, mais il appartient à ceux qui préconisent un changement des politiques de la jeunesse de présenter des faits solides montrant la vulnérabilité plus cachée des filles et des jeunes femmes.

UN ARGUMENTAIRE EN SEPT POINTS

L'étude présente sept arguments, soutenus par des faits, à l'appui du choix de politiques faisant une place plus large à la jeunesse, dans les pays à revenu faible et intermédiaire. La valeur de chacun de ces arguments dépendra de la façon dont les agents de l'UNFPA les présenteront. Ce contexte a toute chance en effet d'être déterminé par le stade auquel est présentée la justification d'une politique envisagée (consultations, étude des faits, stade de la conception d'une politique, application, ou encore suivi et évaluation). La portée de l'argumentaire est également déterminée par le type d'acteurs concernés. L'étude montre également à qui et quand il convient de présenter tel ou tel argument.

Argument 1 : les jeunes ont droit à une part équitable des ressources

L'argument le plus direct qui peut être présenté aux équipes dirigeantes a trait à l'équité nécessaire de la répartition des ressources — les jeunes, constituant une part importante de la population des pays en développement comme des pays en transition, devraient recevoir une part équitable des ressources d'un pays. Cet argument a le plus de portée quand le revenu par habitant dans le pays est faible. En pareil cas, l'ampleur de l'extrême pauvreté, qui concerne pratiquement l'ensemble de la population, concerne également chaque grande tranche d'âge, avec une faible marge de variation.

Argument 2 : Les jeunes sont une des visées principales des objectifs du Millénaire pour le développement

Un argument fondé sur les droits et plus complexe présente la base morale et juridique sur laquelle on peut s'appuyer

L'action en faveur de la jeunesse

pour affecter des ressources plus importantes à une action en faveur des jeunes, en particulier des filles et des jeunes femmes, très vulnérables à la pauvreté.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) incorporent la plupart des éléments d'une perspective axée sur les droits de l'homme en recensant les droits sociaux et économiques au développement et en montrant l'étendue des discriminations. Faire apparaître le fossé entre la situation actuelle et la situation qui prévaudra quand seront atteints les objectifs du Millénaire pour le développement, s'agissant de l'accès de jeunes femmes à l'éducation, par exemple, est un moyen de faire comprendre l'urgence politique de la situation aux équipes dirigeantes.

L'étude présente des données qui ont trait aux cibles des OMD, afin de montrer comment ceux qui préconisent une modification des politiques suivies peuvent être amenés à faire apparaître l'ampleur de ce fossé, dans un pays donné. Cinq OMD en particulier font expressément référence aux jeunes, car ils couvrent des activités auxquelles participent la plupart des jeunes. Ces OMD concernent : le niveau d'éducation atteint, l'équilibre entre les sexes dans les établissements scolaires, l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies comme le paludisme et la tuberculose, et les possibilités d'emploi convenables pour les jeunes.

LES OMD ET LA SANTÉ DES JEUNES EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ ET DE PROCRÉATION

L'étude fait une large place aux niveaux atteints de la santé et de l'éducation des adolescents et montre comment une attention plus grande à la réalisation de ces objectifs aura également un impact majeur sur la réalisation des cibles relatives à d'autres OMD. Ainsi, les mesures visant à réduire l'incidence des grossesses parmi les jeunes filles sous-alimentées contribueront notablement à réduire la mortalité infantile — l'OMD no 4. L'obtention d'un niveau d'éducation plus élevé parmi les filles et une amélioration de l'alimentation des jeunes mères aura un impact plus large en aidant à réduire la proportion d'enfants présentant une insuffisance pondérale avant 5 ans, l'un des indicateurs attachés à l'OMD 1 — réduction de la faim.

Le fait que les OMD ne mentionnent pas expressément la santé des adolescents en matière de sexualité et de procréation ne signifie pas que ce facteur soit sans intérêt.

Les liens de causalité existent bien, mais il faut les mettre en évidence avec soin. Les représentants de l'UNFPA devront peut-être montrer aux équipes dirigeantes les liens causaux directs entre une action préventive menée dans le domaine de la santé des adolescents en matière de sexualité et de procréation, d'une part, et une réduction de la malnutrition infantile, de la mortalité infantile, des décès maternels et de la propagation du sida, d'autre part.

Arguments 3 et 4 : Avantages macroéconomiques et microéconomiques

Deux arguments mettant en évidence les avantages à moyen terme d'un investissement massif dans une action en faveur de la jeunesse peuvent également être avancés. Le premier s'appuie sur les faits faisant apparaître les avantages macroéconomiques qui peuvent résulter d'un cercle vertueux, l'investissement consacré à la santé et à l'éducation des enfants conduisant à un renforcement et une consolidation de cet investissement initial quand ces enfants atteignent l'adolescence.

Un argument microéconomique peut également être mentionné, celui qui résulte de la rentabilité économique d'un investissement consacré à certains programmes utilisant des données et des informations sur l'efficacité par rapport au coût d'interventions susceptibles d'avoir le plus grand impact. On évoque dans la présente étude les évaluations rigoureuses faites par PROGRESA, le programme mexicain consacré à l'éducation, la santé et la nutrition,

LES EFFORTS DE PRÉVENTION DU SIDA NE DONNENT PAS LES RÉSULTATS SOUHAITÉS EN CE QUI CONCERNE LES FEMMES, SELON KOFI ANNAN

... les femmes représentent près des deux tiers des personnes de moins de 24 ans contaminées par le VIH. Les femmes ont également moins que les hommes accès à l'information et aux soins de santé et elles se heurtent souvent à un ostracisme plus grand que les hommes si elles ont le VIH/sida, et sont victimes d'une discrimination et d'actes de violence dus à cette contamination. Le sida contribue à la pauvreté des femmes, car il les force souvent à quitter leur emploi pour prendre soin d'un membre malade de leur famille.

Source : Propos attribués à M. Annan, revue de presse de la Banque mondiale, 9 mars 2004

Résumé

évaluations qui ont convaincu les autorités, après un changement de gouvernement en 2000, de poursuivre le programme et même de l'étendre aux zones urbaines.

Argument 5 : Une place spéciale doit être faite aux jeunes vivant dans la pauvreté

Pourquoi faut-il prêter plus d'attention aux jeunes qu'aux autres groupes d'âge? Un argument de nature théorique, fondé sur le fait que la jeunesse est une étape critique du cycle de vie, peut également être utilisé pour justifier le traitement spécial des jeunes, par l'affectation de ressources supplémentaires. Cet argument repose sur une conception dynamique de la pauvreté et fait apparaître le caractère

cumulatif des obstacles que les jeunes rencontrent souvent, en particulier les filles, dans leur passage de la dépendance à l'indépendance.

Argument 6 : Les avantages démographiques à long terme

Les arguments qui mettent en avant les avantages qui résultent à long terme d'un investissement consacré aux jeunes sont de deux types : le premier est celui de la valeur, pour l'économie et la société, de tous les avantages qui résultent de la transition démographique, c'est-à-dire le passage à un rythme d'accroissement démographique plus lent. Ces avantages potentiels peuvent être recueillis par un pays qui a actuellement une population jeune nombreuse, mais dont les futures cohortes seront moins nombreuses, en raison de la baisse de la fécondité — ce qu'on appelle la prime démographique.

Cette chance se présente en particulier aux pays d'Amérique latine, où la fécondité a fortement baissé au cours des 20 dernières années, ce qui accroît, en proportion, la place des actifs dans la population (les 15-60 ans). Cet effet passera par un apogée en Amérique latine vers 2018-2019.

Argument 7 : Avantages à long terme : réduction des risques de violence et de troubles de l'ordre public

Le second argument portant sur le long terme qui serait particulièrement propre à convaincre des hommes politiques soucieux d'éviter des risques repose sur l'amélioration de la sécurité nationale résultant d'une diminution des risques de voir des jeunes, en particulier des garçons, se livrer à des activités criminelles violentes, l'homicide ou les désordres civils par exemple. Les jeunes sont disproportionnellement responsables d'infraction violente mais, plus que d'autres groupes d'âge, ils sont également plus susceptibles d'être victimes de la violence. Le comportement de certains jeunes hommes en particulier est une source majeure d'insécurité dans les villes. Parmi les jeunes hommes, le taux d'homicide est élevé en Amérique latine, aux États-Unis et dans les pays en transition.

Les risques de troubles de l'ordre public dans un pays pauvre sont souvent liés à la proportion de jeunes dans la population, mais aussi à l'absence d'accès de ce groupe à l'éducation et, par conséquent, à l'emploi. Les pays où les

L'ACTION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE AIDE À SORTIR DU CYCLE DE LA PAUVRETÉ.

- La pauvreté et l'insuffisance des systèmes de soins de santé aggravent la vulnérabilité des adolescents à la maladie et au risque de décès précoce.
- Quand une jeune personne est infectée par le VIH ou a recours à un avortement à risque pour mettre un terme à une grossesse non désirée, la cause réelle est souvent la pauvreté.
- La probabilité d'une grossesse d'adolescente est trois fois plus grande chez les pauvres que chez les riches.
- Un mauvais état de santé aggrave la pauvreté, en compromettant les possibilités scolaires, ou même en obligeant à quitter l'école, la maladie, parfois mortelle, frappant des jeunes au début de leur vie active, ou en imposant aux familles un lourd fardeau financier et social.
- Les jeunes pauvres sont particulièrement vulnérables au risque de violence et d'exploitation sexuelles. Dans beaucoup de pays, les filles, en particulier, indiquent avoir eu des rapports sexuels en échange d'argent ou de cadeaux.
- Les jeunes qui vivent dans un ménage où le sida a frappé, en particulier les 13 millions de moins de 15 ans que la maladie a rendu orphelins, doivent souvent abandonner l'école ou renoncer à d'autres possibilités d'épanouissement, ce qui réduit leurs perspectives de gagner leur vie, les enfonce encore dans la pauvreté et accroît le risque de contracter le VIH.

Source : Banque mondiale : la santé des adolescents en quelques mots

L'action en faveur de la jeunesse

jeunes sont faiblement scolarisés sont plus susceptibles de participer à des troubles de l'ordre public, toutes choses égales par ailleurs. Cependant, cette légère diminution du risque de troubles futurs, doit être complétée par d'autres formes d'investissement visant à créer des emplois afin d'absorber ceux des jeunes qui ont poursuivi leurs études secondaires.

UTILISATION DE PROFILS DE VULNÉRABILITÉ

La présente étude propose, comme argument, d'utiliser des données représentatives afin de dresser des profils de vulnérabilité sociale pour les différents groupes de jeunes, afin de justifier l'affectation de ressources à une politique de la jeunesse plutôt qu'à d'autres politiques. Des investissements ciblés avec soin, n'entraînant que des dépenses modestes, reposant sur des profils de vulnérabilité sociale des différents groupes de la population sont sans doute un moyen de marquer des points substantiels dans la lutte contre la pauvreté.

Du point de vue de la vulnérabilité sociale, les filles et les jeunes femmes, âgées de 10 à 24 ans, dans la plupart des pays pauvres, sont particulièrement exposées à des situations désastreuses. Les jeunes femmes sont plus vulnérables à la maladie et au risque de décès précoce que les jeunes hommes, car elles sont plus exposées que ceux-ci aux effets de relations sexuelles sous la contrainte, souvent avec des hommes plus âgés; elles sont également plus exposées à la contamination par le VIH et au sida que les jeunes hommes du même âge, ainsi qu'aux risques de morbidité et de mortalité découlant de la grossesse ou d'un avortement à risque. Les données au niveau des pays peuvent être utilisées pour montrer que les taux de scolarisation, les taux de mariage précoce, d'accouchement précoce et de mortalité maternelle à chaque âge.

Pour établir des profils de vulnérabilité sociale des jeunes, il faut pouvoir faire des comparaisons entre groupes d'âge, et entre les sexes, ainsi que des comparaisons entre les sexes dans un groupe d'âge donné. Le premier type de comparaison est nécessaire pour bien montrer aux dirigeants dans quelle mesure les jeunes ont besoin, plus que d'autres groupes d'âge, qu'on leur consacre des ressources. Si l'on cherche à réduire la mortalité maternelle, par exemple, il faut d'abord montrer dans quel groupe d'âge se produit le plus grand nombre de décès maternels (ce sera

probablement celui des jeunes femmes). Puis il faut présenter des données sur les sous-groupes les plus vulnérables, dans ce groupe d'âge : quelles sont les caractéristiques des femmes parmi lesquelles le taux de mortalité maternelle est le plus élevé, caractéristiques de revenu du ménage, de niveau d'éducation, d'appartenance ethnique ou raciale, d'emplacement géographique. On trouvera dans la présente communication une analyse des données établie au moyen d'enquêtes sur les ménages menée dans six pays, pour montrer comment ces profils de vulnérabilité sociale peuvent être établis.

CONCLUSION

L'écart important entre les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement et la situation réelle des jeunes est probablement l'argument le plus décisif pour accroître sensiblement les investissements consacrés à la jeunesse. Ces différents déficits dus à la pauvreté, pour le groupe d'âge de 10 à 24 ans, sont particulièrement frappants pour les principaux indicateurs qui concernent le revenu et l'alimentation, l'absence d'accès à l'emploi et à l'éducation, les disparités entre les sexes, la mauvaise santé maternelle, la prévalence de l'infection par le VIH chez les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans, le paludisme et d'autres maladies comme la tuberculose.

Cependant, l'argumentaire en faveur d'un investissement massif en faveur de la jeunesse doit également remettre en question l'hypothèse de départ de beaucoup de stratégies de réduction de la pauvreté. En effet, selon le Rapport mondial sur le développement humain, 2003, publié par le PNUD, pour beaucoup de pays pauvres, les stratégies de réduction de la pauvreté ne sont pas assez ambitieuses. Une stratégie globale d'élimination de la pauvreté devrait d'abord déterminer qui sont les pauvres, au regard d'un certain nombre de dimensions du phénomène de la pauvreté. L'étape suivante consisterait à obtenir des ressources supplémentaires de la communauté internationale, sur la base des engagements déjà contractés, afin de réduire ce déficit dans un délai déterminé.



1 Introduction

L'objet de la présente étude est de montrer pourquoi, dans les stratégies que met en oeuvre un pays pour réduire la pauvreté, il faut prêter plus attention à la situation des jeunes. L'étude propose un cadre conceptuel, qui s'appuie sur un argumentaire en sept points afin de montrer pourquoi, dans une interprétation fonctionnelle de la notion de pauvreté, il faut faire une place à la situation des jeunes (définis comme les 10-24 ans). Les arguments sont conçus pour convaincre les dirigeants qui ont à élaborer des politiques sur plusieurs fronts et à faire un choix parmi elles.

L'étude vise principalement les membres des équipes consultatives de l'UNFPA et le personnel technique de l'UNFPA dans les bureaux de pays. L'étude part du mandat confié à l'UNFPA, de promouvoir le bon développement des jeunes, notamment par la reconnaissance de leurs droits et de leur état de santé en matière de sexualité et de procréation, et en particulier de prévenir autant que possible la propagation du sida parmi les jeunes. Parmi les hypothèses de travail figurent également les principes généraux de la programmation fondée sur les droits, de l'égalité et de l'équité entre les sexes, de l'autonomisation des filles et de l'inclusion sociale.

LA PERSPECTIVE DU CHOIX D'UNE POLITIQUE

La perspective retenue comme point de départ est celle du choix d'une politique, par opposition à la perspective étroitement disciplinaire qu'adopterait une recherche universitaire. La perspective retenue diffère également de celle qu'aborderait un partisan du changement représentant un groupe social particulier ou partant d'une position déterminée à l'avance. Le plaidoyer pour une question unique, ou pour un groupe social étroitement circonscrit, se heurte souvent à la difficulté d'évaluer les coûts et les avantages de différentes politiques possibles, pour atteindre un objectif commun.

Une perspective nettement axée sur le choix d'une politique publique, d'autre part, reconnaît la complexité du processus de décision dans le choix d'une politique. Cela s'explique en partie par la nécessité où se trouvent les équipes dirigeantes et même en fait les citoyens quand ils sont consultés, de peser les coûts relatifs et de bien comprendre les arbitrages possibles, et nécessaires, pour fixer un ordre de priorité entre les revendications concurrentes sur les ressources et les capacités. La complexité de la question peut également découler de la participation d'un ensemble très divers d'organismes publics ayant des

responsabilités plus ou moins grandes dans la formulation et l'application d'une politique.

Une autre source de complexité réside dans la diversité des motivations des dirigeants dans le choix d'un ordre de priorités. Ces motivations peuvent aller de l'intérêt égoïste étroit (protéger par exemple les intérêts de sa propre administration), à des conceptions plus pragmatiques (améliorer la réputation internationale d'un pays, en satisfaisant, de façon au moins minimale, les conditions imposées au processus de réduction de la dette), ou des considérations à plus long terme (l'affectation de ressources à la réalisation de progrès majeurs).

Les quatre étapes du dialogue sur les politiques

1. Déterminer s'il y a lieu d'élaborer une stratégie globale de réduction de la pauvreté

Celui qui plaiderait la cause de la jeunesse dans le contexte d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté devrait résoudre plusieurs problèmes. Le premier est de déterminer quel processus de définition d'une politique nationale est éventuellement en place, afin de mettre au point ou affiner une stratégie de réduction de la pauvreté. Il y a sans doute pour cela plusieurs possibilités. L'une d'elles consiste pour les pays qui sont déjà engagés dans le processus du DSRP de constater et de signaler les progrès dans la réduction de la pauvreté, condition préalable de l'obtention d'un allègement de la dette (voir encadré 1 ci-dessous). Ainsi, en septembre 2003, 32 pays avaient déjà

ENCADRÉ 1 : DOCUMENTS DE STRATÉGIE POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sont rédigés par les pays membres au cours d'un processus qui voit la participation des acteurs intérieurs et des partenaires extérieurs de leur développement, notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Mis à jour tous les trois ans à l'aide de rapports annuels sur les progrès réalisés, les DSRP décrivent les politiques et programmes macroéconomiques, structurels et sociaux du pays, à un horizon de trois ans ou un horizon plus éloigné, afin de promouvoir une large croissance et de réduire la pauvreté, ainsi que les besoins correspondants de financement extérieur et les principales sources de financement.

Source : FMI <http://www.imf.org/external/np/prsp/prsp.asp#cp>

achevé la phase initiale de leur Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et 45 autres environ se rapprochaient d'une telle étape. Dans le premier cas, nombreux sont les pays qui entreprennent désormais des études d'impact sur la pauvreté et sur la société pour déterminer l'effet à moyen terme, sur la répartition des revenus, des nouvelles politiques envisagées¹.

Les autres possibilités d'élaborer des stratégies globales de réduction de la pauvreté au niveau des pays sont présentées au tableau 1 ci-dessous. Parmi ces instruments figurent des rapports sur les objectifs du Millénaire pour le développement, des rapports nationaux ou régionaux sur le développement humain, les bilans communs de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le tableau 1 indique également, à la colonne "Partenaires" que les gouvernements prennent l'initiative d'établir des rapports dans deux cas et les organismes des Nations Unies dans les trois autres cas. Il est également possible de confectionner une stratégie globale de réduction de la pauvreté dans un autre contexte, celui où les gouvernements et les donateurs cherchent une meilleure harmonisation de l'aide.

2. Déterminer qui sont les parties prenantes et qui prend les décisions

La deuxième étape, pour le défenseur d'un changement des politiques, consiste à se faire une bonne image d'ensemble

des différents éléments du processus de définition des politiques, et notamment de déterminer quels acteurs sont concernés et qui prend les décisions aux diverses phases de ce processus. Le tableau 2 présente un processus d'élaboration des politiques en cinq étapes et décrit les acteurs ou le public probables qui peuvent être amenés à participer à ces différentes étapes.

Cet exposé des phases de la confection des politiques ne doit pas cependant donner à penser que la confection et l'application des politiques seraient un processus simple où les attributions de chacun seraient bien définies. Le processus de confection des politiques est souvent complexe; il amène à réfléchir aux différentes étapes à franchir, pour répondre à un ensemble de pressions et d'attentes. Dans de nombreux cas, il y a, au mieux, une certaine confusion et au pire, un conflit quant aux attributions des différents organismes publics dans la mise en route et les résultats du processus. Le manque d'impulsion dirigeante est chose courante.

3. Déterminer quels arguments doivent être présentés à quels principaux acteurs

La troisième étape consiste, pour le défenseur d'un changement de politique, à élaborer les arguments à l'aide de données factuelles pour choisir ceux qui auront le plus grand impact. Ce choix dépendra du stade de l'élaboration d'une politique que le défenseur d'un changement de

Tableau 1 Les principaux instruments de plaidoyer ou d'analyse dont disposent les organismes des Nations Unies

Rapport	Produit	Objet	Partenaires	Destinataire principal
Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté	Plan d'action à moyen terme décrivant les programmes nationaux de réduction de la pauvreté	Document de planification à long terme, et conditions préalables de certains prêts de la Banque mondiale et du FMI et de certains programmes d'allégement de la dette	Le <i>Gouvernement</i> prend l'initiative du processus participatif, l'ONU apportant son appui	Conseils de la Banque mondiale et du FMI et partenaires nationaux
Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)	Rapport de lecture facile sur l'état des progrès réalisés et sur le chemin qui reste à parcourir pour atteindre les OMD	Instruments d'information et de plaidoyer pour la sensibilisation, le suivi des progrès et la mobilisation nécessaire pour atteindre les OMD	<i>Gouvernements</i> (dont bureaux de statistique) avec l'aide de l'équipe de pays des Nations Unies	Le public, les parlementaires, la société civile, les associations professionnelles, les médias et les donateurs
Rapport national ou régional sur le développement humain	Analyse approfondie des politiques, contrôlée par le pays, comportant des messages ambitieux	Débat général et incitation à agir pour le développement humain	Processus participatif, sans exclusive, impliquant des experts et des intellectuels nationaux de renom; le PNUD facilite le processus	Dirigeants, ONG, secteur privé, public, équipe de pays des Nations Unies, Banque mondiale, FMI et donateurs
Bilan commun de pays	Examen global et concis du développement du pays	Instrument commun au système des Nations Unies utilisé pour une programmation cohérente	ONU, avec contributions gouvernementales	Équipe de pays des Nations Unies, donateurs et gouvernement
Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement	Plan d'opérations des Nations Unies à l'appui des priorités nationales	Recense les domaines d'appui au développement	ONU, avec contributions gouvernementales	Équipe de pays des Nations Unies, donateurs et gouvernement

Source : D'après le Rapport du PNUD sur le développement humain, trousse à l'intention des équipes nationales et régionales chargées d'établir le RDH (<http://hdr.undp.org/nhdr/toolkit/>)

Tableau 2 Aperçu des phases du processus d'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté

Étapes	Description du processus	Principaux destinataires
Consultation	Encourager la participation des principaux acteurs au recensement des grands problèmes intervenant dans la conception de la stratégie, ainsi que son suivi et son évaluation ultérieurs	ONG, secteur privé et les pauvres
Diagnostic de la pauvreté	Décrire qui sont les pauvres, quels sont les groupes vulnérables, par exemple des adolescents mariés, et déterminer où ils vivent à l'aide des données existantes, analyser les contraintes macroéconomiques, sociales, structurelles et institutionnelles qui pèsent sur la réduction de la pauvreté	Principaux ministères techniques (prestataires de services tels que l'éducation et la santé) au niveau du secrétariat du Ministère, du groupe de suivi ou d'un organe de coordination tel que le Ministère du Plan
Formulation d'une politique	Détermination du coût et de l'ordre de priorité des mesures, autant que possible, de façon à ne pas se borner à une "liste de souhaits"	Les groupes thématiques composés de représentants de différentes administrations, la principale étant le Ministère des finances
Application de la politique	Définir des objectifs monétaires et non monétaires à moyen et à long termes pour la réduction de la pauvreté, établir des indicateurs de progrès et fixer des objectifs annuels et à moyen terme	Comité directeur du suivi de la pauvreté, composé de représentants de plusieurs types de parties prenantes; Commission nationale de la planification du développement
Suivi et évaluation	Développer une capacité, notamment utiliser des mécanismes participatifs, chaque fois que possible	Unité spéciale de suivi, au sein du gouvernement, par exemple un groupe de suivi et d'analyse de la pauvreté, le Ministère des finances et les ONG

Sources : d'après Key Process Steps : http://www.worldbank.org/poverty/strategies/overview.htm#key_steps Erin Coyle, Zaza Curran et Alison Evans, 2003, "PRS monitoring in Africa: note de synthèse 7" et Erin Coyle et Alison Evans, 2003, "Experience of PRSs in Asia: note de synthèse 8"; projet de suivi et de synthèse des DSRP au Ministère du développement international (DFID - Royaume-Uni) et Institut du développement outre-mer (ODI).

politique cherchera à influencer et du type de décideurs principaux intervenant à ce stade.

Au stade initial des consultations, il pourra être indiqué d'utiliser des exemples concrets, facilement compréhensibles par le large public réuni. Cependant, au stade du diagnostic ou de la mesure de la pauvreté, des données factuelles plus systématiques seront nécessaires : il faut des données fiables, représentatives de la population étudiée, permettant des comparaisons entre sous-groupes. Au stade de la formulation de la politique concernée, il faudra également des données factuelles sur le coût relatif des différentes formes d'intervention par rapport aux résultats attendus d'une politique donnée.

4. Déterminer la façon la plus indiquée de communiquer le message

La quatrième étape consiste à trouver des moyens novateurs de communiquer les arguments pertinents et les données factuelles qui les soutiennent. On peut utiliser à cet effet des histoires ou des scénarios simplifiés, s'appuyant sur des expériences personnelles, ou recourir à un spécialiste qui donnera son opinion autorisée sur la portée de ces exemples pour le développement². Une bonne communication suppose également que l'on ait recours à des réseaux, formels ou informels, de personnes ayant des idées semblables qu'elles souhaitent mettre en commun pour promouvoir des intérêts communs (voir encadré 2)³.

On reviendra dans le dernier chapitre à cette succession de phases des processus d'élaboration d'une politique et aux principaux acteurs présentés au tableau 2, afin de proposer les arguments qui pourront avoir le plus grand impact sur les différents acteurs.

ENCADRÉ 2 ENSEMBLE D'INSTRUMENTS PRATIQUES POUVANT ÊTRE UTILISÉS POUR UNE BONNE COMMUNICATION

Il faut mentionner ... l'utilisation d'histoires et d'images. Les auditeurs comprennent mieux une histoire qu'on leur raconte que des considérations abstraites, et ils s'identifient plus facilement avec une personne, même d'une autre région du monde, si son nom et son image sont montrés. Il est également plus facile de se rappeler et de répéter une histoire qu'on a entendue. Un élément de surprise, dans une telle histoire, aura plus de chances d'attirer l'attention. Le pouvoir des images visuelles est également un élément décisif d'une bonne communication, car souvent 'pour croire quelque chose il faut le voir de ses yeux'.

Source : http://www.odi.org.uk/RAPID/Lessons/Theory/Theories_simplestories.html



2 Les jeunes et la définition de la pauvreté

Pour justifier une politique de la jeunesse plus active, il faut d'abord définir la pauvreté avant de savoir qui sont les pauvres. On admet généralement, désormais, que la pauvreté ne se limite pas au manque d'argent⁴. Une définition plus large s'impose, et on peut prendre en exemple celle donnée par le Gouvernement mozambicain dans son DSRP :

L'“absence” de capacités essentielles, l'analphabétisme, la sous-alimentation, la faible espérance de vie, la mauvaise santé des mères, la prévalence de maladies évitables, associés à des mesures indirectes telles que l'insuffisance d'accès à des articles de première nécessité, des services indispensables, des équipements qui permettraient de développer ces capacités élémentaires – moyens d'assainissement, adduction d'eau potable, écoles, communications, énergie, etc.”⁵.

Cette définition assez large de la pauvreté doit beaucoup aux travaux d'Amartya Sen, qui montre que pour bien comprendre la notion de pauvreté il faut mentionner diverses formes de “non-liberté”, qui empêchent le sujet de réaliser ou de valoriser son potentiel. Cette conception plus vaste de la pauvreté revient à considérer les libertés civiles et politiques et les droits économiques et sociaux comme des objectifs premiers du développement et comme les principaux moyens du progrès⁶.

Cette conception plus large de la pauvreté est apparentée à la notion de sécurité humaine, qui, elle, renvoie à la nécessité de sauvegarder et d'élargir les libertés de l'individu⁷. Le concept renvoie à la fois aux efforts faits pour mieux protéger les hommes contre des menaces graves et aux moyens d'amener chacun à prendre sa propre vie en main. Le concept de sécurité humaine appelle donc des politiques cohérentes ayant pour visées principales la survie, les moyens d'existence et la dignité de la personne, aussi bien en période de marasme que de prospérité économique.

UNE CONCEPTION DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ

Pour mieux comprendre la pauvreté, il faut y voir un phénomène dynamique, et pas seulement statique. La pauvreté est un état qui peut changer en fonction des circonstances. Cette conception dynamique de la pauvreté s'applique par excellence aux jeunes, en raison des obstacles changeants auxquels ils se heurtent avant de parvenir à la condition d'adulte.

Une conception dynamique de la pauvreté commence donc par l'idée que “la condition caractéristique des pauvres est l'incertitude”⁸. La capacité des jeunes de surmonter cette incertitude est déterminée par leurs droits légaux, par leurs droits sociaux et par les systèmes de prestations sociales fournies par les pouvoirs publics ou les employeurs, mais aussi par leurs caractéristiques individuelles, comme le niveau d'instruction atteint ou la santé physique⁹.

L'OUBLI DES JEUNES DANS LES STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Beaucoup de pays pauvres oublient simplement les besoins des jeunes en tant que groupe et leur disparité selon le sexe. Bien qu'un nombre grandissant de pays fassent référence, en passant, aux jeunes dans leurs Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, les initiatives sont souvent très fragmentaires et de ce fait d'une ampleur et d'un impact potentiel bien limités. C'est ce que montre une analyse de contenu à laquelle on s'est livré récemment, pour rédiger le présent document, à partir des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté qui avaient été achevés en août 2003. Ces documents et les plans d'action qui les accompagnent sont produits par des gouvernements très endettés, car c'est une condition de l'allègement de leur endettement. Ces documents sont habituellement le résultat de consultations avec les principaux acteurs, mais se fondent aussi sur les indications statistiques les meilleures sur la question de savoir qui sont les pauvres et sur une analyse des principales causes de la pauvreté. Le processus des DSRP vise à inventorier tous les groupes qui sont frappés par la pauvreté, et à montrer les difficultés intersectorielles qui contribuent à la pauvreté.

La plupart des DSRP ont été établis pour des pays africains, mais certains pays d'Asie du Sud (Viet Nam, Cambodge, Sri Lanka), d'Europe et d'Asie centrale (Albanie, Moldova, Kirghizistan et Tadjikistan) ou d'Amérique latine (Nicaragua, Bolivie et Honduras) sont également représentés. Les conclusions que l'on peut établir à partir des 31 DSRP qui ont été achevés quant à la façon dont ces documents traitent la question de la jeunesse s'appliquent donc vraisemblablement aussi, généralement, aux autres 21 pays qui ont déjà dressé un DSRP provisoire.

De plus, il est raisonnable de supposer que les résultats de l'analyse qui sont présentés plus bas s'appliquent aussi



aux stratégies de réduction de la pauvreté des autres pays à revenu faible ou intermédiaire qui ne sont pas tenus d'établir un DSRP. En d'autres termes, les principales conclusions relatives au manque de participation des jeunes aux consultations liées à la confection des DRSP donnent à penser que dans beaucoup d'autres pays les jeunes, en tant que groupe, ne sont pas consultés non plus dans l'élaboration des politiques nationales.

Les résultats détaillés de l'analyse de contenu des 31 DSRP achevés sont donnés à l'annexe 1. Ils montrent que seuls quelques-uns des DSRP indiquent que les jeunes ont été consultés. Quelques-uns seulement montrent que les jeunes sont un des principaux groupes qui sont frappés par la pauvreté. Néanmoins, un peu plus de la moitié des DSRP prêtent un peu attention à la jeunesse dans les plans d'action proposés. Cependant, cette place faite à la jeunesse est bien mince car quelques plans d'action des DSRP seulement établissent un lien entre les stratégies ciblées sur les jeunes, d'une part, et des objectifs précis et des dépenses budgétaires spécifiques, d'autre part¹⁰.

De plus, rares sont les exemples de DSRP qui traitent les problèmes avec lesquels les jeunes sont aux prises

comme des problèmes intéressant plusieurs secteurs à la fois. Seuls 16 % des DSRP considèrent les jeunes comme une cible possible d'une intervention cohérente. Or, c'est sans doute là le test le plus important du caractère global d'un DSRP, de la façon dont il aborde les problèmes de la jeunesse. Des interventions limitées ou fragmentaires ont peu de chances de produire l'ensemble des avantages qu'on pourrait au contraire attendre d'une démarche cohérente.

Les détails des initiatives lancées au profit des jeunes actuellement et financées par les DSRP, en particulier s'agissant de la santé publique, sont également indiqués à l'annexe 1. On trouvera à l'annexe 2 un résumé de l'analyse de contenu des DSRP pour ce qui concerne les questions de démographie et de développement traitées par l'UNFPA (par exemple la couverture des soins de santé en matière de procréation, l'égalité entre les sexes, l'éducation des filles).

Le fait qu'un peu moins de la moitié des DSRP ont été établis sans que les jeunes aient été consultés explique sans doute le caractère fragmentaire de la plupart des politiques adoptées. L'absence, par exemple, d'analyses de ce que disent les jeunes au sujet de la pauvreté signifie qu'il est moins probable que l'ensemble des administrations



© Hartmut Schwarzbach/argus

d'un pays lance un effort concerté pour améliorer leur situation. Avant d'élaborer ou de réviser une stratégie nationale d'élimination de la pauvreté, il importerait de commencer par chercher des moyens de promouvoir la participation des jeunes, en particulier des plus vulnérables, afin de déterminer comment ils sont affectés par la pauvreté.

POURQUOI LES JEUNES SONT-ILS OUBLIÉS DANS LES ÉTUDES DE LA PAUVRETÉ?

L'une des raisons qui expliquent que les études de la pauvreté oublient généralement les jeunes est que la collecte des données, dans une conception dynamique de la pauvreté, est une tâche plus complexe que celle qui découle de la méthode nécessaire pour mesurer la pauvreté dans une perspective statique. C'est ce que note le rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde qui portait sur la pauvreté :

Il est particulièrement difficile de mesurer la vulnérabilité : comme le concept est dynamique, on ne peut se borner à mesurer la vulnérabilité en observant une seule fois les

ménages. Seules les données qui portent sur un ensemble de ménages, c'est-à-dire celles qui découlent d'une enquête sur les ménages où les mêmes ménages sont suivis au fil des ans, offrent l'information indispensable à réunir si l'on veut saisir et quantifier l'instabilité et la vulnérabilité dont les ménages pauvres disent qu'elles sont si importantes. De plus, les mouvements des personnes qui entrent dans le monde de la pauvreté et qui en sortent, ne peuvent renseigner sur leur vulnérabilité qu'après coup. La difficulté est de trouver des indicateurs de vulnérabilité qui permettent d'avance de repérer les ménages et les populations qui sont à risque (Banque mondiale, 2000).

La conception dynamique de la pauvreté suppose que l'on aille au-delà des données agrégées, intéressant plusieurs secteurs à la fois, pour collecter des informations chronologiques concernant l'expérience de la pauvreté qu'ont les individus ou un groupe spécifique. La plupart des études sur la pauvreté, par exemple celles qui sont utilisées pour formuler les DSRP, s'appuient sur des enquêtes auprès des ménages afin de recenser ceux qui sont dans la pauvreté. Les enquêtes sur les ménages portent habituellement sur des ménages que l'on peut facilement recenser, parce qu'ils ont un domicile ou comprennent une famille. Mais les jeunes qui vivent dans la pauvreté seront vraisemblablement sous-représentés dans cet ensemble s'ils ont quitté le domicile familial et sont en situation précaire, dans un logement temporaire ou même sans logement.

Une conception dynamique de la pauvreté utiliserait des profils de risque pour les différents groupes de pauvres en mesurant leur vulnérabilité. Cependant, pour cela, il faut ne pas se contenter d'observer une fois les ménages. Comme le note le Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale, intitulé *S'attaquer à la pauvreté*, seules les données collectées sur une certaine période permettent de produire l'information de base nécessaire pour mesurer "l'instabilité et la vulnérabilité dont les ménages pauvres disent qu'elles sont si importantes". Les données provenant d'une enquête faite à un moment donné seulement ne peuvent retracer les mouvements des individus, qui entrent dans le monde de la pauvreté et en sortent, et ne permettent donc pas de mesurer la vulnérabilité – "la difficulté est de trouver des indicateurs de la vulnérabilité qui permettent de déterminer à l'avance quels sont les ménages et les populations qui sont à risque"¹.

La section qui suit présente l'argumentaire à utiliser si l'on veut accroître les investissements consacrés aux jeunes : sept arguments sont avancés, avec des données factuelles.



3 Les raisons d'investir dans la jeunesse

Un certain nombre de raisons analytiques solides peuvent être avancées pour justifier un investissement de l'État dans la jeunesse. Le reste de la présente étude est une présentation approfondie de cet argumentaire.

ARGUMENT 1 :

Les jeunes doivent recevoir une part équitable

La justification la plus évidente d'un investissement massif visant à améliorer le bien-être économique et social de la jeunesse est de nature démographique. Les jeunes, c'est-à-dire les 10 à 24 ans, représentent désormais près de 30 % de la population des pays en développement, plus encore dans les pays les plus pauvres (voir tableau 3 ci-dessous). Plus le pays est pauvre, plus la proportion de jeunes dans la population est grande. Cela signifie aussi que les jeunes représentent une part importante de ceux qui vivent avec moins de 1 dollar par jour, c'est-à-dire dans l'extrême pauvreté.

Le nombre de jeunes âgés de 10 à 24 ans dans les pays en développement représenterait un peu plus d'un quart de la population de ces pays (29 %), soit près de 1,5 milliard (voir tableau 3). Dans le groupe plus réduit des 49 pays les moins avancés (PMA) un peu moins d'un tiers de la popula-

tion (32,4 %) a entre 10 et 24 ans¹². Par contraste, dans les pays développés, cette proportion est bien moindre, de l'ordre du cinquième (20 %).

La part des 15 à 24 ans dans la population totale des pays à revenu élevé a diminué au cours des 30 dernières années, tandis qu'elle a augmenté dans celle des pays à faible revenu¹³. En d'autres termes, les pays à revenu élevé ont connu une croissance économique prolongée sans précédent et en 2000, par rapport à 1970, la proportion de jeunes y était sensiblement moins forte. Cela donne à penser que ce groupe d'âge, dans les pays à revenu élevé, est susceptible de plus profiter de cette croissance économique que les cohortes plus âgées, car il y a alors moins de jeunes à la recherche des emplois nouvellement créés.

Cependant, comme on l'a vu plus haut, dans les pays les moins avancés la proportion de jeunes dans la population totale est un peu inférieure à un tiers et augmente. Cela signifie que ces jeunes, dans un pays où la croissance économique est faible, se heurtent à une concurrence plus grande pour l'obtention d'un emploi et des autres avantages de l'activité économique du fait du nombre absolu plus grand de jeunes.

Le graphique 1 montre la proportion plus grande d'enfants et de jeunes dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Alors que dans les pays en développement dans leur ensemble la répartition par âge semble plus égale, dans les pays les moins avancés la proportion des très jeunes reste sensiblement plus grande. Les groupes les plus jeunes, dans ces pays, par leur simple nombre, l'emportent sur les autres tranches d'âge. Manifestement, l'effet de l'arrivée de ces cohortes sur la pyramide des âges d'un pays pauvre persistera longtemps dans l'avenir prévisible. Cela donne à penser que les investissements consacrés à l'éducation et à la santé de la génération actuelle de jeunes dans les pays pauvres porteront leur fruit, car, à mesure que l'âge de cette population augmentera, la productivité augmentera, les dépenses de soins seront moins élevées et le capital social sera accru grâce

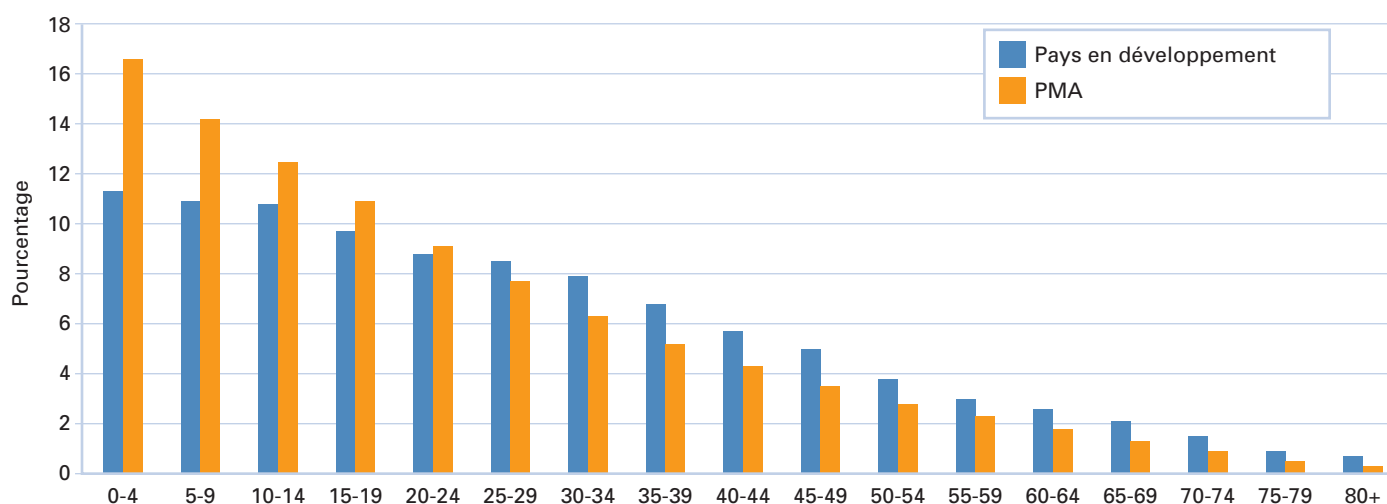
Tableau 3 Estimation de la population âgée de 10 à 24 ans dans les pays les moins avancés, les pays en développement et les pays développés en 2000 et part de la population totale de chaque groupe

Groupe de pays	Population âgée de 10 à 24 ans	Part des 10-24 ans dans la population totale du groupe de pays
Pays les moins avancés (PMA) ¹²	2 16 457 000	32,4 %
Pays en développement	1 426 907 000	29,3 %
Pays développés	243 501 000	20,4 %
Total mondial*	1 670 408 000	27,5 %

+ Désigne le total de la population mondiale

Source : World Population Prospects: The 2002 Revision, <http://www.un.org/esa/population/unpop.htm>

Graphique 1 Répartition de la population par tranche d'âge dans les PMA et les pays en développement (ans)



Source : *World Population Prospects: The 2002 Revision*, <http://www.un.org/esa/population/unpop.htm>

à la plus grande capacité de la société de faire face à des chocs imprévisibles.

L'observation qui précède montre aussi l'importance, a contrario, de cet argument. Ne pas pourvoir aux besoins d'éducation, de santé et d'emploi d'une proportion importante de la population aura pour effet de fixer dans la pauvreté des générations entières. On peut prolonger l'argument en faisant observer les inconvénients qui en résulteraient, pour les pouvoirs publics et le secteur privé, du fait de ne pas mettre en valeur les avantages offerts par ce qui est appelé la prime démographique. Ce défi se présente pour les gouvernements des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, en particulier du fait qu'entre 1990 et 2020 la croissance de la population économique active (les 15 à 64 ans) dépassera celle des inactifs dans une proportion beaucoup plus grande que dans toute autre région du monde.

ARGUMENT 2 :

Les objectifs du Millénaire pour le développement et la jeunesse

Un argument plus actuel et plus convaincant, en faveur d'une augmentation de l'investissement consacré à la jeunesse est de montrer comment les objectifs du Millénaire pour le développement sont en rapport direct avec ce groupe d'âge et l'importance du fossé entre la situation actuelle et les objectifs retenus. À cette fin, les représentants de

l'UNFPA qui préconisent un changement des politiques suivies devront présenter des données sur la situation, dans un pays donné, des jeunes par rapport aux différentes cibles des OMD. Des données sont déjà disponibles au niveau du pays sur un ensemble d'indicateurs concernant l'accès des jeunes à l'éducation et à la santé, et qui montrent les importantes disparités entre les filles et les garçons. Des profils nationaux de la situation des jeunes des deux sexes peuvent facilement être établis à partir de sources officielles telles que les nombreux tableaux qui figurent à la fin du Rapport mondial du PNUD sur le développement humain, 2003.

Les objectifs du Millénaire pour le développement et les droits de l'homme

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont désormais revêtus d'une grande autorité car ils sont largement perçus comme reflétant un large consensus au sein de la communauté internationale. Ils reposent sur plusieurs droits économiques, sociaux et culturels proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (articles 22, 24, 25 et 26) et énoncés dans d'autres instruments relatifs aux droits de l'homme¹⁴. La Déclaration du Millénaire, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2000, indique clairement que les OMD reposent sur les droits de l'homme¹⁵.

Comme l'indique le Rapport sur le développement dans le monde 2003, les cibles chiffrées énoncées dans les objectifs du Millénaire pour le développement doivent être considérées comme des droits dont les intéressés affectés peuvent revendiquer l'exercice. Cela signifie que les gouvernements et d'autres acteurs essentiels sont obligés

d'agir pour assurer l'exercice effectif de ces droits : il ne s'agit pas d'une forme de charité. La reconnaissance du fait que des droits concrets découlant des droits de l'homme sont à la base des OMD offre le fondement d'une obligation morale et légale de divers acteurs essentiels tels que les gouvernements, les associations de citoyens, les entreprises et les organisations internationales, qui doivent en rendre compte. Le Rapport indique ainsi :

Les droits de l'homme entraînent en contrepartie des obligations qui incombent à autrui –il ne s'agit pas simplement de s'abstenir de violer ces droits mais aussi de les protéger et de promouvoir leur réalisation. Les conventions relatives aux droits de l'homme reconnaissent la nécessité d'un ordre international qui assure l'exercice de ces droits ... et qui établit en contrepartie des obligations des gouvernements et d'autres acteurs de contribuer à leur réalisation¹⁶.

Une approche des besoins des jeunes fondée sur les droits comporte quatre avantages potentiels¹⁷. Le premier est de mieux circonscrire les causes profondes de la pauvreté en montrant bien l'importance de droits précis et les obstacles à leur réalisation. Deuxièmement, une approche fondée sur les droits facilite la définition de critères permettant de mesurer les résultats obtenus. Troisièmement, elle fait obligation aux gouvernements et à d'autres entités de prêter attention au processus en jeu. Les gouvernements doivent faire participer les citoyens, y compris les plus pauvres, autant qu'il est possible, à l'élaboration et l'application d'une politique des pouvoirs publics pour donner effet à leurs droits¹⁸.

Enfin, une approche fondée sur les droits confère également une obligation aux gouvernements et à d'autres acteurs d'assurer l'exercice effectif de ces droits. Un élément essentiel de ce cadrage sur les droits de l'homme est l'obligation qui incombe à ceux qui sont responsables de prendre les mesures nécessaires pour atteindre des résultats bien précis définis par ces droits. Cela signifie qu'on puisse désigner ceux qui sont investis de ces obligations et qu'ils en acceptent pleinement la responsabilité. Les acteurs étatiques sont le ou les ministères compétents, auxquels s'ajoutent les organismes internationaux, les organisations non gouvernementales et les grandes entreprises internationales¹⁹. Cependant, cela implique aussi que ceux qui sont investis de ces obligations soient en mesure de les honorer.

Un certain nombre de pays ont adopté les objectifs du Millénaire pour le développement comme référence importante dans le choix de leurs politiques²⁰. De plus, les OMD ont été entérinés par le Groupe des Huit (G8) et des ressources ont été promises aux pays en développement pour

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION DU MILLÉNAIRE

25. Nous décidons par conséquent :

- De respecter et de faire appliquer intégralement la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- De chercher à assurer, dans tous les pays, la promotion et la protection intégrale des droits civils et des droits politiques, économiques, sociaux et culturels de chacun.
- De renforcer, dans tous les pays, les capacités nécessaires pour appliquer les principes et pratiques de la démocratie et du respect des droits de l'homme, y compris les droits des minorités.
- De lutter contre toutes les formes de violence contre les femmes et d'appliquer la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- De prendre des mesures pour assurer le respect et la protection des droits fondamentaux des migrants, des travailleurs migrants et de leur famille, pour mettre fin aux actes de racisme et de xénophobie dont le nombre ne cesse de croître dans de nombreuses sociétés et pour promouvoir une plus grande harmonie et une plus grande tolérance dans toutes les sociétés.
- De travailler ensemble à l'adoption dans tous les pays de processus politiques plus égalitaires, qui permettent la participation effective de tous les citoyens à la vie politique.
- D'assurer le droit des médias de jouer leur rôle essentiel et le droit du public à l'information.

Source : Résolution adoptée le 8 septembre 2000 par l'Assemblée générale des Nations Unies (résolution 55/2).

atteindre les cibles. À la réunion du G8 à Kananaskis (Canada), en 2002, les gouvernements du G8 ont annoncé qu'ils étaient prêts à apporter un financement à tout gouvernement africain souhaitant réaliser les OMD dans un climat de bonne gouvernance et de responsabilité. À l'appui de cet engagement pris par le G8, le Rapport mondial du PNUD sur le développement humain, 2003, propose un pacte du Millénaire pour le développement. Son esprit est un engagement, de la part des pays riches, d'apporter un financement aux pays les plus pauvres, selon la définition de l'indicateur du développement humain, établi par le PNUD, d'atteindre les OMD avant 2015²¹.

DES OMISSIONS DANS LES OMD

Cependant, il faut bien admettre que les objectifs du Millénaire pour le développement ne traitent pas de façon exhaustive les problèmes liés à la pauvreté. Ils ont été critiqués du fait qu'ils laissent de côté des priorités de développement telles que la nécessité d'une bonne conduite des affaires publiques, de la création d'emplois et de

meilleurs soins de santé de la procréation, et d'une réforme institutionnelle de la gouvernance mondiale²².

Il importe aussi de reconnaître que les objectifs du Millénaire pour le développement n'offrent pas en soi un modèle de développement. Chaque pays, chaque région doit encore fixer ses propres priorités dans la lutte contre la pauvreté par l'adoption d'une stratégie nationale ou régionale de développement, étant donné que le poids relatif des différentes causes de la pauvreté varie d'un pays à l'autre ou d'une région à l'autre. Une stratégie globale de développement est nécessaire pour coordonner l'action des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des institutions internationales et des donateurs afin de produire une méthode cohérente de réduction de la pauvreté²³. On trouvera à l'annexe 3 un complément d'information sur l'application des principes des droits de l'homme à la coopération pour le développement dans les organismes des Nations Unies.

LA PLACE DES JEUNES DANS LES OMD

La plupart des objectifs du Millénaire pour le développement concernent indirectement la jeunesse, car les jeunes représentent, dans les pays pauvres, une fraction importante de la population. Cependant, cinq OMD peuvent être mentionnés comme renvoyant expressément à la jeunesse,

car ils touchent des activités auxquelles participent surtout des jeunes. Ce sont les OMD qui concernent : le niveau d'instruction, l'équilibre entre les sexes dans l'éducation, l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies comme le paludisme et la tuberculose, et la création d'emplois convenables pour les jeunes (voir tableau 4).

Une augmentation dans les investissements consacrés à la santé des adolescents et à leur instruction aurait également un impact majeur sur la réalisation des cibles attachées à deux autres OMD. L'action menée pour améliorer la santé des adolescentes et pour réduire l'incidence des grossesses à risque parmi les très jeunes filles mal nourries contribuera notablement à réduire la mortalité infantile – l'OMD 4. L'amélioration du niveau d'instruction et de l'alimentation des jeunes mères aura aussi un important impact sur la réduction de la faim (OMD 1) en aidant à réduire la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans (l'un des indicateurs de l'OMD 1).

La place appréciable faite aux jeunes dans les OMD est confirmée par la spécification des cibles et des indicateurs. Les jeunes sont expressément ou implicitement l'objet de six de ces cibles (voir tableau 4). Quatre indicateurs renvoient expressément aux jeunes de 15 à 24 ans, et deux autres à des activités où les jeunes sont très

Tableau 4 Objectifs du Millénaire pour le développement, cibles et indicateurs de développement qui se rapportent directement ou potentiellement à la jeunesse

Objectifs	Cibles	Indicateurs
Objectif 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim	Cible 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	1. Proportion de la population disposant de moins de un dollar par jour
	Cible 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous	Cible 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Cible 4 : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, respectivement 10. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle	Cible 6 : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	16. Taux de mortalité maternelle
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	Cible 7 : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Cible 16 : En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile	45. Taux de chômage des 15 à 24 ans

présents – l’enseignement secondaire et supérieur, et la procréation.

Quatre indicateurs de résultat renvoient à la situation des filles et des jeunes femmes. L’objectif 3, sur l’égalité entre les sexes et l’autonomisation des femmes, est étroitement lié à la réalisation d’autres OMD. La discrimination très générale à l’égard des femmes explique que les filles sont désavantagées dans la poursuite des études, et donc exposées au risque de grossesse non souhaitée, d’un avortement dangereux et d’une infection par le VIH lors d’un rapport sexuel contraint, de mariage à un âge très précoce et de manque de contrôle sur leur propre existence. Les deux OMD qui ont trait à la santé en matière de sexualité et de procréation (objectifs 5 et 6) renvoient implicitement aux jeunes, étant donné que c’est dans ce groupe d’âge que se trouvent la plupart des personnes qui pourraient bénéficier d’actions menées pour atteindre ces deux objectifs. Pour ce qui est de l’OMD 5, les jeunes femmes de moins de 25 ans représentent une proportion importante des femmes qui profiteraient d’un investissement massif de ressources pour améliorer la santé maternelle. Dans les pays les moins avancés, les jeunes femmes de moins de 20 ans, par exemple, comptent pour 17 % de tous les accouchements²⁴. S’agissant de l’objectif 6 “Combattre le VIH/sida, le paludisme et d’autres maladies”, et l’une de ses cibles en particulier : “Stopper d’ici à 2015 le VIH/sida et commencer à inverser la tendance actuelle” – les jeunes, en particulier les filles, sont les principaux bénéficiaires potentiels, étant donné que plus de la moitié des infections par le VIH, dans les pays en développement, touchent les moins de 25 ans²⁵.

L’absence de références spécifiques à la santé des adolescents en matière de sexualité et de procréation ne signifie pas que les OMD sont sans pertinence dans le traitement de cette question. Les représentants de l’UNFPA doivent cependant bien présenter aux équipes dirigeantes la corrélation existant entre une action préventive concernant les jeunes, et la réalisation des cibles des OMD relatives à la réduction de la malnutrition infantile, de la mortalité infantile, des décès maternels et de la propagation du VIH et du sida. La publication de l’UNFPA intitulée *Achieving the Millennium Development Goals: population and reproductive health determinants* (Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement : population et santé de la procréation, facteurs déterminants) présente des données agrégées applicables aux OMD pertinents²⁶. La publication indique également de quelle façon chacun des OMD peut être mis en corrélation avec les questions de population et de santé de la procréation.

LA RÉALISATION DES OMD PARMIS LES JEUNES

Le premier objectif du Millénaire pour le développement “Réduction de l’extrême pauvreté et de la faim” vise à

réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion d’êtres humains vivant avec un revenu extrêmement faible ou souffrant de la faim. Dans le groupe d’âge 10 à 24 ans, qui représente 29 % de la population des pays en développement et près d’un tiers (32 %) des pays les moins avancés, cet OMD concerne, de façon majeure, les jeunes. L’application du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour à la fraction jeune de la population des pays en développement à faible revenu ou revenu intermédiaire, amène à constater raisonnablement qu’un jeune sur quatre, dans les pays en développement, vit dans l’extrême pauvreté²⁷.

Les jeunes femmes sont également un groupe cible particulièrement important pour une action visant à réduire l’emprise de la faim. La prévalence de l’insuffisance pondérale chez les enfants est un indicateur important des résultats d’une action visant à réduire l’emprise de la faim. La prise alimentaire des mères et leur protection contre des maladies telles que le paludisme et la tuberculose sont des facteurs critiques déterminant la mortalité et la malnutrition infantiles. Cela est dû au fait que l’insuffisance pondérale à la naissance est le facteur déterminant le plus important de la mortalité infantile et du retard de croissance de l’enfant jusqu’à l’âge de sept ans. Le grand nombre de naissances parmi des mères âgées de 15 à 19 ans dans les pays les moins avancés montre que la santé des adolescentes est un point essentiel de toute intervention qui viserait à réduire la mortalité et la malnutrition infantiles²⁸. Une amélioration de la santé des jeunes filles aura donc un impact majeur sur la probabilité de réaliser l’OMD 1, en réduisant la prévalence de la sous-alimentation des enfants.

Les jeunes et l’accès insuffisant à l’éducation

S’agissant du deuxième OMD, qui est l’éducation primaire universelle, un grand nombre de jeunes, dans les pays pauvres, continuent à ne pas aller à l’école primaire. En 2001, pas moins de 15 jeunes sur 100, âgés de 15 à 24 ans, dans les pays en développement, étaient toujours illettrés (voir tableau 5)²⁹. Dans les PMA, cette proportion atteint 34 % des 15 à 24 ans (voir tableau 5)³⁰. Or ce sont surtout les filles qui ne sont pas alphabétisées, comme le montre le

Tableau 5 Taux d’alphabétisation des jeunes (15 à 24 ans) et ratio filles/garçons (15 à 24 ans)

Type de pays	Taux d’alphabétisation des jeunes (15-24 ans, 2001)	Ratio filles/garçons alphabétisés (15-24 ans, 2001)
Pays en développement	84,8	0,91
Pays les moins avancés	66,3	0,81

Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, pp 202, 207

Tableau 6 Les pays désignés comme “priorités absolues” en Afrique et l’indicateur de l’OMD 2 — taux d’alphabétisation des jeunes, en pourcentage

Pays désignés comme “priorités absolues”	Taux d’alphabétisation des jeunes (15 à 24 ans, 2001)
Côte d’Ivoire	62,4
Niger	23,8
Gambie	58,6
Comores	58,8
Guinée-Bissau	59,5
Tchad	68,3
République centrafricaine	68,7
Togo	76,5
République démocratique du Congo	82,7
Rwanda	84,2
Nigéria	87,8
Zambie	88,7
Tanzanie	91,1
Kenya	95,5
Zimbabwe	97,4

Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, pp 43, 202, 207

tableau 5; cette importante disparité entre les sexes est également analysée à propos de l’OMD 3.

La proportion moyenne de jeunes qui ne sont pas alphabétisés, en 2001, indiquée au tableau 5, colonne 1, masque pourtant d’importantes différences entre pays en développement. C’est le cas en particulier pour les pays d’Afrique, où le Rapport mondial sur le développement humain établi par le PNUD en 2003 voit une “priorité absolue” de l’aide nécessaire pour atteindre les OMD. Ce sont les pays où “la pauvreté, profondément enracinée, va de pair avec une absence de progrès ou même une régression” dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement³¹.

Le tableau 6 donne le taux d’alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans dans les pays africains désignés comme “priorités absolues”. Le tableau montre l’intérêt d’utiliser des données par pays pour s’assurer que les ressources sont bien ciblées dans les zones où les besoins sont les plus grands. Les données montrent qu’il n’y a pas de relation cohérente entre le taux d’alphabétisation des jeunes et le classement parmi les pays classés “priorités absolues”, étant donné que certains pays comme le Kenya et le Zimbabwe ont pratiquement alphabétisé tous les membres de cette tranche d’âge.

Cependant, les lacunes graves de l’enseignement primaire des jeunes sont manifestes dans cinq des pays africains classés “priorités absolues” (Côte d’Ivoire, Niger,

Gambie, Comores, Guinée-Bissau, Tchad et République centrafricaine). Dans ces pays les taux d’alphabétisation sont proches de la moyenne des pays les moins avancés, ou inférieurs (voir tableau 5). Le ratio filles/garçons alphabétisés peut également être utilisé pour décrire la situation propre à un pays (voir tableau 7). Les indicateurs d’alphabétisation des filles et des garçons, par pays, peuvent donc être utilisés comme moyens de montrer la nécessité d’affecter des ressources plus importantes à l’enseignement primaire pour les enfants et les jeunes.

Les disparités entre les sexes et leurs conséquences

L’OMD 3 est “promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes”. L’indicateur utile, aux fins du présent document, est le “ratio filles/garçons alphabétisés dans la tranche d’âge 15 à 24 ans”, donné au tableau 7. Pour l’ensemble des pays en développement, pour 100 jeunes gens alphabétisés il n’y a que 91 jeunes femmes alphabétisées dans ce groupe d’âge. Dans les pays les moins avancés, la différence est plus grande encore, puisque ce ratio n’est que de 0,81 (voir tableau 5). Les régions où la disparité d’alphabétisation entre les deux sexes est la plus grande sont l’Asie du Sud, suivie par les États arabes puis par l’Afrique subsaharienne (voir tableau 7).

On dispose également de données, par pays, permettant de calculer le ratio filles/garçons alphabétisés dans la tranche 15-24 ans. Le tableau 8 donne ce ratio pour les pays où des données sont publiées. Pouvoir montrer cette disparité entre filles et garçons au regard de l’alphabétisation est un moyen simple de convaincre d’affecter des ressources plus importantes à l’éducation primaire des filles et des jeunes femmes.

Un autre indicateur de cette discrimination à l’égard des filles est fourni par le ratio filles/garçons dans l’enseignement primaire, secondaire et supérieur (voir tableau 9). Cependant, on ne dispose de données que pour certains pays, et non pour l’ensemble des pays en développement ou des régions. Le tableau 9 donne le ratio filles/garçons

Tableau 7 Ratio filles/garçons alphabétisés, 15 à 24 ans, par grande région

Région	2001
États arabes	0,83
Asie de l’Est et Pacifique	0,98
Amérique latine et Caraïbes	1,01
Asie du Sud	0,80
Afrique subsaharienne	0,89
Europe centrale et orientale et CEI	1

Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, p. 207

Tableau 8 Pays où le rapport filles/garçons alphabétisés est faible, 15 à 24 ans, 2001

	Ratio filles/garçons alphabétisés
Comores	0,79
République centrafricaine	0,79
Maroc	0,78
République démocratique populaire lao	0,77
Malawi	0,76
Gambie	0,76
Érythrée	0,76
Côte d'Ivoire	0,75
Togo	0,74
Mauritanie	0,72
Sénégal	0,71
Bangladesh	0,71
Mozambique	0,63
Libéria	0,63
Guinée-Bissau	0,62
Pakistan	0,60
Yémen	0,58
Népal	0,57
Mali	0,54
Burkina Faso	0,52
Bénin	0,52
Iraq	0,5
Niger	0,44

Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, p. 203 à 206.

Tableau 9 Scolarisation comparée des deux sexes dans le primaire, le secondaire et le supérieur dans les pays d'Asie du Sud, 2000-2001

Asie du Sud	Ratio filles/garçons		
	Primaire	Secondaire	Supérieur
Bangladesh	0,96	0,9	0,51
Inde	0,77	0,66	0,61
Iran (Rép. islamique d')	0,91	0,89	0,89
Maldives	0,95	1,05	-
Népal	0,79	0,69	0,25
Pakistan	0,55	0,63	0,38
Sri Lanka	0,94	1,03	-

Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, p. 204

dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur dans les pays d'Asie du Sud. Dans le primaire, c'est le Pakistan où les filles sont en proportion les moins nombreuses (55 filles pour 100 garçons inscrits), ce pays étant suivi par l'Inde (77 filles pour 100 garçons), puis le Népal (79 filles pour 100 garçons).

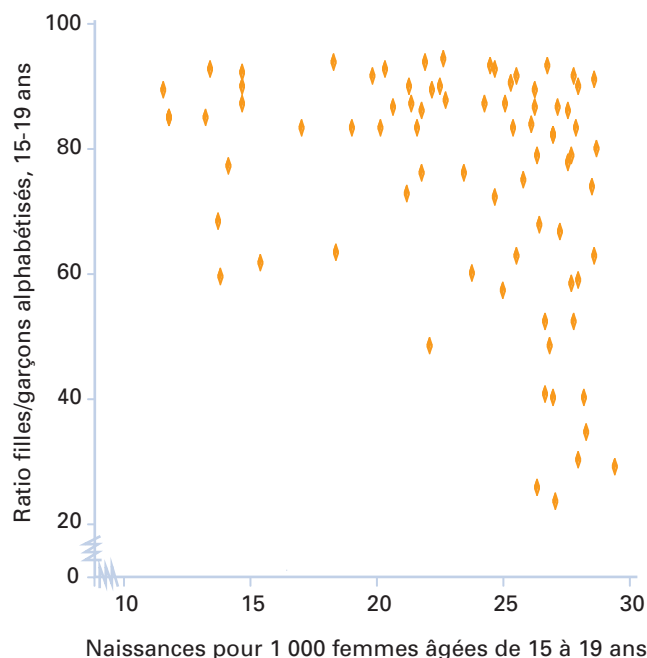
Le niveau d'éducation des jeunes femmes et leur santé en matière de procréation

Quelles sont les conséquences du faible niveau d'éducation des jeunes femmes en particulier? Deux effets notables sont à distinguer : un taux plus élevé de fécondité adolescente et un taux plus élevé de mortalité infantile. De nombreuses recherches ont établi le lien existant entre l'inégalité entre les sexes dans l'accès à l'éducation et les niveaux élevés de fécondité et de mortalité infantile³².

Le graphique 2 ci-dessous fait apparaître la corrélation entre le ratio filles/garçons alphabétisés entre 15 et 24 ans (degré d'inégalité des sexes devant l'éducation) et le nombre de naissances pour 1 000 jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans, pour un large ensemble de pays en développement. Le graphique montre que le taux de fécondité des adolescentes tend également à être beaucoup plus faible là où l'écart d'alphabétisation entre filles et garçons est faible ou inexistant.

Une autre corrélation peut être mise en évidence entre le niveau d'éducation des femmes et le taux de mortalité

Graphique 2 Ratio filles/garçons alphabétisés (15-24 ans, 2001) et nombre de naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans en 2002



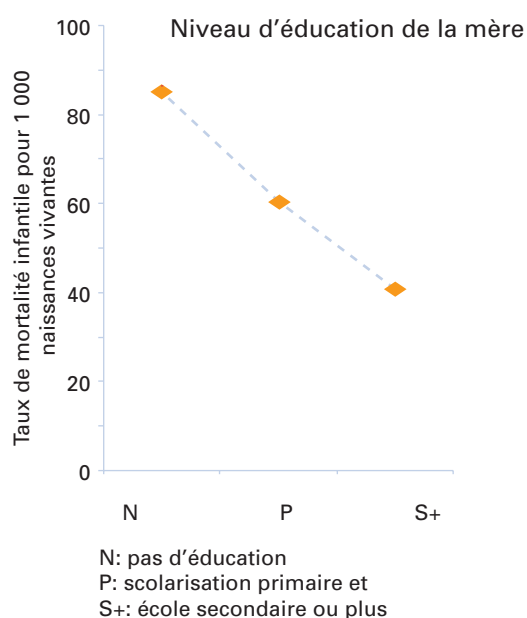
Source : UNFPA, 2003, *Achieving the Millennium Development Goals: Population and Reproductive Health as Critical Determinants*, p. 6.

infantile. Le graphique 3, où sont représentées graphiquement des données empruntées à des enquêtes démographiques et sanitaires relatives à des pays en développement, met en relation le taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes chez les femmes n'ayant pas d'instruction (N), ayant terminé l'école primaire (P) et l'école secondaire ou plus (S+). La pente nettement descendante de la courbe montre que plus le niveau d'éducation atteint par la mère est élevé, plus le niveau de mortalité infantile probable est faible. Si le niveau d'éducation de la mère est plus élevé, elle est plus susceptible d'adopter des comportements appropriés à l'égard de la santé, par exemple de faire vacciner ses jeunes enfants³³.

Le graphique montre une différence marquée entre le taux de mortalité infantile, de 80 pour 1 000 naissances vivantes quand la mère n'a pas été à l'école du tout, et un taux de 60 chez les femmes ayant été à l'école primaire, taux qui baisse à 40 pour 1 000 quand la jeune mère a été à l'école secondaire, ou plus loin. On voit bien ici une corrélation étroite entre niveau d'instruction et santé procréative.

Un bureau de pays de l'UNFPA devrait pouvoir utiliser les données découlant des enquêtes démographiques et sanitaires (pour le pays, ou un autre de la même région) afin de mettre en évidence une corrélation semblable,

Graphique 3 Corrélation négative entre la mortalité infantile et le niveau d'éducation des femmes



Source : UNFPA, 2003, *Achieving the Millennium Development Goals: Population and Reproductive Health as Critical Determinants*, p. 7; enquêtes démographiques et sanitaires, dernières années disponibles.

dans un pays donné ou une région donnée. On trouvera sur Internet des données découlant d'enquêtes sur les ménages ou d'enquêtes démographiques et sanitaires relatives à 69 pays³⁴.

Les jeunes et le risque d'atteintes à la santé en matière de sexualité et de procréation

L'OMD 5 concerne l'amélioration de la santé maternelle. Cet objectif, et la cible quantitative qui l'accompagne, qui consiste à réduire le taux de mortalité maternelle de trois quarts entre 1990 et 2015, offrent une bonne base pour préconiser un investissement majeur dans des initiatives de santé publique en faveur des filles et des jeunes femmes de 10 à 24 ans. Le tableau 10 indique le ratio de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes en 1995 pour l'ensemble des pays et des régions en développement. Les données montrent une disparité considérable, par région, les PMA et l'Afrique subsaharienne enregistrant les taux les plus élevés de mortalité maternelle dus à l'accouchement.

Dans les pays pauvres, les très jeunes filles sont souvent vulnérables au risque d'avoir un rapport sexuel non protégé et une grossesse non désirée, avec des retombées potentiellement dangereuses plus fréquentes que chez les femmes plus âgées. On estime que 17 naissances sur 100 concernent des jeunes femmes de moins de 20 ans dans les pays les moins avancés en 2002 (voir tableau 11)³⁵. Ce chiffre est plus du double de celui des pays développés (8 pour 100 naissances) et plus élevé que le taux des pays en développement en général (11 pour 100 naissances)³⁶.

Les disparités régionales du pourcentage de naissances chez des jeunes femmes de moins de 20 ans sont également marquées (voir tableau 12). Ce pourcentage varie de 16 % en Afrique, Amérique latine et Caraïbes, de 12 % en Amérique du Nord, à 8 % en Asie et 7 % en Europe et Océanie. Les pays d'Afrique centrale par exemple ont des valeurs très

Tableau 10 Ratio de mortalité maternelle dans les pays et régions en développement en 1995

Groupements de pays	Décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, 1995
Pays en développement	463
Pays les moins avancés	1 000
États arabes	509
Asie de l'Est et Pacifique	144
Amérique latine et Caraïbes	188
Asie du Sud	427
Afrique subsaharienne	1 098
Europe centrale et orientale, CEI	55

Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, p 212

Tableau 11 Pourcentage de naissances chez les mères de moins de 20 ans, 2002

	Pourcentage des naissances chez les femmes de moins de 20 ans
Pays développés	8
Pays en développement	11
Pays les moins avancés	17

Source : Nations Unies, 2003, *World Population 2002*

Tableau 12 Estimation de la proportion de naissances chez des femmes de moins de 20 ans par grandes régions et sous-régions en 2002

Région ou sous-région	Pourcentage de l'ensemble des naissances chez des femmes de moins de 20 ans
Afrique	16
Afrique de l'Est	16
Afrique centrale	23
Afrique septentrionale	7
Afrique australe	15
Afrique occidentale	16
Asie	8
Asie de l'Est	1
Asie centrale du Sud	10
Asie du Sud-Est	10
Asie occidentale	9
Europe	7
Europe de l'Est	13
Europe du Nord	5
Europe du Sud	3
Europe de l'Ouest	3
Amérique latine et Caraïbes	16
Caraïbes	17
Amérique centrale	16
Amérique du Sud	16
Amérique du Nord	12
Océanie	7
Australie/Nouvelle-Zélande	5
Mélanésie	10
Micronésie	10
Polynésie	8

Source : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, Secrétariat de l'ONU, 2003, *World Population Prospects: The 2002 Revision*.

élevées de ce pourcentage : 23 naissances sur 100 concernant des femmes de moins de 20 ans³⁷. En Asie, par contraste, ce pourcentage est faible, s'élevant à 8 %. En Amérique latine, malgré le nombre important de pays à revenu intermédiaire, ce pourcentage est le même que la moyenne des pays les moins avancés (17 %). En Amérique du Nord il est de 12 % des naissances, en dépit du niveau élevé de revenu. À l'aide de ces données nationales, le défenseur d'un changement de politique sera à même de mettre au point un profil spécifique de chaque pays.

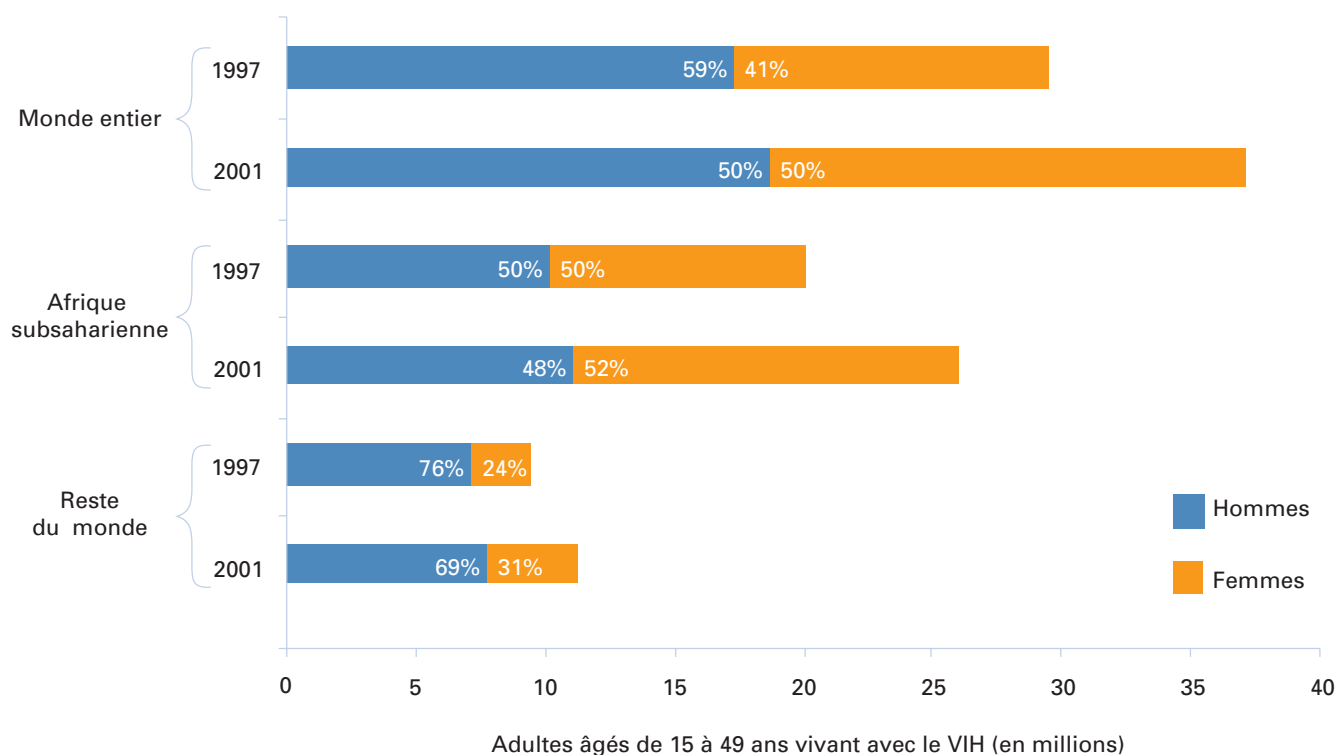
Les jeunes et le risque de contracter le VIH et le sida

Les jeunes dans les pays en développement et les pays en transition, en particulier les filles, doivent être la visée principale des investissements à réaliser pour atteindre l'ODD 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. Plus de 95 % des personnes qui vivent avec le VIH et le sida habitent en effet des pays en développement à faible revenu ou revenu intermédiaire³⁸. Les jeunes des pays en développement et en transition sont également plus vulnérables que d'autres groupes d'âge à la contamination par le VIH et au sida. Sur 14 000 infections par le VIH qui se produisent chaque jour, plus de la moitié frappent des jeunes de moins de 25 ans³⁹. On estime que, dans le monde, 11 800 000 jeunes de 15 à 24 ans étaient séropositifs en 2001, en majorité des jeunes femmes (61 %). L'Afrique subsaharienne compte près des trois quarts de tous les jeunes (72 %) qui, dans le monde, sont séropositifs⁴⁰.

Le graphique 4 montre que la moitié des adultes vivant avec le VIH sont des femmes, et qu'un grand nombre vivent en Afrique subsaharienne. Cependant, le graphique montre également que, dans le reste du monde, la proportion de femmes parmi les personnes contaminées augmente rapidement. Dans beaucoup de pays, les femmes sont désormais contaminées à un rythme beaucoup plus rapide que les hommes. Dans plusieurs pays d'Afrique et des Caraïbes, les taux d'infection parmi les jeunes femmes (moins de 24 ans) sont de deux à six fois plus élevés que parmi les jeunes hommes⁴¹. Les données plus récentes, relatives à 2002, montrent qu'en Afrique subsaharienne 58 % de toutes les personnes infectées par le VIH sont des femmes⁴². Celles-ci constituent également près des deux tiers des moins de 24 ans contaminées⁴³.

Le tableau 13 indique les pays où les taux de prévalence de l'infection par le VIH parmi les adultes sont les plus élevés (15 à 49 ans). Il indique également les estimations hautes des prévalences de l'infection par le VIH parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Deux aspects de ces estimations méritent d'être retenus. Le premier est le risque absolu élevé d'infection par le VIH parmi les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans, la proportion se situant entre 15 % parmi les

Graphique 4 Nombre d'adultes vivant avec le VIH et proportion d'hommes et de femmes en 1997 et 2001



Source : UNFPA, 2003, *Achieving the Millennium Development Goals: Population and Reproductive Health as Critical Determinants*, p15, et ONUSIDA, 2002, *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/sida*, Genève.

Tableau 13 Pays où la prévalence de l'infection par le VIH est la plus élevée à la fin de 2001 (plus de 10 % de la population adulte âgée de 15 à 49 ans) et estimations hautes du taux de prévalence parmi les jeunes de 15 à 24 ans dans ces pays

Pays	Nombre estimatif de personnes vivant avec le VIH ou le sida à la fin de 2001		Taux de prévalence d'infection par le VIH (pourcentage) chez les 15 à 24 ans à la fin de 2001	
	Adultes (15 à 49 ans)	Pourcentage	Filles, estimations hautes	Garçons, estimations hautes
Botswana	300 000	38,8	45,0	19,3
Zimbabwe	2 000 000	33,7	39,6	14,9
Swaziland	150 000	33,4	47,4	18,3
Lesotho	330 000	31,1	51,4	23,5
Namibie	200 000	22,5	29,2	13,3
Zambie	1 000 000	21,5	25,2	9,7
Afrique du Sud	4 700 000	20,0	30,8	12,8
Malawi	780 000	15,0	17,9	7,6
Kenya	2 300 000	15,0	18,7	7,2
Mozambique	1 000 000	13,0	18,8	7,8
République centrafricaine	220 000	12,9	16,3	7,0
Cameroun	860 000	11,8	15,3	6,6

Source : ONUSIDA, 2002. *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/sida en 2002*, 29 août 2003 http://www.childinfo.org/eddb/hiv_AIDS/database.htm

jeunes femmes au Cameroun et plus de la moitié au Lesotho. L'autre est le fait que dans tous ces pays il y a plus de deux fois davantage de jeunes femmes infectées que de jeunes hommes.

Les raisons de la vulnérabilité plus grande des jeunes femmes à l'infection par le VIH sont leur vulnérabilité biologique, la discrimination à l'égard des femmes qui rend impossible de négocier les conditions des relations sexuelles, la violence dont elles sont victimes, le viol, la pauvreté et l'ignorance, autant de facteurs qui font que les femmes sont plus susceptibles d'avoir un rapport sexuel non protégé et non désiré. La Directrice exécutive du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme a noté que "des filles de plus en plus jeunes, prises dans la crise économique, se marient avec des hommes de plus en plus vieux"⁴⁴. Dans une enquête récente relative à l'Afrique du Sud, plus d'un tiers des jeunes femmes interrogées ont déclaré craindre de refuser des avances sexuelles, et un tiers environ ont signalé que leur premier rapport sexuel leur avait été imposé⁴⁵. De même, le Secrétaire général de l'ONU a engagé instamment les gouvernements à lutter contre les facteurs qui accroissent le risque, pour les femmes, de contracter le virus, notamment abus sexuels, coercition imposée par des hommes plus âgés, et promiscuité sexuelle de leur conjoint⁴⁶.

Ces taux élevés de prévalence de l'infection par le VIH parmi les jeunes, en particulier les filles et les jeunes femmes, signifient qu'une action massive en faveur de l'égalité entre les sexes, afin d'améliorer la santé en matière de sexualité et de procréation est une condition fondamentale de la survie de nombreux jeunes des deux sexes en Afrique subsaharienne et même pour les perspectives économiques futures de ces pays⁴⁷. Pour 100 infections par le VIH signalées en Afrique en 2001, plus de 99 peuvent être attribuées à un rapport sexuel non protégé⁴⁸. Comme on l'a vu plus haut, dans les pays pauvres, les jeunes femmes, plus encore que les jeunes hommes, sont très exposées, du fait de l'inégalité entre les sexes à la contamination par le VIH, la transmission hétérosexuelle étant responsable de plus de 70 % des infections par le VIH dans le monde⁴⁹.

Les enfants de moins de 15 ans sont également très vulnérables. Sur les 5 millions de nouvelles infections par le VIH en 2001, 2 millions concernent des femmes et 800 000 des enfants de moins de 15 ans⁵⁰. Deux mille enfants de moins de 15 ans deviennent chaque jour séropositifs⁵¹. Sur 10 nouvelles infections d'enfants, neuf ont lieu durant la grossesse, l'accouchement ou du fait de l'allaitement, et sont largement évitables⁵².

Les jeunes et l'accès à un travail convenable

L'OMD 8 concerne la nécessité d'un partenariat mondial pour le développement, car c'est le moyen d'assurer aux

LES FEMMES, LE VIH/SIDA ET LE MONDE DU TRAVAIL

De nombreuses femmes se trouvent dans des situations de subordination sexuelle et économique dans leurs relations personnelles ou sur le lieu de travail et ne peuvent donc exiger un rapport sexuel protégé ou refuser un rapport non protégé. L'éducation est également le principal moyen de défense contre l'infection, mais les filles sont les premières à quitter l'école pour aider aux soins ou gagner leur vie.

Source : Déclaration de l'OIT "Les femmes, le sida et le monde du travail", 5 mars 2004.

jeunes un emploi convenable et productif. Environ 100 millions de jeunes entrent sur le marché du travail chaque année, surtout dans les pays en développement⁵³. Dans beaucoup de pays, les jeunes femmes sont plus mal placées que les jeunes hommes pour trouver du travail. Celles qui ont moins de 12 années de scolarité sont particulièrement désavantagées⁵⁴.

Les difficultés que rencontrent les jeunes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, au moment d'entrer sur le marché du travail, sont illustrées par le niveau de revenu qu'ils signalent, par exemple en Amérique latine au cours des années 90. Ces données montrent que les jeunes âgés de 20 à 24 ans gagnaient deux fois moins que les adultes et s'ils sont âgés de moins de 19 ans, 30 % seulement de ce que gagnent les adultes⁵⁵.

L'absence de travail productif pour les jeunes a plusieurs graves conséquences économiques et sociales. Elle perpétue la transmission de la pauvreté entre générations et est associée à des niveaux élevés de criminalité, de violence, de toxicomanie et à la montée de l'extrémisme politique. Dans certains pays, la seule occupation rémunérée, pratiquement, qui s'offre aux jeunes hommes est le recrutement par les divers groupes armés impliqués dans une guerre civile. Pour les jeunes femmes, les pièges de la prostitution sont partout présents⁵⁶.

Cependant, il n'est pas facile d'obtenir des données fiables sur le chômage des jeunes. L'absence de collectes régulières des données sur l'emploi et le chômage dans beaucoup de pays en développement fait qu'il est impossible d'estimer de façon fiable les taux de chômage. Dans la plupart des pays en développement, la définition internationale du chômage est en outre un indicateur inadéquat de l'absence de possibilités de gains durables. Comme le note le DSRP relatif à Sri Lanka, la définition officielle de "l'emploi" utilisée au niveau international à des fins de comparaison est trop restrictive⁵⁷.

On considère comme "employées" des personnes qui n'ont peut-être pas travaillé plus d'une heure par semaine

dans un emploi rémunéré. Cette définition cache un sous-emploi qui peut être important, parmi les personnes qui ont besoin d'un emploi productif à plein temps. On a pu estimer que la proportion du sous-emploi pouvait aller jusqu'à 20 % de la main-d'œuvre totale.

Le DSRP relatif à Sri Lanka note également que les personnes "employées" selon la définition officielle englobent aussi un grand nombre de personnes qui sont classées comme "travailleurs familiaux non rémunérés", "qui sans aucun doute prendraient, s'il était disponible, un emploi rémunéré à plein temps"⁵⁸. Sont oubliées aussi les questions relatives au caractère convenable d'un emploi, étant donné que des millions de travailleurs migrants travaillent dans des emplois non qualifiés, mal rémunérés, principalement au Moyen-Orient, alors qu'ils préféreraient travailler dans leur pays, dans un emploi au moins également rémunéré ou mieux⁵⁹.

Il faudrait disposer d'enquêtes portant spécialement sur les niveaux de revenu des jeunes, les disparités entre jeunes femmes et jeunes hommes et leurs sources de revenu, notamment dans les activités du secteur informel. Le coût et la difficulté de ce genre d'enquêtes auprès des jeunes qui cherchent un emploi rémunéré ou qui sont employés, signifient que bien souvent les données ne sont pas disponibles.

Le Secrétaire général de l'ONU a créé un "réseau de l'emploi des jeunes"⁶⁰, dont la mission est de coordonner les efforts des organismes des Nations Unies, l'OIT et la Banque mondiale dans le domaine de l'emploi des jeunes. Les États Membres de l'ONU, dans une résolution de l'Assemblée générale (résolution 57/165) sont encouragés à préparer un examen et un plan d'action national de l'emploi des jeunes en septembre 2004 au plus tard. L'OIT, le Secrétariat de l'ONU, la Banque mondiale et d'autres institutions spécialisées compétentes sont invités à aider les gouvernements à le faire. Le Sénégal, l'Égypte, l'Indonésie, la Hongrie, Sri Lanka, la Namibie, l'Azerbaïdjan, le Brésil et l'Iran ont accepté d'être des pays pilotes au regard de la préparation de ces examens et plans d'action nationaux, et de faire connaître les pratiques optimales en matière d'emploi des jeunes⁶¹.

Le Sommet sur l'emploi des jeunes est un autre moyen de promouvoir l'emploi des jeunes⁶². Il existe dans certains pays des réseaux regroupant les associations de jeunes, le gouvernement, les ONG, le secteur privé et les établissements d'enseignement et de formation. Le but de ces réseaux est de mettre en œuvre des programmes et des politiques visant à donner aux jeunes des possibilités de gagner leur vie de façon viable. Ainsi, 65 réseaux auraient été mis en place au début de 2004; 25 d'entre eux ont lancé des projets⁶³.

Les jeunes et la violence

Bien que les questions ne soient pas traitées par un OMD, un autre indicateur concernant les jeunes reflète leur relation à la violence. Les jeunes, dans les pays pauvres, sont souvent exposés à la violence, qu'ils en soient les auteurs ou les victimes. Selon le Programme d'action de la jeunesse pour la paix et la justice, on compte plus de 300 000 enfants, parfois n'ayant pas plus de 8 ans, impliqués dans des conflits armés dans le monde. En outre, des centaines de milliers de jeunes sont recrutés dans les forces armées de pays qui ne sont pas actuellement engagés dans un conflit armé⁶⁴. Plus de 50 pays, dont beaucoup ne sont pas en guerre, recrutent actuellement des moins de 18 ans dans leurs forces armées. Dans certains pays, les moins de 18 ans peuvent être volontaires, par exemple au Royaume-Uni, en Slovaquie en Nouvelle-Zélande. Dans d'autres, comme l'Angola, Cuba et la Namibie, le service militaire obligatoire peut concerner des moins de 18 ans.

Durant 1996 et 1997, des enfants participaient à plus de 30 conflits armés, et beaucoup y sont encore engagés. Pendant une guerre, les garçons comme les filles sont utilisés par les forces gouvernementales et les forces rebelles pour les fins les plus diverses : ils peuvent se battre sur le front, être envoyés en mission de reconnaissance, travailler comme cuisiniers, messagers, être des esclaves sexuels ou des espions. Ils sont souvent recrutés de force, par exemple l'armée rebelle, dans la guerre civile ougandaise, a enlevé des milliers d'enfants et les a brutalisés⁶⁵.

ARGUMENT 3 :

Les raisons macroéconomiques d'investir dans la jeunesse

Des raisons macroéconomiques solides peuvent être avancées pour justifier un investissement plus important dans la jeunesse. L'argument met en évidence le lien entre l'amélioration de la santé et de l'éducation, en particulier chez les filles, et une croissance économique plus rapide. Le lien entre la mortalité infantile et le revenu par habitant est présenté à l'encadré 3 ci-dessous. D'autres données factuelles reposant sur une analyse rigoureuse portant sur plusieurs pays sont également discutées plus bas.

Une analyse complexe portant sur 109 pays entre 1960 et 1992 montre une forte corrélation entre l'inégalité entre les sexes dans l'accès à l'éducation et une croissance économique faible. Si l'on tient compte aussi d'autres facteurs, la recherche montre, en particulier, que des pays d'Asie du Sud, du Moyen-Orient et d'Afrique auraient pu avoir des

ENCADRÉ 3 LA RELATION ENTRE LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Examinons les taux de croissance du revenu par habitant dans plusieurs dizaines de pays en développement entre 1965 et 1995, ces pays étant classés en fonction de leur revenu et de leur taux de mortalité infantile en 1965 (la mortalité infantile est en effet une variable indirecte qui représente bien le niveau général de morbidité). Dans les pays qui commençaient avec un revenu par habitant inférieur à 750 dollars, et où les taux de mortalité infantile dépassaient 150 pour 1 000 naissances vivantes, le revenu n'a augmenté en moyenne que de 0,1 % par an; dans ceux où la mortalité infantile se situait entre 100 et 150, le taux de croissance en moyenne était de 1,0 % par an; dans ceux où le taux de mortalité infantile était inférieur à 100 pour 1 000 naissances vivantes, la croissance était en moyenne de 3,7 % par an.

Les pays où, initialement, le revenu se situait entre 750 et 1 500 dollars par habitant, ceux où les taux de mortalité infantile dépassaient 150, ont enregistré par la suite une croissance négative (une diminution de 0,7 % par an), tandis que ceux où la mortalité infantile se situait entre 100 et 150 pour 1 000, le taux moyen de croissance économique annuelle était de 1,1 %; ceux où ce taux était inférieur à 100 pour 1 000 ont connu une croissance moyenne de 3,4 %. Ainsi, même après avoir tenu compte du niveau initial du revenu, les pays où la santé publique était meilleure ont systématiquement obtenu une croissance économique plus élevée. De plus, la croissance économique a pour effet de fournir des ressources plus abondantes pour investir dans l'éducation et la santé publique, et ces investissements alimentent de leur côté la croissance.

Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain, 2003*, pages 68-69.

taux de croissance économique plus élevés depuis 1960 (cette augmentation des taux pouvant aller jusqu'à 0,9 point de pourcentage par an) s'ils avaient amorcé ou accentué un rééquilibrage entre les sexes dans l'éducation⁶⁶.

L'argument macroéconomique part de l'hypothèse qu'il existe une relation réciproque entre développement humain et croissance économique. D'une part, l'investissement consacré au développement humain encourage la croissance économique, et celle-ci, à son tour, facilite la contribution de l'État et de l'individu au développement humain (cercle vertueux). Et l'argument fonctionne a contrario. Un mauvais développement humain expliquera sans doute le déclin de l'économie, conduisant à une nouvelle détérioration du développement humain. Le risque de mise en place d'un cercle vicieux montre assez combien il importe qu'un pays cherche à préserver et accroître l'investissement qu'il a déjà consacré au développement humain. Par exemple, une fois qu'un pays a diminué la

mortalité infantile, l'investissement doit se poursuivre dans la santé des adolescents pour assurer que l'investissement initial n'est pas compromis.

Les données relatives à sept pays des Caraïbes montrent l'effet négatif sur l'économie de l'incapacité de résoudre les problèmes de santé des jeunes. Les données montrent les effets du coût des grossesses d'adolescentes, par comparaison avec celui des grossesses de femmes de plus de 20 ans⁶⁷. Deux composantes du coût ont été retenues : le coût financier (dépenses directes) et le coût économique (coûts d'opportunité d'autres utilisations de ressources et effets marginaux sur d'autres dépenses). Les estimations sont résumées à l'encadré 4.

L'investissement consacré à l'amélioration de la santé des jeunes enfants peut facilement être réduit à néant si on ne résout pas aussi les problèmes de santé qui se posent à des enfants plus âgés et à des adolescents, par exemple la contamination par le VIH, les grossesses d'adolescentes et la mauvaise nutrition. Comme on l'a noté plus haut, plus de 50 % des nouvelles infections par le VIH, chaque année, concernent des 15-24 ans. Les coûts de la pandémie ont été estimés : développement interrompu, perte de production agricole, perte de possibilité d'éducation, surcoût de la formation pour compenser les pertes de personnel, surcharge des services de soins de santé, traitement (s'il existe) et soins⁶⁸. La Commission Macroéconomie et santé estime les

ENCADRÉ 4 ESTIMATION DES COÛTS ÉCONOMIQUES DES GROSSESSES D'ADOLESCENTES

Le coût financier social net, sur toute la vie d'une cohorte unique de mères adolescentes dans la région des Caraïbes se situe entre 1 million de dollars au Guyana et 86 millions de dollars en République dominicaine... Les coûts financiers sociaux, qui englobent le coût des soins de santé, des transferts sociaux, le coût financier résultant de la criminalité imputable à [certains de ces] enfants, et l'aide familiale aux enfants, se situent en moyenne entre 28 dollars et 262 dollars par an par naissance ...

Le coût économique et social net, sur toute la durée de vie d'une cohorte de mères adolescentes va de 1,6 million de dollars au Guyana à plus de 335 millions de dollars en République dominicaine ... La somme des recettes fiscales perdues, le coût d'opportunité de la criminalité attribuée à [certains des] enfants quand ils deviennent adultes, et les avantages perdus du fait des dépenses publiques de transfert social et de soins de santé qui n'ont pas pu être versés à d'autres, se monte en moyenne à 33 dollars par an au Guyana et 363 dollars par an à Saint-Kitts.

Source : *Caribbean Youth Development Issues and Policy Directions. Étude de pays, Banque mondiale*, mai 2003, p 50.

avantages d'une infection par le VIH évitée, dans un pays pauvre, à 34 600 dollars, dans les pays où le gain annuel moyen est de l'ordre de 1 000 dollars⁶⁹.

ARGUMENT 4 :

L'argument microéconomique et les données factuelles

Il est également justifié, du point de vue microéconomique, d'investir en faveur de l'éducation et de la santé des jeunes, bien que les données factuelles soient insuffisantes. Knowles et Behrman (2003) ont examiné avec le plus grand soin les évaluations faites par la Banque mondiale des programmes actuellement menés en faveur des jeunes⁷⁰. Ils ont constaté l'absence de données d'évaluation fiables :

Dans les pays en développement, il n'y a pratiquement pas d'évaluation de l'efficacité des programmes actuellement menés en faveur de la jeunesse. Quand des estimations fiables de cette efficacité existent, les mesures faites portent généralement sur une période trop courte pour être utiles. Dans d'autres cas, il y a une information fiable mais uniquement sur un ou deux effets d'un investissement donné (par exemple les effets sur la productivité d'investissements dans l'enseignement de type classique). L'information portant sur d'autres effets, notamment un grand nombre de ceux qui seraient nécessaires pour obtenir des estimations des avantages sociaux obtenus, fait souvent défaut. Il y a là manifestement une lacune importante de la base factuelle relative aux investissements consacrés à la jeunesse⁷¹.

Knowles et Behrman n'ont pu trouver des données sur l'avantage en termes de coût, que pour 41 programmes visant les jeunes. Ces programmes entrent dans six catégories : éducation scolaire, formation civile et militaire, travail, santé de la procréation, santé scolaire, autres actions sanitaires, actions communautaires et autres. S'agissant de la santé de la procréation, les seules données fiables concernent les programmes d'enseignement de la santé procréative dans le milieu scolaire.

Résultats de l'évaluation

Un examen attentif de ces 41 programmes montre que certains sont très efficaces, par le bon rendement de l'investissement consacré aux jeunes. Les auteurs concluent également qu'il y a de bonnes raisons, en matière d'efficacité, d'utiliser les ressources publiques pour financer des

ENCADRÉ 5 ANALYSE COÛTS-AVANTAGES D'INTERVENTIONS VISANT LA JEUNESSE

... les données disponibles donnent à penser qu'il existe certains investissements hautement rentables dans la jeunesse dans les pays en développement, et qu'il y a de bonnes raisons, en termes d'efficacité, d'utiliser des ressources publiques complétant les ressources privées pour de tels investissements, en raison de défaillances de marchés tels que celui des capitaux, des assurances et de l'information ...

Le niveau plus ou moins élevé du rendement de différents investissements consacrés à la jeunesse dépend de façon décisive du contexte dans lequel ces investissements sont réalisés. Le taux de rentabilité de la scolarisation, par exemple, sera sans doute beaucoup plus élevé, dans une société dynamique où les techniques et les marchés changent rapidement, grâce à une intégration plus grande dans les marchés mondiaux. De nombreux investissements consacrés à la santé et à la nutrition tendent à avoir une rentabilité plus grande dans les situations où la santé et la nutrition sont médiocres au départ. Le rendement économique de l'investissement consacré à la santé de la procréation, conçu pour réduire les taux d'infection par le VIH, augmente proportionnellement avec l'incidence du VIH dans les groupes d'âge visés.

Source : Knowles, J. C. et Behrman, J. R.; 2003, "Assessing the Economic Returns to Investing in Youth in Developing Countries", version finale d'une étude présentée à la réunion d'experts sur l'évaluation des avantages économiques d'un investissement dans la jeunesse, organisée par l'Académie des sciences des États-Unis et la Banque mondiale.

programmes à bon rapport coût-efficacité visant les jeunes. Cependant, les auteurs admettent qu'il est difficile de généraliser d'une situation à une autre en raison de la diversité des paramètres (voir encadré 5). Par exemple, le rendement sur investissement consacré à l'enseignement scolaire dépend par ailleurs de la façon dont l'économie du pays utilise de façon productive les générations de jeunes instruits. En revanche, ils ont constaté que les investissements consacrés à la santé et à la nutrition sont efficaces, car ils dépendent moins d'autres conditions favorables.

Les programmes en faveur des jeunes qui ont le plus d'impact

Sur la base de leur analyse de 41 évaluations systématiques, Knowles et Behrman constatent que l'investissement consacré à la jeunesse a la rentabilité économique la plus élevée dans les cas suivants :

- La scolarisation, là où elle améliore la qualité de l'enseignement général, ou quand elle vise, par des bourses, des individus, des filles en particulier⁷²;

- L'éducation élémentaire des adultes et l'action de l'alphabétisation auprès des adolescents;
- Des investissements sélectifs dans certains services de santé scolaire, comme les compléments de micronutriments;
- Les investissements consacrés à la réduction de la consommation de tabac.

Dans l'examen des travaux de recherche auxquels ils se sont livrés, Knowles et Behrman ont dégagé une information utile sur l'ensemble des effets quantifiables d'un type particulier d'investissement. Ils résument "les effets larges" recensés par l'évaluation ou d'autres sources de données factuelles. On ne se propose pas de reproduire ici l'analyse détaillée des travaux spécialisés dont Knowles et Behrman ont fait la synthèse. On se

borne ici à un bref résumé des avantages principaux dans un domaine, la santé en matière de sexualité et de procréation. Les lecteurs sont invités à consulter le rapport original afin de trouver des renseignements plus détaillés, avec les références bibliographiques aux données factuelles.

C'est dans le domaine de l'éducation qu'un investissement massif aurait les effets multiplicateurs les plus divers. Ainsi, Knowles et Behrman recensent 13 effets quantifiés, sur les jeunes et la collectivité, d'une amélioration de l'éducation. Ce sont les effets suivants : augmentation de la productivité du travail, moins de risque de chômage des jeunes, moins de travail des enfants, moins de grossesses d'adolescentes, moins d'infections par le VIH et par d'autres maladies sexuellement transmissibles, meilleure santé et meilleure santé mentale, moindre risque de toxicomanie et

ENCADRÉ 6 EFFETS GÉNÉRAUX DES ACTIONS MENÉES : SANTÉ EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ ET DE PROCRÉATION

Forme d'investissement ou de programme	Effet général						
Infection par le VIH évitée	Meilleure santé	Infection secondaire par le VIH évitée	Tuberculose évitée	Réduction des coûts médicaux	Exclusion sociale évitée	Moins d'orphelins	Meilleure éducation
Mariage retardé (femmes seulement)	Meilleure éducation	Grossesses à l'adolescence évitées	Infection par le VIH évitée	MST évitées	Fécondité réduite	Abus physiques ou sexuels évités	
Amélioration de l'estime de soi	Meilleure santé mentale	Grossesses à l'adolescence évitées	Criminalité évitée	Toxicomanie, alcoolisme évités	Réduction de l'usage du tabac		
Abus physiques ou sexuels évités	Meilleure santé mentale	Criminalité évitée	Grossesses à l'adolescence évitées	Infection par le VIH évitée	MST évitées		
Grossesses à l'adolescence évitées	Meilleure santé	Éducation améliorée	Fécondité réduite	Avortements dangereux évités	Exclusion sociale évitée		
MST évitées	Meilleure santé	Réduction des coûts médicaux	Réduction de l'infection par le VIH	Stérilité évitée			
Fécondité réduite	Meilleure productivité du travail	Grossesses évitées à l'adolescence	Meilleure santé				
Avortements évités	Santé améliorée	Réduction des coûts médicaux	Stérilité évitée				
Mutilations génitales évitées	Meilleure santé	Meilleure santé mentale					

D'après : Knowles, J. et Behrman, J., 2003a, *Assessing the Economic Returns to Investing in Youth in Developing Countries, annexe C : The Components of Broad Effects of Investments in Youth*, 24 mars

d'alcoolisme et moins de risque de sévices ou abus physiques ou sexuels, meilleur contrôle de la fécondité des jeunes femmes, moins de risque d'exclusion sociale et probabilité réduite de violence et de conflit civil⁷³.

Les avantages d'un investissement dans la santé en matière de sexualité et de procréation

L'encadré 6 résume les divers effets quantifiables, inventoriés par le recensement des travaux effectués par Knowles et Behrman, d'un investissement important visant à améliorer la santé des jeunes en matière de sexualité et de procréation. Indépendamment des infections par le VIH qui seraient évitées, par exemple, sept effets bénéfiques majeurs sont constatés. Ce sont : une nette amélioration de l'espérance de vie et des perspectives de vie en bonne santé pour chaque individu, pas de risque d'infection par le VIH d'une personne à une autre, moins de risque de tuberculose⁷⁴, réduction du coût personnel et social des soins médicaux, moindre exclusion sociale, moindre nombre d'enfants orphelins, et augmentation probable des montants que les parents investissent dans l'éducation de leurs enfants⁷⁵.

On distingue également six effets bénéfiques potentiels par l'entremise d'un report de l'âge des jeunes femmes au mariage. Ce sont : les chances accrues de poursuivre des études, un moindre risque de grossesse à l'âge de l'adolescence, diminution du risque d'infection par le VIH et par d'autres maladies sexuellement transmissibles, réduction de la descendance complète et réduction des risques de violence physique et d'abus sexuels.

Les investissements consacrés aux moyens d'améliorer l'amour-propre chez les jeunes peuvent potentiellement produire de leur côté cinq avantages. Ce sont l'amélioration de la santé mentale, une diminution du risque de grossesse d'adolescente, un risque moindre de participer à un acte criminel ou de se livrer à la toxicomanie et à l'alcoolisme, et un moindre usage du tabac. Cinq avantages résulteraient de l'absence de sévices physiques et d'abus sexuels à l'encontre des jeunes. Ce sont une amélioration de la santé mentale, car tout indique que les abus sexuels perpétrés contre des femmes pendant l'enfance accroissent le risque, à l'âge adulte, d'une dépression. Diverses formes d'abus sexuels et physiques sont également des facteurs de risque de maladie mentale, de comportements sexuels à risque et de criminalité, de risques de grossesse à l'âge de l'adolescence, d'infections par le VIH et autres maladies sexuellement transmissibles, ainsi que de toxicomanie et d'alcoolisme⁷⁶.

Le fait de réduire le nombre de grossesses d'adolescentes comporterait cinq avantages. Le premier est une

amélioration des perspectives sanitaires, car les grossesses d'adolescentes et les accouchements précoces comportent souvent des complications, qui accroissent nettement la mortalité et la morbidité maternelles chez les femmes pauvres, par comparaison aux grossesses de femmes plus âgées de la même couche socioéconomique⁷⁷. Ne pas être enceinte à l'âge de l'adolescence signifie également de meilleures chances de rester à l'école et de poursuivre des études. Si la jeune personne est mariée, ne pas être enceinte pendant les années d'adolescence est également un moyen de mieux contrôler la fécondité. En évitant les grossesses à un âge très précoce on diminue également les risques d'avortement et de complications associées aux avortements réalisés dans des conditions peu sûres. Il y a également moins de risque d'exclusion sociale⁷⁸.

On peut repérer quatre types d'avantages découlant d'une prévention des infections sexuellement transmissibles⁷⁹ : l'amélioration des perspectives de la santé publique, une réduction des coûts des soins médicaux, une réduction du nombre des infections par le VIH et de sida⁸⁰, et une réduction du risque de stérilité, en particulier pour les femmes⁸¹. La diminution de la fécondité résultant du fait que les femmes ont la possibilité de rester à l'école ou de recevoir un enseignement en santé procréative, comporte également trois types d'avantages repérables. Le premier est une augmentation de la productivité du travail, qui profite à la société tout entière du fait du dividende démographique analysé plus haut. Le deuxième est une probabilité plus grande d'éviter les problèmes médicaux et autres associés à une grossesse à l'âge de l'adolescence. Un troisième avantage est une amélioration des perspectives de rester en bonne santé car "la grossesse expose la femme, à tous les âges, à un risque accru de morbidité résultant par exemple de causes telles que l'anémie, le paludisme, l'hépatite et la tuberculose, sans parler des risques de mortalité maternelle"⁸².

Le fait d'éviter des avortements dangereux chez les jeunes femmes comporte trois avantages. Il y a d'abord une réduction du risque de décès, étant donné que la majorité des avortements dans les pays en développement sont faits dans des conditions bien éloignées de la sécurité, par une personne qui n'a pas les connaissances médicales voulues⁸³. Les avortements dangereux sont un risque majeur de santé publique, et on estime qu'un tiers des femmes qui se font avorter dans des conditions peu sûres s'exposent à de graves risques de complications, mais que la moitié seulement d'entre elles reçoivent alors des soins hospitaliers⁸⁴. Les avortements réalisés dans des conditions peu sûres comportent aussi un risque de stérilité.

ARGUMENT 5 :

Les jeunes vivant dans la pauvreté sont socialement vulnérables pendant leur transition à l'âge adulte

Un cinquième argument milite en faveur d'une action importante pour la jeunesse comme moyen de réduire la pauvreté à l'échelon national : réduire la vulnérabilité des jeunes à tout un ensemble de situations défavorables pendant leur passage à l'âge adulte. Tous les groupes d'âge sont dans un certain sens dans un processus de transition d'un état stationnaire à un autre. Cependant, nombreux sont les jeunes qui, pendant leur passage à l'âge adulte, passent aussi de la dépendance à l'indépendance et se heurtent donc à des difficultés accrues du fait de tous ces changements⁸⁵. Cette transition, pour beaucoup, suppose qu'ils puissent faire face à un certain nombre d'incertitudes, afin de les surmonter : la fin de l'adolescence est une période d'incertitude radicale qu'il faut gérer⁸⁶.

Des événements essentiels tels que le mariage, la maternité, la migration sont négociables, contestés, chargés d'incertitude, mais présentent également des nouveautés et un caractère d'ambivalence⁸⁷.

L'entrée dans l'âge adulte est un processus qui diffère selon les sociétés. Il peut impliquer toute une série d'événements tels que le départ du domicile familial, l'achèvement des études, une migration, l'obtention d'un premier revenu, la création d'un nouveau ménage ou la procréation. Cela n'implique pas qu'il s'agisse d'un processus univoque, car plusieurs aspects de la transition à l'âge adulte peuvent également être réversibles⁸⁸. La transition n'est pas non plus la même pour tous les adolescents, et l'on constate des différences marquées, au sein d'une même société, entre les filles et les garçons. Qu'il s'agisse des filles ou des garçons, il existera aussi sans doute d'importantes disparités liées à des différences socioéconomiques et ethniques.

En d'autres termes, la capacité des enfants et des adolescents de passer avec succès à l'âge adulte sera puissamment déterminée par la société où ils vivent et dans ce contexte par leur sexe, leur situation socioéconomique, l'appui qu'ils reçoivent de leur famille, leur appartenance ethnique ou raciale, ou des combinaisons diversement complexes de ces facteurs. Une question empirique se pose donc à chaque pays, celle de recenser les causes de vulnérabilité ou d'incertitude auxquelles se trouvent confrontés les jeunes ou des sous-groupes de jeunes pendant cette "période caractérisée par l'incertitude et les potentialités"⁸⁹.

TROIS MOYENS DE CLASSER LES PAUVRES

En rapport avec cette perspective sur la vulnérabilité des jeunes se pose une question plus générale, celle de savoir comment définir les pauvres. Trois groupes de pauvres ont été inventoriés : les pauvres chroniques, les exclus et les pauvres ayant des capacités. Les pauvres chroniques sont ceux qui n'ont aucune capacité ou presque aucune de sortir de la pauvreté, comme c'est le cas des personnes âgées n'ayant pas de famille ou de pension, les personnes handicapées physiquement incapables de travailler, les personnes qui souffrent de maladies chroniques, ou les toxicomanes. Les pauvres qui sont "exclus" sont ceux qui voient leurs capacités de sortir de la pauvreté gravement limitées parce qu'ils n'ont pas le droit de faire partie d'une communauté plus large et d'un système politique qui puisse leur fournir des prestations. Ce groupe de pauvres inclut les personnes déplacées et notamment les réfugiés.

Un troisième groupe est composé des "pauvres qui ont des capacités"⁹⁰, c'est-à-dire ceux qui peuvent gérer d'une certaine façon les risques auxquels ils sont exposés par des stratégies de survie. C'est cette dernière définition des pauvres qui s'applique en particulier à de nombreux jeunes. Dans le cas du Ghana, par exemple, les pauvres ayant des capacités se trouvent sans doute parmi les groupes suivants : agriculteurs, enfants en situation difficile, jeunes vivant avec le VIH/sida, femmes désavantagées (en particulier les mères célibataires, les mères mal nourries enceintes ou allaitantes des zones rurales, mères adolescentes et prostituées), habitants des taudis des villes (dont beaucoup de jeunes chômeurs), victimes de pratiques néfastes (comme un mariage précoce) et chômeurs (en particulier les travailleurs non qualifiés qui ont perdu leur emploi, et les jeunes chômeurs)⁹¹. Il est probable que les jeunes se trouvent parmi ces groupes de pauvres ayant des capacités (en particulier les personnes qui vivent avec le VIH/sida, les femmes désavantagées, les habitants des taudis des villes, les victimes de pratiques néfastes et les chômeurs).

LES PAUVRES COMME GROUPE VULNÉRABLE

Le fait de considérer la vulnérabilité comme une cause de pauvreté a des conséquences précises pour le choix d'une politique. C'est ce que montre le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté du Nicaragua, qui constate qu'il est nécessaire de mieux protéger les groupes vulnérables :

On s'efforce également de faire une distinction entre les transferts publics qui doivent être faits sans condition ... et ceux qui sont des interventions ciblées, visant à améliorer le sort des groupes vulnérables qui sont victimes de difficultés temporaires. Des mécanismes de reconstitution des revenus ou de sortie de crise, inclus dans les programmes de

protection sociale, sont à l'étude, de façon que l'aide sociale et la création de capacités aillent de pair quand une crise frappe les pauvres, afin d'éviter le retour au paternalisme et à la dépendance⁹².

Il faut considérer que les jeunes qui ont des capacités sont des agents actifs qui cherchent à écarter l'incertitude quotidienne. Cette conception de la pauvreté reconnaît qu'il faut considérer que les pauvres ont des capacités différentes de réagir à leur sort, puis examine les moyens de réduire le risque, pour un individu ou un groupe, de connaître des difficultés. L'un des moyens de le faire est de créer des mécanismes de protection sociale afin de permettre aux plus vulnérables, en tant qu'individus ou au sein d'un groupe, de mieux gérer les risques. Ces politiques peuvent aller d'un élargissement de l'accès à la formation pour améliorer les compétences, à un élargissement de l'accès au crédit. D'autres mesures consistent par exemple à créer des mutuelles d'assurance maladie ou d'assurance sociale afin de rendre plus régulier le revenu et permettre aux intéressés de mieux faire face aux imprévus⁹³.

Comme on l'a vu plus haut, les jeunes sont diversement équipés pour faire face à l'incertitude lors de leur passage à l'âge adulte. Cette diversité des capacités s'explique par des facteurs comme le sexe, l'origine géographique, le niveau de revenu du ménage d'origine. Dans les pays les plus pauvres, les jeunes les plus vulnérables sont sans doute les jeunes filles et les jeunes femmes, ceux où le revenu des parents est le plus faible, et ceux qui vivent dans les zones rurales. Le risque d'infection par le VIH et le sida est considérablement plus grand chez les pauvres, en particulier s'ils sont mobiles comme le montre le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté établi par le Gouvernement du Malawi (voir encadré 7).

Un aspect important de ce passage à l'âge adulte concerne, pendant l'adolescence et après, les questions de santé en matière de sexualité et de procréation. À un extrême, ce passage peut être invisible ou à peine visible, quand par exemple une très jeune fille n'ayant pas été à l'école est contrainte de se marier avant la puberté et passe ainsi d'une dépendance à une autre. Le mariage d'enfants est illégal mais est toujours pratiqué; les mariages précoces demeurent chose courante dans certaines parties de l'Afrique, en Asie du Sud et dans les États arabes⁹⁴. À l'autre extrême, le passage à l'âge adulte peut être prolongé, peut impliquer des aller et retour entre différents statuts : étudiant à plein temps, individu subvenant à ses besoins, salarié à plein temps. Cette situation a toute chance de se produire dans les pays à revenu intermédiaire ou élevé, où les jeunes ont souvent du mal à obtenir d'emblée un emploi convenable avec des perspectives de carrière.

ENCADRÉ 7 LA PAUVRETÉ ET LE VIH/SIDA

Il existe entre l'infection par le VIH, le sida et la pauvreté des relations évidentes. La pauvreté est l'un des principaux moteurs de l'épidémie. Les personnes vivant dans un état de pauvreté grave ou qui s'aggrave sont plus vulnérables à l'infection par le VIH pour plusieurs raisons. D'abord, ils n'ont qu'un accès médiocre aux soins de santé, soit qu'ils ne puissent payer des soins de qualité, soit en raison de l'insuffisance de ressources consacrées aux services médicaux gratuits, du fait de la pauvreté générale du pays. Cette difficulté d'accès aux soins signifie que l'état de santé général est mauvais, ce qui accroît le risque d'infection par le VIH et de progression du sida.

Deuxièmement, à la recherche d'un revenu de subsistance et de survie, les personnes qui vivent dans la pauvreté participent à des migrations de main-d'œuvre qui entraînent la rupture du couple, ce qui accroît le risque de promiscuité sexuelle ou de multiplication des partenaires sexuels, et donc le risque d'infection par le VIH. En outre, les femmes vivant dans la pauvreté peuvent se trouver contraintes d'entrer dans une relation sexuelle comportant des risques, en échangeant des faveurs sexuelles contre des moyens de subsistance. Cela accroît leur vulnérabilité à l'infection par le VIH. Enfin, les pauvres ont peu accès à l'information, notamment l'information relative au sida, qui est pourtant d'importance critique pour prendre des décisions en connaissance de cause et faire des choix éclairés au sujet de leur sexualité.

Source : Gouvernement du Malawi, 2002, *Malawi Poverty Reduction Strategy Paper*, p.86

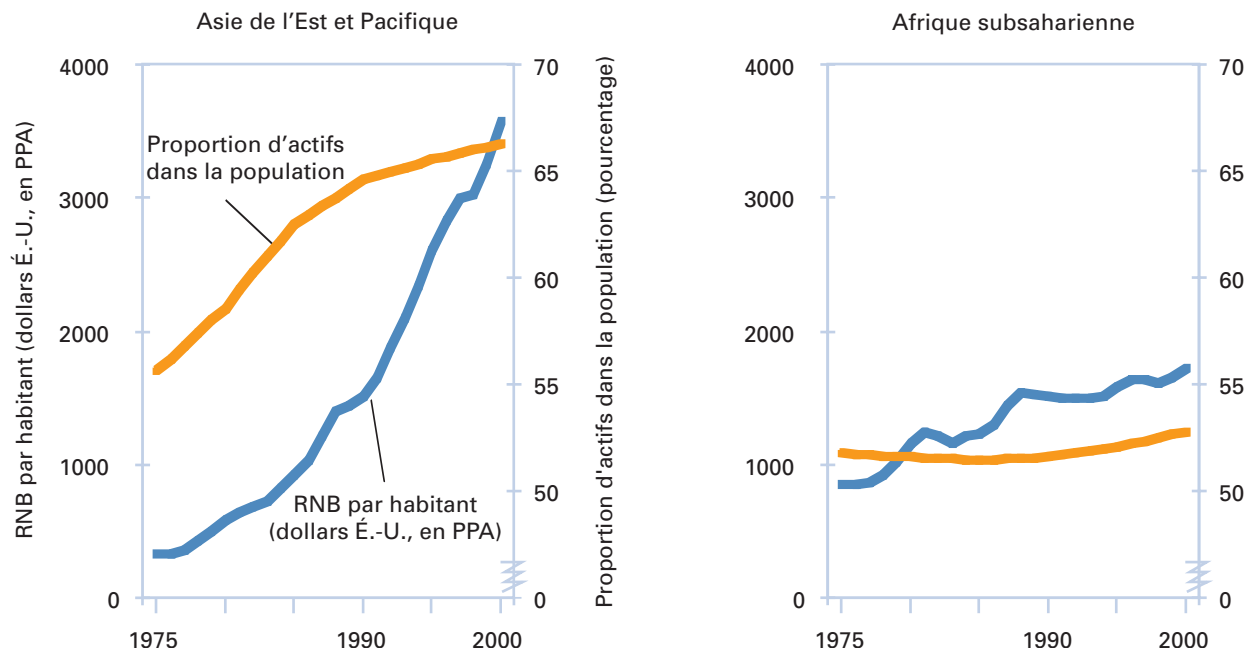
ARGUMENT 6 :

Valoriser les avantages de la transition démographique

Le sixième argument en faveur d'un investissement public plus grand au profit de la jeunesse, plutôt que d'autres groupes d'âge, découle des avantages à long terme à en attendre. L'importance relative des générations peut avoir des avantages dont les pays pauvres peuvent tirer parti en investissant dans le potentiel productif que représentent plusieurs cohortes actuellement nombreuses de jeunes. Cet argument, a contrario, signifie que si les gouvernements et le secteur privé ne parviennent pas à satisfaire les besoins d'emploi du grand nombre de jeunes dans leur population, cela entraînera, pour l'avenir, un lourd fardeau pesant sur l'économie et la société.

L'analyse démographique récente s'est déplacée de l'étude de l'accroissement de la population en soi, vers une étude plus fine de la pyramide des âges, en pleine évolution, et de ses conséquences pour le développement⁹⁵. Cette nouvelle analyse montre qu'à mesure que la part de chaque tranche d'âge dans la population évolue, il en va de

Graphiques 5 and 6 Corrélation entre la part d'actifs dans la population, en pourcentage, et revenu national brut par habitant (en parité de pouvoir d'achat et en dollars), Asie de l'Est et Afrique subsaharienne, 1975-2000



Source : UNFPA, 2003, *Achieving the Millennium Development Goals: Population and Reproductive Health as Critical Determinants*, p. 5.

même de l'effet comparé de son activité économique sur l'économie du pays. Par exemple, si la part des jeunes augmente dans la population d'un pays, cela signifie qu'il faut consacrer un investissement plus important à l'éducation et aux soins de santé, notamment de santé procréative de ce groupe. En revanche, une économie où les adultes dans la force de l'âge représentent un groupe nombreux, profite d'une bonne assiette fiscale et d'une plus grande propension à épargner. Les pays où la population âgée est nombreuse ont besoin au contraire d'investissements permettant d'accroître les retraites et de mieux fournir les soins de santé aux personnes âgées⁹⁶.

Cette nouvelle analyse montre que les dirigeants doivent reconnaître cette relation complexe entre développement économique et développement humain en tenant compte des effets de la transformation de la pyramide des âges. L'impact potentiel de cette transformation est désigné sous le nom de prime ou dividende démographique. C'est l'occasion favorable où la mortalité et la fécondité commencent à baisser, et où les gouvernements peuvent recueillir les avantages de l'augmentation de la proportion d'adultes actifs par rapport aux inactifs. Il en résulte en effet un allègement du fardeau de la dépendance, mais pour en tirer parti il faut investir en créant des emplois, en améliorant la santé publique, en réalisant une plus grande égalité entre les sexes et en améliorant l'enseignement⁹⁷.

La réalisation de cette prime démographique suppose également non seulement des politiques de qualité, notamment une politique en faveur de la jeunesse, du secteur social, de la santé publique et de l'éducation, mais aussi une grande discipline budgétaire, et des efforts pour encourager un bon fonctionnement des marchés. A contrario, le manque d'investissement dans le secteur public et le secteur privé aboutit à une augmentation du chômage et à des difficultés insupportables dans le secteur de la santé publique, de l'éducation et de la protection sociale, à mesure que la population en âge de travailler commence à vieillir⁹⁸.

Les graphiques 5 et 6 montrent l'impact d'une forte proportion d'actifs sur le revenu national brut (RNB). Le graphique 5 montre le lien étroit entre l'augmentation de la proportion d'actifs et la hausse du revenu par habitant en Asie de l'Est et dans le Pacifique, relation qui a été systématiquement positive au cours des 25 dernières années. Le graphique 6, en revanche, montre l'évolution de l'Afrique subsaharienne pendant la même période, la part d'actifs dans la population étant plus faible et stable, ce qui se traduit par une hausse plus modérée du revenu par habitant.

Un autre avantage potentiel important, pour les gouvernements, du dividende démographique est le moindre risque de guerre civile. Une analyse des données démographiques et du nombre de guerres civiles entre 1990 et 2000

montre que les pays où la proportion de jeunes dans la population est grande et où l'urbanisation est rapide sont généralement plus instables sur le plan politique ou plus vulnérables à des troubles civils graves⁹⁹. La question de la corrélation entre la forte proportion de jeunes dans la population et la susceptibilité plus grande d'un pays aux troubles civils est examinée à propos de l'argument 7.

Combien de temps les pays en développement ont-ils pour tirer parti du dividende démographique? Dans les pays où la fécondité a fortement diminué au cours des 20 dernières années, la proportion d'actifs dans la population (les 15 à 60 ans) a augmenté. C'est le cas pour beaucoup de pays d'Amérique latine et des Caraïbes, où le moment le plus favorable sera les années 2018-2020 (voir tableau 14). Dans les pays les moins avancés, au contraire, où la fécondité reste élevée et où elle diminue le plus lentement, ce moment favorable n'apparaîtra pas avant près de 50 ans (voir tableau 14).

ARGUMENT 7 :

Une population jeune et le risque accru de conflit social

Le dernier argument, peut-être le plus émotionnel, à présenter aux dirigeants pour les inciter à investir massivement en faveur de la jeunesse concerne les avantages à attendre sur le plan de la sécurité nationale et une diminution du risque de troubles civils et même de conflit armé engageant le pays. Les jeunes sont disproportionnellement à l'origine des infractions violentes et sont également plus que d'autres groupes d'âge susceptibles d'être victimes de ces violences (voir encadré 8)¹⁰⁰. Le comportement délinquant de certains jeunes hommes

Table 14 La prime démographique : le moment le plus favorable pour les pays en développement

Région ou sous-région	Période où la proportion d'actifs (15 à 60 ans) sera au maximum
Pays en développement, hors PMA	2036-2038
PMA	Après 2050
Amérique latine et Caraïbes	2018-2020
Asie occidentale	2023-2028
Asie du Sud et Asie centrale	2037-2038
Afrique subsaharienne	Après 2050

Source : UNFPA, 2003, *L'état de la population mondiale, 2003: Making 1 Billion Count: Investing in Adolescents' Health and Rights*, draft, p10

ENCADRÉ 8 LES CONFLITS VIOLENTS ET LES JEUNES

Les actes de violence tels que le vol avec violence, les coups et blessures et le meurtre sont des problèmes tout à fait réels dans beaucoup de villes des pays en développement, où la population est fortement concentrée dans le centre ou dans des banlieues pauvres. Les jeunes, en particulier les jeunes hommes, représentent le groupe le plus nombreux tant parmi les victimes que parmi les auteurs d'actes de violence urbaine. Par exemple, en 2000, 63 % des victimes d'homicides à Bogota (Colombie) étaient des jeunes hommes de 18 à 34 ans, et les jeunes de 15 à 24 ans, qui représentaient 25 % de la population, ont commis 35 % des actes de violence.

Dans certains quartiers, les bandes se battent pour conserver un territoire, ce qui crée une atmosphère de crainte et d'insécurité. Les jeunes femmes en particulier sont vulnérables à la violence à l'intérieur de la famille et aux abus sexuels. Bien souvent, la violence se multiplie quand il n'y pas de force de police présente, ou en raison de l'indifférence à l'égard de l'ordre public ou du manque de confiance envers le gouvernement.

Source : Ziss, R. et Dick, E., 2003, *The Relevance of the Informal Sector to Youth Employment and Social Integration*, Banque mondiale et Coopération allemande, Youth Employment and Social Integration in Developing and Transition Countries, SUM Consult GmbH, Wiesbaden et Eschborn (Allemagne), mai, p. 26-27.

en particulier (homicides, cambriolages, coups et blessures, viols) figure parmi les principales sources d'insécurité dans une société donnée¹⁰¹. Les hommes âgés de 15 à 34 ans sont les auteurs de trois quarts des infractions violentes connues¹⁰².

Les jeunes qui sont victimes de la violence risquent également de souffrir, dans l'immédiat et à long terme, des conséquences de cette violence : dépression, alcoolisme, toxicomanie, phobies diverses¹⁰³. Les jeunes victimes de la violence peuvent à leur tour se tourner vers elle¹⁰⁴. Parmi les autres conséquences négatives, il faut mentionner le fait que, pour la victime, ses études sont souvent compromises, ses aspirations sont malmenées, ce qui entraîne, plus tard, une moindre capacité de gagner sa vie¹⁰⁵. Les victimes d'actes de violence voient également leur identité compromise, et ont généralement moins confiance en autrui¹⁰⁶.

Grâce à des enquêtes menées dans 56 pays durant les années 90¹⁰⁷, on peut recenser les pays où les taux d'homicide impliquant des jeunes sont les plus élevés. Ces pays sont situés surtout en Amérique latine (Colombie, El Salvador, Porto Rico, Brésil, Venezuela, Équateur, Mexique, Paraguay et Cuba) mais comprennent également les États-Unis et certains pays en transition (Fédération de Russie, Kazakhstan, Turkménistan, Azerbaïdjan, Tadjikistan, Kirghizistan, Bélarus, Ukraine, Lettonie, Estonie,

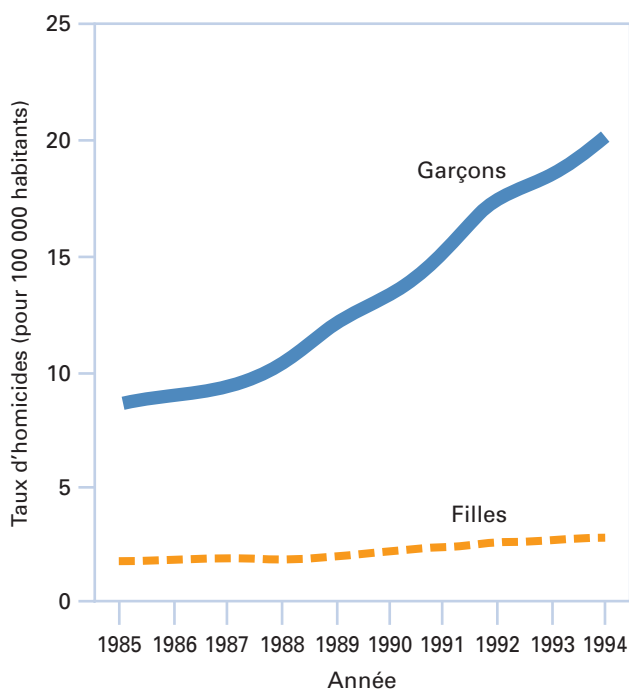
République de Moldova et Lituanie). Le Rapport de l'OMS sur la violence et la santé, dans son chapitre sur la violence des jeunes, note :

En dehors des États-Unis d'Amérique, où le taux se situe à 11,0 pour 100 000, la plupart des pays où le taux d'homicides impliquant des jeunes dépasse 10,0 pour 100 000 sont des pays en développement ou des pays qui connaissent des changements sociaux et économiques rapides¹⁰⁸.

LE TAUX D'HOMICIDES PARMIS LES JEUNES AUGMENTE

Le taux d'homicides parmi les jeunes augmente entre 1985 et 1994 et concerne surtout les jeunes hommes (voir graphique plus bas). Les pays en développement et les pays en transition sont ceux qui ont connu la croissance la plus rapide du taux d'homicides parmi les jeunes au cours de cette période. En outre, ces homicides sont commis dans des conditions de plus en plus violentes, la méthode utilisée étant de plus en plus l'arme à feu. Par exemple, en Europe orientale et dans l'ex-Union soviétique, le taux d'homicides impliquant des jeunes a fortement augmenté après l'effondrement du communisme, entre 1989 et les années 90. Dans la Fédération de Russie, entre 1985 et 1994, le taux d'homicides parmi les 10 à 24 ans a augmenté de plus de 150 %. Pendant la même période, dans beaucoup de

Graphique 6 Les tendances mondiales des taux d'homicides parmi les jeunes hommes et les jeunes femmes âgés de 10 à 24 ans, 1985-1994^a



a D'après des données de mortalité établies par l'OMS pour 66 pays.

Source : OMS, 2002, *Rapport mondial sur la violence et la santé*, figure 2.2.

Graphique 7 La proportion de jeunes (15 à 29 ans) dans la population de plus de 15 ans et le risque de guerre civile nouvelle, entre 1990 et 2000

Catégorie de stress démographique	Proportion de jeunes adultes en 1995	Risque d'éclatement d'une guerre civile 1990-2000
Extrême et élevé	40,0 % et plus	33 %
Moyen	30,0 à 39,9 %	18 %
Faible	Moins de 30,0 %	11 %

Source : Cincotta, R., Engelman, R. et Anastasion, D., 2003. *The Security Demographic: Population and Civil Conflict After the Cold War*, p. 48.

pays en transition, on a vu une forte augmentation de la proportion de décès par balle, la proportion de jeunes trouvant la mort de cette façon faisant plus que doubler en Azerbaïdjan, Lettonie et Fédération de Russie¹⁰⁹.

Les jeunes des quartiers pauvres sont plus susceptibles de commettre des coups et blessures et des vols à main armée, mais aussi d'être victimes de crimes violents. On en trouve la preuve dans les enquêtes menées aux États-Unis, au Pérou et au Brésil, mais aussi au Danemark, en Nouvelle-Zélande et en Suède¹¹⁰.

Cependant, on notera que la recherche montre que seules de faibles proportions des jeunes qui commettent des violences sont susceptibles de continuer à en commettre à l'âge adulte. Les résultats établis par l'Enquête nationale sur la jeunesse, aux États-Unis, où on a suivi un échantillon national de jeunes âgés de 11 à 17 ans en 1976 jusqu'à ce qu'ils atteignent 27 à 33 ans, montrent que trois quarts de ces jeunes qui avaient commis des violences graves ont abandonné ce comportement violent au bout de un à trois ans. Ces résultats donnent à penser que la majorité des jeunes qui commettent des actes de violence ne conservent pas ce comportement après l'adolescence¹¹¹.

À maints égards, cet argument, qui repose sur la menace que les jeunes feraient peser sur l'ordre public, n'est que la présentation inversée de l'argument précédent, relatif aux avantages qu'un pays retire d'une situation démographique favorable. Ainsi, le fait que les équipes dirigeantes ne consacrent pas les ressources disponibles pour la lutte contre la pauvreté à la jeunesse, fortement représentée dans la population du pays, a toute chance d'accroître le risque de troubles de l'ordre public et d'insécurité.

Une forte proportion de jeunes dans la population adulte a toujours été associée à des violences politiques et au renversement des gouvernements. On a noté maintes fois que la révolution anglaise, au dix-septième siècle, et la révolution française à la fin du dix-huitième siècle, ainsi que la plupart des bouleversements que les pays en développement ont connus au vingtième siècle ont eu lieu à des

ENCADRÉ 9 DU FARDEAU DÉMOGRAPHIQUE À LA PRIME DÉMOGRAPHIQUE

... à la fin du 20^e siècle, l'évolution de la pyramide des âges dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord place cette région dans une position unique. Entre 1990 et 2020, l'accroissement de la population économiquement active (les 15 à 64 ans) dépassera celui de la population d'inactifs d'une marge beaucoup plus grande que dans toute autre région du monde. Comme l'expérience de l'Asie de l'Est le montre, cette différence – appelée prime démographique – donne à la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord une possibilité très nette d'accélérer sa croissance économique, par une accumulation plus rapide de facteurs de production.

L'abaissement des ratios de dépendance implique un potentiel d'augmentation de l'épargne et de l'investissement. La croissance rapide de la main-d'œuvre, en particulier avec les progrès de l'éducation et l'élévation de l'espérance de vie, offre à l'activité économique un ensemble plus vaste de travailleurs productifs. De ce fait, les dirigeants des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord se trouvent face à de nouveaux défis. Les changements démographiques modifient la cible des politiques suivies, qui se déplace de l'action dans le domaine de la santé et de l'éducation pour une population jeune, vers la création d'emplois et l'accroissement de la production.

Source : "Creating 100 Million Jobs for a Fast-Growing Work Force; overview" *Unlocking the Employment Potential in the Middle East and North Africa: Toward A New Social Contract*. Réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale tenues le 19 septembre 2003 à Dubai, p. 3. <http://lnweb18.worldbank.org/mna/mena.nsf>

moments où la proportion de jeunes dans la population de ces pays était particulièrement élevée¹¹². Un risque accru de violence politique vient souvent d'une augmentation du nombre de jeunes instruits, qui voient leurs chances de parvenir à l'élite politique ou économique trop limitées¹¹³.

LIEN ENTRE UNE POPULATION JEUNE ET LES TROUBLES CIVILS

Les pays où les jeunes sont nombreux dans la population sont plus susceptibles de s'engager dans de nouveaux conflits armés. Des analyses récemment publiées montrent que quand la proportion des 15 à 29 ans dépasse 40 %, le risque de guerre civile est 2,3 fois plus élevé que dans les pays où la proportion de jeunes est moins grande¹¹⁴. La variable mesurée dans ces travaux était le nombre de guerres civiles commencées entre 1990 et 2000, et les données concernant 145 pays.

En 2005, la proportion de jeunes dans la population dépassait 40 % dans 102 pays (voir liste de pays à l'annexe 4). Presque tous les pays ayant une population de jeunes adultes supérieure à 50 % sont situés en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient. Dans neuf pays d'Amérique

latine, les jeunes représentaient de 40 à 50 % de la population.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord par exemple, on constate qu'un grand nombre de jeunes sont instruits et en chômage (voir encadré 9). La proportion de chômeurs qui sont jeunes va de 37 % de tous les chômeurs au Maroc à 73 % en Syrie¹¹⁵. Les jeunes, en moyenne, représentent un peu plus de la moitié des chômeurs dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour lesquels on dispose de données¹¹⁶, et cela en dépit du niveau d'instruction assez élevé de ces jeunes.

Les données factuelles les plus récentes montrent que la présence d'un grand nombre de jeunes dans la population d'un pays est l'un de facteurs qui rendent compte du risque plus grand, pour le pays, d'être engagé dans un conflit violent. Si par rapport aux plus de 30 ans, les hommes de 15 à 29 ans sont nombreux, le risque de conflits violents est plus grand, de même que leur gravité, mesurée par le nombre de victimes faites par la guerre¹¹⁷. La proportion plus grande de jeunes hommes dans la population adulte rend compte de façon cohérente de plus d'un tiers de la variance de la gravité de conflits récents, même si l'on tient compte de différences de niveau de revenu par habitant et du degré d'inégalité dans le pays¹¹⁸.

Un risque plus grand de guerre civile, dans un pays pauvre, est également lié au fait que les jeunes ne sont pas scolarisés, et donc ont du mal à trouver un emploi. Les pays où les jeunes sont faiblement scolarisés sont, toutes autres choses égales par ailleurs, plus susceptibles d'être engagés dans des troubles civils. Selon des recherches faites par la Banque mondiale, un pays qui était déchiré par une guerre civile, entre 1965 et 1999, a en moyenne 45 % seulement de jeunes hommes scolarisés dans le secondaire. Comme les jeunes chômeurs de sexe masculin sont les premiers candidats au recrutement comme soldats dans une guerre civile, leur faible scolarisation est associée à une propension plus grande à participer à un conflit intérieur. Une analyse statistique multivariée montre que si la population de garçons scolarisés dans l'enseignement secondaire augmente de 10 points de pourcentage, toutes autres choses égales par ailleurs, le risque de guerre civile dans ce pays diminue, passant de 14 % à 10 % environ¹¹⁹.

Les pressions démographiques telles que la forte proportion de jeunes dans la population ne sont pas bien entendu la seule cause, ni même la cause la plus importante, des guerres civiles qui entraînent un effondrement de l'État. Une étude majeure de 114 exemples d'États défailants entre 1955 et 1998, utilisant près de 1 300 variables politiques, démographiques, économiques, sociales et environnementales, montre néanmoins que la forte proportion de jeunes dans la population adulte est l'un des facteurs explicatifs¹²⁰. Une forte proportion de jeunes âgés

de 15 à 24 ans dans la population adulte semble être un facteur décisif, même si ce n'est pas en soi la cause majeure des conflits violents et généralisés¹²⁰.

Les principaux facteurs associés à la défaillance d'un État sont le faible niveau de développement économique, qui se reflète par exemple dans une forte mortalité infantile; le type de régime où les institutions politiques sont fragiles, une démocratie partielle par exemple; là où la population est nombreuse, alors que l'ouverture au commerce est étroite. Cependant, l'analyse montre aussi que les variables démographiques et sociales statistiquement significatives associées à la défaillance d'un État sont : la forte proportion de jeunes (le ratio des 15 à 29 ans aux 30 à 54 ans), une forte urbanisation de la population, une proportion élevée de travailleurs salariés ou de personnes à la recherche d'un emploi et l'ampleur de la fragmentation ethnique de la population. Selon le même ensemble de données, un ratio élevé de jeunes par rapport à une population adulte plus âgée compte aussi pour beaucoup, statistiquement, dans une analyse des facteurs associés aux guerres ethniques¹²².

Une autre analyse indépendante des pays, entre 1950 et 2000, montre que la forte proportion de jeunes dans la population adulte accroît le risque de conflit armé interne dans les pays où la situation économique est marquée par

la stagnation¹²³. La combinaison d'une forte proportion de jeunes dans la population adulte et de mauvais résultats économiques accroît considérablement les risques de conflit politique dans un pays donné. Comme on l'a vu plus haut, ceci s'applique potentiellement en particulier à l'Afrique subsaharienne et aux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

En fait, il est possible de distinguer des pays, sur la base des données de 2000, qui sont exposés à un risque plus grand de conflit armé à l'aide des trois critères que sont la forte proportion de jeunes, les mauvais résultats économiques et l'instabilité du régime politique¹²⁴. Ces pays sont les suivants : Zambie, Kenya, Zimbabwe, Yémen, Niger, Togo, Iran et Jordanie. En outre, on a noté que la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, la Tanzanie et la Guinée risquaient d'être exposées à un risque considérablement accru de conflit armé si ces pays n'entretiennent pas une forte croissance économique, phénomène qui s'est produit à la fin des années 90¹²⁵. Dans le cas de la Syrie et du Honduras, une forte proportion de jeunes dans la population adulte et des difficultés économiques sont également évidentes, mais ces deux pays semblent moins sujets à des situations de conflit en raison de la nature de leur régime politique¹²⁶.



4 Suggestions sur la façon de présenter l'argumentaire

LA VALEUR POLITIQUE DE PREUVES SOLIDES DE L'IMPACT D'UN PROGRAMME

Pour justifier l'investissement d'un surcroît de ressources afin de répondre aux besoins des jeunes, les données factuelles à présenter devront de préférence être assez solides afin de constituer la base d'une analyse coûts-avantages comparée. Comme on l'a noté plus haut, l'estimation du taux de rendement sur investissement d'un programme particulier, par rapport à d'autres, est le meilleur moyen de choisir un programme efficace. Ces résultats réduisent considérablement l'incertitude quant aux résultats, à laquelle les dirigeants se trouvent aux prises au moment de décider comment investir un surcroît de ressources.

L'un des meilleurs exemples est la façon dont les résultats de l'évaluation de PROGRESA, le programme éducation, santé et nutrition mis en œuvre au Mexique (voir encadré 10), ont été utilisés pour justifier la poursuite du financement et en fait l'élargissement du programme en dépit d'un changement de gouvernement au Mexique en 2000.

... le Gouvernement Fox a récemment changé le nom du programme de 'Progresa' à 'Oportunidades', mais a conservé les principaux éléments du programme et les plans d'extension aux zones urbaines, moyennant un prêt d'un milliard de dollars – le plus important jamais consenti – par la Banque interaméricaine de développement¹²⁷.

À compter du début de 1998, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires a mené une évaluation de l'impact du programme Progresa, en s'inspirant d'une conception expérimentale, et a publié une série de rapports entre novembre 1998 et novembre 2000.

Le programme était échelonné de façon à faciliter l'étude de son impact. On a ainsi désigné au hasard 320 villages pour les inclure dans un groupe recevant des prestations à partir de mai 1998, un autre ensemble de 186 villages servant de groupe de contrôle, et qui n'ont reçu ces prestations que 20 mois plus tard¹²⁸. Environ 24 000 ménages de ces villages ont fait l'objet d'une enquête, à cinq reprises, entre 1997 et 1999.

Les résultats de l'évaluation ont montré qu'une proportion croissante d'enfants passent du primaire au secondaire, l'augmentation étant de près de 20 %. L'emploi d'enfants a également diminué de 15 % environ

à mesure que la scolarisation augmentait. On a également constaté que le programme avait un effet positif net sur la santé des participants, qu'il s'agisse de jeunes enfants ou d'adultes. On a estimé que les avantages éducatifs, qui se traduisent par de meilleures possibilités de gagner sa vie après, sont supérieurs aux coûts engagés, de l'ordre de 40 à 110 %. Les effets positifs sur la santé et la nutrition accroissent encore les avantages par rapport aux coûts du programme entrepris¹²⁹.

L'une des utilisations de l'analyse coûts-avantages est de montrer que dans les zones rurales mexicaines au moins, le paiement aux parents d'une petite somme pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école, est un moyen plus rentable d'améliorer la scolarisation que de construire de nouvelles écoles¹³⁰.

Les preuves de l'impact réellement obtenu sur l'éducation et la santé publique, établies par des méthodes d'évaluation solides, sont des éléments décisifs si l'on

ENCADRÉ 10 PROGRESA - LE PROGRAMME "ÉDUCATION, SANTÉ ET NUTRITION" DU MEXIQUE

Le programme PROGRESA a commencé ses opérations en août 1997; il cherchait à remédier à la malnutrition, la morbidité, les taux élevés de mortalité infantile, la forte fécondité, le nombre élevé d'abandons scolaires et les conditions de vie généralement malsaines. L'idée était essentiellement simple : payer les familles pour qu'elles envoient les enfants à l'école, et qu'ils y soient vus par des soignants.

Dans le cadre d'une stratégie globale de réduction de la pauvreté au Mexique, PROGRESA était mené de front avec d'autres programmes qui visaient à développer l'emploi et les activités génératrices de revenu, et à construire des équipements au niveau local.

À la fin de 1999, PROGRESA couvrait environ 2,6 millions de familles, soit environ 40 % de toutes les familles rurales et un neuvième de l'ensemble des familles au Mexique. À l'époque, le programme était opérationnel dans près de 50 000 localités relevant de plus de 2 000 municipalités dans 31 États de l'Union. Le budget de PROGRESA était en 1999 de 777 millions de dollars environ, soit l'équivalent de 0,2 % du PIB du Mexique. Le programme a servi de modèle à des opérations semblables au Honduras, au Nicaragua et en Argentine.

Source : Targeted Interventions to Reduce and Prevent Poverty, International Food Policy Research Institute - <http://www.ifpri.org/>

veut faire largement accepter cette nouvelle méthode de lutte contre la pauvreté, qui s'appuie sur des transferts conditionnels en espèces.

Les résultats de l'évaluation de la première série de programmes menés au Mexique, au Brésil et au Nicaragua montrent que le principe du transfert conditionnel en espèces est un moyen efficace de faciliter l'accumulation du capital humain chez les ménages pauvres. Le succès est acquis : la scolarisation augmente, les soins de médecine préventive s'améliorent et la consommation des ménages s'élève¹³¹.

Cependant, en dépit de ces indications prometteuses de l'impact des transferts conditionnels en espèces, beaucoup de questions restent non résolues, notamment l'efficacité de cette méthode quand les conditions varient d'un pays à l'autre, et la viabilité à terme de l'effet obtenu sur le bien-être général¹³².

LES LIMITES DES DONNÉES DANS L'ANALYSE COÛTS-AVANTAGES

De plus, comme on l'a vu plus haut, quelques programmes seulement à l'intention des jeunes ont été évalués à l'aide de critères rigoureux. C'est pourquoi l'utilisation de comparaisons coûts-avantages est peut-être trop restrictive comme moyen de justifier des décisions d'investissement public ou privé. Cette forme d'analyse est en effet très exigeante quant au type et à la qualité des données requises. Les résultats d'une évaluation rigoureuse peuvent être difficiles à interpréter ou à extrapoler, si les paramètres utilisés varient avec le temps ou selon l'endroit. Quand les critères de l'analyse coûts-avantages sont exigeants, des programmes, qui paraissent efficaces mais à propos desquels l'information est partielle ou incomplète, risquent de ne pas être retenus comme options en vue d'un changement d'échelle de l'action entreprise.

UTILISATION DES PROFILS DE VULNÉRABILITÉ

L'utilisation des profils de vulnérabilité des jeunes, dans la lutte contre la pauvreté, offrent souvent une façon précieuse, bien que moins exigeante, d'utiliser des données objectives pour justifier un choix entre plusieurs politiques possibles. Des investissements ciblés avec soin, établis à partir de profils de vulnérabilité sociale de la population d'un pays offrent des possibilités de gains sensibles dans la réduction de la pauvreté, moyennant des dépenses qui restent modestes. En d'autres termes, si l'on comprend mieux, dans chaque tranche d'âge, ou entre les différentes tranches d'âge, quels sont les groupes, classés par revenu ou les groupes ethniques, qui sont le plus susceptibles d'être frappés par des taux élevés de mortalité maternelle, on pourra affecter des

ressources à meilleur escient, ce qui devrait aider à réduire la pauvreté.

Des profils spécifiques de vulnérabilité sociale des pauvres peuvent être établis à l'aide des données disponibles dans l'optique d'une action particulière dans la lutte contre la pauvreté. Cependant, il est essentiel que l'on comprenne bien la relation de cause à effet entre les caractéristiques de la personne concernée et les résultats visés. Les caractéristiques considérées, et à faire figurer dans un profil de vulnérabilité sociale, sont notamment l'âge, le sexe, le revenu du ménage par rapport à celui des autres ménages, l'appartenance ethnique ou raciale, et le lieu. Les résultats visés dans la lutte contre la pauvreté, qui suivent les indicateurs établis pour les OMD, concernent le revenu, le degré d'alphabétisation, le niveau d'instruction atteint, l'accès à l'emploi salarié, la réduction de la mortalité maternelle, la prévalence du VIH et la mortalité due au sida, la prévalence du paludisme et de la tuberculose et les taux de mortalité en général.

Pour établir un profil de vulnérabilité, il est essentiel d'utiliser un grand nombre d'observations, pour pouvoir estimer la probabilité de survenue d'un événement ou d'une situation. L'appréciation de la vulnérabilité sociale suppose donc la possibilité d'utiliser un vaste ensemble de données empiriques représentatives de la population totale ou d'une classe de référence dans cette population¹³³. Les données utilisées pour établir des profils de vulnérabilité sociale, pour une population donnée, peuvent provenir de statistiques administratives si elles sont informatisées. Cependant, il est essentiel aussi de disposer d'une classe ou d'une population de référence, au sujet de laquelle on peut calculer un taux de base ou de prévalence¹³⁴. Il est peu utile de connaître le nombre d'enfants scolarisés dans l'optique d'une appréciation de la vulnérabilité sociale, si l'on ne connaît pas le nombre total d'enfants dans un groupe d'âge désigné dans cette population.

L'établissement de profils de vulnérabilité sociale des jeunes exige des comparaisons entre groupes d'âge, mais aussi des comparaisons au sein du groupe d'âge pertinent. Le premier type de comparaison est nécessaire pour montrer aux décideurs dans quelle mesure il faut affecter des ressources à la jeunesse, plutôt qu'à d'autres groupes d'âge. En ce qui concerne la mortalité maternelle, par exemple, il faut pouvoir montrer quel groupe d'âge est le plus frappé par le nombre de décès maternels, en chiffres absolus et en proportion, c'est-à-dire pouvoir dire si les jeunes femmes risquent davantage de mourir en couches que les femmes d'un autre groupe d'âge.

Des profils de vulnérabilité sociale plus précis concernant les jeunes peuvent être mis au point à l'aide des données disponibles relatives à une caractéristique donnée. L'option la plus courante consiste à obtenir des

données précises sur le taux de prévalence d'une variable, dans un groupe de référence, en utilisant les données établies grâce aux enquêtes auprès des ménages, sur un échantillon représentatif. Les données d'enquête permettent, avec une marge d'erreur connue, de déterminer les caractéristiques d'une population "à risque" pour certains résultats visés. Les variables principales, en fonction desquelles doivent être désagrégées les données relatives aux jeunes (de 10 à 24 ans) sont le sexe et le revenu relatif du ménage. Une nouvelle désagrégation par groupe ethnique ou racial, ou par emplacement (zone urbaine ou rurale, région géographique) peut être souhaitable si l'on cherche à mieux cibler l'action entreprise.

Les difficultés d'une démarche ciblée

Dans l'affectation des ressources d'une stratégie de réduction de la pauvreté, le ciblage des groupes les plus vulnérables peut présenter certains inconvénients. Il existe un danger en effet que ceux qui sont recensés comme les plus vulnérables soient ostracisés par d'autres groupes, qui seraient jaloux de l'aide ainsi accordée¹³⁵. Ce ressentiment peut être justifié si seule une faible marge sépare le groupe cible du reste de la population quant à un besoin donné. Le ciblage peut également comporter des coûts administratifs assez lourds, ce qui réduit le volume de ressources disponibles¹³⁶.

Une façon précieuse de résoudre ces problèmes potentiels consiste à faire participer la collectivité dans son ensemble au recensement de ceux qui devront bénéficier de l'aide accordée, en fonction de critères de sélection définis par elle. Cette méthode fait appel aux connaissances locales et a donc plus de chances d'être précise¹³⁷. Elle légitime également le processus de ciblage, ce qui réduit au minimum les risques de ressentiment chez ceux qui sont exclus des prestations. Un autre avantage potentiel de la participation de la collectivité locale est de réduire au minimum les risques de détournement, dans la fourniture des ressources, si la collectivité en question sait bien qui seront les bénéficiaires, pour quelles raisons et dans quelle mesure.

Néanmoins, le succès de la participation de la collectivité locale dans la détermination des groupes les plus vulnérables dépendra de plusieurs facteurs. Le premier est de savoir si la collectivité locale a confiance, pour un choix équitable, dans ses dirigeants. Deuxièmement, la possibilité d'obtenir des données fiables et objectives sur les revenus des ménages, par exemple, sera un facteur décisif d'équité. La troisième condition importante de succès est la confiance que la collectivité locale a dans les institutions politiques nationales, en particulier les méthodes appliquées pour mettre au point ou préciser une stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

Exemples, qui concernent des jeunes filles, de l'utilisation de profils de vulnérabilité sociale

Les paragraphes qui suivent s'inspirent des résultats d'enquêtes démographiques et sanitaires réalisées dans six pays : la Bolivie, l'Inde (État du Rajasthan), le Népal, le Niger, le Nigéria et la Turquie, afin de montrer comment des profils de vulnérabilité sociale peuvent être établis, concernant des jeunes filles appartenant à des groupes de revenu différents¹³⁸.

La vulnérabilité au risque de mariage précoce (avant 18 ans), par exemple, peut être réalisée à partir des résultats des enquêtes, qui montrent que plus une adolescente est pauvre, plus elle risque de se marier jeune. Au Nigéria, par exemple, ce sont les jeunes filles appartenant au groupe le plus pauvre qui ont la plus grande probabilité de se marier tôt (près de 80 % de ces jeunes filles dans le quintile le plus bas se marient tôt, contre 20 % dans le quintile le plus élevé)¹³⁹.

Cependant, les données établies à partir des enquêtes montrent aussi que, quel que soit le revenu du ménage, il existe entre les six pays de fortes disparités dans la proportion des jeunes femmes qui se marient avant 18 ans. Cette grande diversité donne à penser que des facteurs locaux interviennent pour déterminer la propension, à chaque âge, des jeunes femmes à se marier. Ainsi, même parmi les femmes appartenant aux groupes à revenu élevé, dans certains pays, la fréquence absolue de ces mariages précoces est élevée. C'est le cas au Népal et au Niger, où 65 et 55 %, respectivement, des jeunes femmes du groupe ayant les revenus les plus élevés se marient avant 18 ans. Les naissances survenant chez des mères très jeunes (proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui ont eu un enfant avant 18 ans) par niveau de revenu montrent une tendance générale similaire, en fonction du revenu du ménage, mais les différences entre pays sont également très marquées.

Ces données donnent de bonnes indications pour déterminer s'il convient de fournir une assistance aux jeunes femmes, selon le groupe de revenu, pour diminuer le risque de mortalité maternelle. Dans certains pays, comme le Niger, le Népal et l'Inde, il est justifié, quel que soit le niveau de revenu, de considérer toutes les jeunes filles et jeunes femmes comme exposées au risque d'un accouchement précoce. Au contraire, au Nigéria, en Bolivie et en Turquie, il semble justifié de choisir plutôt certains groupes de revenu pour ce genre d'action. Dans ces pays, le taux de prévalence des naissances précoces parmi les jeunes femmes appartenant au groupe de revenu le plus élevé est de 15 % ou moins.

Des indications similaires, découlant des indicateurs de vulnérabilité sociale par grands groupes de revenu, permettent de viser plus particulièrement les jeunes femmes appartenant à des groupes de revenu particuliers, ou au

Tableau 15 Les indicateurs de revenu et les indicateurs de vulnérabilité sociale dans le choix d'actions à mener pour améliorer la santé procréative des jeunes femmes

Indicateur de risque lié à la santé procréative des jeunes femmes	Lien avec le niveau de revenu, sur la base des enquêtes menées dans six pays	Un ciblage en fonction du revenu est-il justifié?
Présence d'un soignant qualifié à l'accouchement, comme moyen d'améliorer la santé des mères et des nouveau-nés	Lien étroit avec le revenu – plus le revenu est élevé, plus cette probabilité est forte	Il est justifié de cibler une action sur les groupes à revenu faible
Utilisation d'une méthode de contraception moderne	Lien faible avec le revenu, sauf en Turquie et au Nigéria	Le ciblage en fonction du revenu n'est pas justifié sauf en Turquie et au Nigéria
Insuffisance pondérale, indicateur de malnutrition chez les jeunes femmes	Lien fort avec le revenu au Niger et au Nigéria	Il est justifié de viser le quintile plus pauvre
	Lien faible avec le revenu au Népal et en Inde (Rajasthan)	Il est justifié de cibler une action sur toutes les jeunes femmes
	Niveaux minimes d'insuffisance pondérale chez les jeunes femmes en Bolivie	Aucune intervention ne paraît justifiée
Contrôle que les jeunes filles ont sur leur revenu	Lien faible avec le revenu et négatif en Inde (Rajasthan)	Il n'est que faiblement justifié, dans la plupart des cas, de viser les groupes à faible revenu
Connaissance, parmi les jeunes filles de 15 à 19 ans, du fait que le sida est sexuellement transmissible	Lien fort avec le revenu, mais ne dépassant pas 65 % même dans le quintile de revenu le plus élevé dans cinq pays	En dépit d'une corrélation étroite avec le revenu, la faible proportion des jeunes femmes dans le groupe à revenu le plus élevé, justifie une action visant l'ensemble des jeunes filles et des jeunes femmes

Tableau 16 Le choix des arguments en fonction de l'étape de la confection des politiques et du public visé

Arguments choisis de préférence	Étape de la confection des politiques	Public visé
Argument de l'équité, argument fondé sur les OMD et les droits de l'homme, prime démographique, sécurité nationale	Consultations	ONG, secteur privé, et les pauvres
Étape du cycle de vie, avantages macroéconomiques	Diagnostic/examen de la pauvreté	Principaux ministères techniques (éducation et santé par exemple), secrétariat du gouvernement, groupes de contrôle, organes de coordination comme le Ministère du Plan
Effets microéconomiques des diverses formes d'intervention	Formulation de la politique	Comités interministériels, organe central comme le Ministère des finances
Effets macroéconomiques des diverses formes d'intervention	Mise en œuvre de la politique	Comité directeur de surveillance de la pauvreté, largement représentatif; commission nationale de la planification du développement
Argument de l'équité, argument fondé sur les OMD et les droits de l'homme	Suivi et évaluation	Groupe spécial de suivi rattaché au gouvernement, groupe de surveillance et d'analyse de la pauvreté par exemple, Ministère des finances, ONG.

contraire l'ensemble des jeunes femmes quel soit leur revenu. C'est ce dernier cas qui s'applique par exemple pour la lutte contre l'anémie modérée ou grave chez les jeunes filles de 15 à 19 ans dans l'État du Rajasthan (en Inde). Le taux de prévalence est en effet situé entre 17 et 23 % dans les cinq groupes de revenu.

D'autres indicateurs "de risque" attachés à la santé procréative des jeunes femmes, établis à partir d'une analyse d'enquête menée dans six pays, varient également en fonction du revenu (voir tableau 15). Le même tableau fait apparaître également les variations entre groupes de revenu, qui peuvent être utilisées pour cibler une action donnée.

DÉTERMINER, EN FONCTION DU CONTEXTE, LES ARGUMENTS LES PLUS APPROPRIÉS

Plus haut dans la présente étude on a souligné qu'il fallait trouver l'argument le plus juste, en fonction du contexte et du public visé. Le contexte est celui de l'étape de la confection des politiques sur lesquelles portera le plaidoyer. Le public est défini par les intérêts que poursuivent tels ou tels agents qui interviennent dans la confection d'une politique (fonctionnaires d'un ministère technique, responsables d'une institution multilatérale, donateurs internationaux). Le tableau 16 donne quelques indications sur le choix des arguments en fonction de l'étape concernée du processus de confection des politiques, et du public visé.

LES LIMITES DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS

De même, se remettre entièrement à une argumentation fondée sur les droits pour choisir de privilégier la jeunesse dans une stratégie nationale de réduction de la pauvreté serait insuffisant, pour trois raisons au moins. La première est que les mécanismes permettant de s'assurer que les gouvernements rendent compte de leurs actes sont encore à un état précoce de formation et qu'il n'y a pas de moyens permettant de censurer les responsables qui ne s'y conforment pas¹⁴⁰. La deuxième raison est qu'une approche fondée sur les droits suppose un apport massif de ressources, et il s'écoulera des décennies avant qu'elle soit pleinement appliquée. Cela signifie qu'ici et maintenant il faut encore fixer à l'action un ordre de priorité¹⁴¹.

Troisièmement, la plupart des dirigeants politiques considèrent qu'il entre dans les devoirs de l'État de s'assurer que tous les citoyens peuvent exercer leurs droits économiques, sociaux et culturels¹⁴². Ces hauts responsables s'opposent sans doute à toute utilisation des droits de l'homme comme base pour l'affectation de ressources à un groupe de citoyens plutôt qu'à un autre. En l'absence de méthodes reconnues et de pratiques éprouvées pour l'appli-

cation d'une démarche fondée sur les droits de l'homme, les équipes dirigeantes sont encore aux prises avec la nécessité d'établir un ordre de priorité avant de répartir des ressources qui sont nécessairement limitées¹⁴³.

Une approche fondée sur les droits de l'homme est précieuse pour bien montrer le sort de ceux qui sont, dans une société donnée, les plus désavantagés et ceux dont les droits sont le plus gravement bafoués. Elle sert aussi à montrer, au moment d'élaborer une politique, que les questions sont souvent multisectorielles, ce qui a des conséquences pour savoir qui doit faire quoi. Cependant, dans la perspective du choix d'une politique, il est essentiel d'établir un ordre de priorité et un calendrier réaliste. Il faut donc choisir des objectifs en matière de droits de l'homme à atteindre immédiatement, ou dont la réalisation n'est possible qu'à plus long terme¹⁴⁴.



5 Conclusion

L'hypothèse de travail de la présente étude était qu'une stratégie complète de réduction de la pauvreté devait inclure une action de grande envergure en faveur de la jeunesse. En effet, dans ce groupe d'âge, l'écart entre les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement et la prévalence actuelle de la pauvreté est tel qu'un investissement important en faveur de la jeunesse est amplement justifié. Cet écart, pour les 10 à 24 ans, est particulièrement frappant pour des indicateurs essentiels tels que le revenu et la sous-alimentation, l'accès trop étroit à l'emploi et à l'éducation, l'absence d'égalité entre les sexes, la mauvaise santé maternelle, la forte incidence du VIH/sida, du paludisme et d'autres maladies, en particulier la tuberculose. Cependant, on a également montré dans cette étude, pourquoi une stratégie nationale de réduction de la pauvreté doit se fonder sur une conception précise de la pauvreté et sur des statistiques appropriées reflétant fidèlement la situation des jeunes.

Même si on convainc les dirigeants qu'il faut affecter des ressources plus abondantes au groupe d'âge de 10 à 24 ans, cela ne répond pas à la question de l'utilisation la plus efficace de ces ressources. L'information fiable au sujet des coûts et des avantages des diverses actions possibles est indispensable, mais difficile à trouver. Faute de cette information, on propose, pour justifier de consacrer à la jeunesse des investissements ciblés avec soin, d'utiliser des profils de vulnérabilité sociale, ce qui est de plus en plus le cas dans le secteur de la santé publique.

Dans cette optique, on constate que ce sont les filles et les jeunes femmes de 10 à 25 ans environ, dans la plupart des pays pauvres, qui sont les plus vulnérables socialement. La discrimination entre les sexes, à quoi s'ajoutent des facteurs biologiques plus contraignants, fait que les jeunes femmes sont plus vulnérables à la maladie et à un décès précoce, que les jeunes hommes, car elles sont plus

exposées au risque de rapports sexuels sous la contrainte, et d'être contaminées par le VIH/sida, que les jeunes hommes du même âge¹⁴⁵. Les données établies au niveau d'un pays peuvent être utilisées pour établir le niveau d'éducation atteint par les filles et les jeunes femmes, la fréquence relative du nombre de mariages d'enfants, les taux de naissances précoces et, à chaque âge, les taux de mortalité maternelle.

Des investissements choisis avec soin, ciblant des sous-groupes socialement les plus vulnérables parmi les jeunes, auront vraisemblablement un effet multiplicateur allant bien au-delà de l'avantage immédiat attendu. Les données empiriques présentées dans cette étude montrent en effet que les programmes destinés aux jeunes peuvent avoir des effets bénéfiques multiples, produisant ainsi un effet multiplicateur sur la réduction de la pauvreté. La participation des collectivités locales et l'émancipation des jeunes peuvent se révéler nécessaires pour obtenir l'adhésion de la population locale à l'affectation de ressources à certains groupes plutôt qu'à d'autres.

Cependant, l'argumentaire d'une action massive en faveur de la jeunesse doit également remettre en question l'hypothèse de départ d'un grand nombre de stratégies de réduction de la pauvreté. Ainsi, le PNUD, dans son Rapport mondial de 2003 sur le développement humain, reprochait aux stratégies d'un certain nombre de pays pauvres de ne pas être assez ambitieuses¹⁴⁶. Une stratégie exhaustive d'élimination de la pauvreté doit d'abord constater le fossé entre la situation actuelle et l'objectif de réduction de la pauvreté tel qu'il est exprimé par exemple dans les OMD. L'étape suivante consiste à réunir les ressources supplémentaires nécessaires auprès de la communauté internationale, sur la base des engagements déjà pris, afin de réduire ce fossé dans les délais prévus.



Les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les jeunes : analyse de contenu

L'annexe qui suit relate les résultats d'une analyse de contenu effectuée sur les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté qui avaient été achevés en septembre 2003.

Alors que le principe de la consultation fait partie intégrante de la rédaction des DSRP, une analyse de 31 de ces documents montre que l'effort fait pour consulter les jeunes reste très limité. La moitié seulement (55 %) des DSRP semblent reposer sur une consultation des jeunes lors de la confection de la stratégie de réduction de la pauvreté (voir tableau A1). Cette situation ne s'améliore pas avec le temps, et la proportion reste la même (50 %) pour les DSRP les plus récents, depuis avril 2002 (N=14).

Tableau A1 Proportion de DSRP où il est indiqué que les jeunes, en tant que groupe, ont été consultés

	Oui	Non	Total
N	17	14	31
Pourcentage	54,8	45,2	100,0

PERCEVOIR LES JEUNES COMME UN GROUPE VIVANT DANS LA PAUVRETÉ

Rares sont les DSRP – un cinquième de ceux qui ont été achevés en septembre 2003 (voir tableau A2) – qui voient dans la jeunesse un groupe expressément frappé par la pauvreté. Les pays en question sont les suivants : Malawi, Zambie, Cambodge, Ghana, Sénégal et Sri Lanka. En outre, deux cinquièmes des DSRP (39 %) mentionnent en passant la jeunesse comme un groupe touché par la pauvreté; un cinquième (19 %) considèrent que la jeunesse est touchée par la pauvreté comme d'autres groupes. Un quart (23 %) des DSRP ne mentionnent pas la jeunesse du tout comme groupe touché par la pauvreté. Cependant, il faut noter que les DSRP les plus récents, après avril 2002, sont plus susceptibles de retenir la jeunesse comme groupe majeur à considérer (29 % contre 12 % des DSRP plus anciens).

Le Ghana, par exemple, note à propos du demi-million de Ghanéens qui souffrent du sida que "la perte de cette jeunesse, dans ses années productives, réduira la capacité

des ménages de subvenir à leurs besoins"¹⁴⁷. Le DSRP établi pour le Ghana distingue également, comme source majeure de pauvreté, l'inégalité entre les sexes par rapport au niveau d'éducation atteint. Le niveau d'éducation atteint est un bon moyen de prédire le potentiel de génération de revenu, puisque le fait de ne pas être allé à l'école accroît la vulnérabilité d'une personne à de futures vicissitudes de son revenu¹⁴⁸.

Le DSRP établi pour Sri Lanka note qu'il faut créer deux millions de nouveaux emplois et que "surtout, il y aura dans les années qui viennent entre 400 000 et 500 000 nouveaux entrants sur le marché du travail, qui auront besoin de trouver un emploi"¹⁴⁹. À propos du conflit prolongé qui déchire Sri Lanka, le DSRP note que "les jeunes pauvres des zones rurales, des deux côtés du conflit, ont devant eux moins de possibilités d'améliorer leur sort; c'est parmi eux que se recrutent beaucoup de soldats qui se battent dans cette guerre"¹⁵⁰.

À propos de la santé des jeunes, le DSRP établi pour la Zambie note que l'épidémie de VIH/sida a aggravé la pauvreté en Zambie durant les années 90. Le DSRP souligne qu'il est impératif d'obtenir des jeunes un changement de comportement. Parmi les problèmes qui se posent en particulier à propos des jeunes, figurent le faible niveau de connaissances sur le mode de transmission du VIH et le faible niveau actuel de perception du risque encouru par

Tableau A2 Présence des jeunes comme groupe touché par la pauvreté dans les DSRP (nombre et pourcentage)

	Place importante	Place mineure	Un groupe parmi d'autres	Pas de mention des jeunes	Total
N	6	12	6	7	31
Pourcentage	19,4	38,7	19,4	22,6	100,0

l'individu (en particulier parmi les jeunes), le peu de croyance dans l'efficacité des préservatifs dans la prévention de la transmission par le VIH, le faible niveau de connaissances au sujet des liens entre les MST et la transmission du VIH, et des problèmes de disparité entre les sexes qui empêchent les filles et les femmes d'exiger un rapport sexuel protégé ou de refuser un rapport sexuel.

Les principaux problèmes qui s'opposent à un changement de comportement en Zambie demeurent cependant, et empêchent l'adoption de comportements moins dangereux.

Au Nicaragua, le DSRP note que si la transition démographique a bien commencé dans ce pays, la baisse de la fécondité concerne surtout les groupes qui ne sont pas pauvres. Les taux de fécondité élevés sont tout particulièrement associés à une adolescence pauvre.

Les zones rurales extrêmement pauvres ont en effet les taux de fécondité les plus élevés. Le problème est aigu parmi les adolescentes pauvres. Des conceptions culturelles traditionnelles de fécondité précoce, des taux élevés d'abandon scolaire, les abus dont les femmes sont victimes et les choix très limités sur le marché du travail expliquent que les adolescentes pauvres soient particulièrement exposées au risque de grossesse précoce¹⁵².

Le DSRP établi pour le Guyana note les risques qui pèsent sur la santé des jeunes :

Il y a des épidémies périodiques de maladies infectieuses ou autres, la malnutrition, l'incidence élevée des maladies sexuellement transmissibles (MST) dont le VIH/sida, le chiffre élevé des grossesses d'adolescentes, la toxicomanie, en particulier parmi les jeunes, et des modes de vie malsains¹⁵³.

La mention des jeunes dans les plans d'action découlant des DSRP

Un peu plus de la moitié des DSRP (55 %) abordent expressément la question de la jeunesse dans leur plan d'action, qui énoncent les principaux éléments qui doivent figurer dans une stratégie de réduction de la pauvreté pour le pays (voir tableau A3). Un quart des DSRP ne mentionne qu'en passant les jeunes en tant que groupe, dans

Tableau A3 La proportion de DSRP où les jeunes sont mentionnés dans le plan d'action (nombre et pourcentage)

	Mention importante à propos d'un objectif essentiel	Mention en passant à propos d'un objectif essentiel	Pas de mention du tout	Total
N	17	7	7	31
Pourcentage	54,8	22,6	22,6	100,0

leur plan d'action. Cependant, on observe qu'en dépit du fait qu'ils peuvent être mentionnés dans un plan d'action, rares sont les pays qui établissent une liaison nette entre les stratégies visant la jeunesse, des objectifs chiffrés spécifiques et des dépenses budgétaires précises¹⁵⁴.

La bonne nouvelle, cependant, est le fait que la place faite aux jeunes dans les DSRP s'améliore avec le temps. Près des deux tiers des DSRP dont la rédaction a été achevée entre mai 2002 et septembre 2003 accordent une importance majeure aux jeunes dans les plans d'action. Plus d'un tiers des initiatives envisagées en faveur des jeunes mentionnées dans les plans d'action concernent l'éducation scolaire et non scolaire. Le secteur qui vient ensuite est l'emploi (un tiers des initiatives visant la jeunesse). Un quart seulement des initiatives figurant dans les plans d'action visent à améliorer la santé des jeunes. Un nombre restreint d'initiatives portent sur d'autres problèmes comme l'environnement, la sensibilisation au problème démographique et le sport.

LA SANTÉ DES JEUNES DANS LES DSRP

Au Malawi, le Gouvernement, dans son DSRP, prévoit d'appliquer un plan sectoriel stratégique pour lutter contre le VIH/sida, axé surtout sur la prévention et la limitation de l'épidémie parmi les enseignants et les élèves. En outre, un enseignement sur le VIH et le sida sera dispensé aux jeunes, par les médias et par les clubs de jeunes¹⁵⁵.

Au Nicaragua, la stratégie de réduction de la pauvreté prévoit des investissements dans des centres de soins neufs ou remis en état. La stratégie prévoit une amélioration de l'équipement sanitaire dans les zones rurales où les taux de mortalité maternelle et infantile et les taux de morbidité sont les plus élevés. Ainsi, le DSRP note que :

Le succès de cet effort dépendra d'une meilleure intégration des services de soins de santé de la procréation dans les centres de soins de santé primaires, les dispensaires et les programmes sanitaires. Les soins de santé primaires seront combinés avec des méthodes de planification familiale, des soins obstétricaux de base et d'urgence, des services d'amélioration de l'alimentation des futures mères, des soins prénatals plus nombreux et de meilleure qualité, une augmentation de la proportion d'accouchements ayant lieu dans une maternité, et un meilleur traitement des maladies infantiles courantes¹⁵⁶.

En Zambie, le DSRP évoque des programmes de "priorité de second niveau", mettant l'accent sur l'enfance, la jeunesse, les femmes et les situations où le risque de transmission du VIH ou d'une MST est élevé¹⁵⁷. L'Éthiopie met en place un système novateur, communautaire, de soins de santé, privilégiant la prévention et visant les ménages, en

ENCADRÉ A1 EXTRAIT DU PLAN D'ACTION DU MOZAMBIQUE POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ABSOLUE (2001-2005)

- **138.3** Soins de santé pour les adolescents et les jeunes
- **138.3.1** Principaux objectifs : améliorer l'état de santé et la connaissance des problèmes sanitaires des adolescents et des jeunes, par des activités scolaires concernant la santé.
- **138.3.2** Principales mesures à prendre : formation d'un personnel qui travaillera avec les adolescents des deux sexes, concernant la planification familiale, les complications résultant d'un avortement et la prévention et le traitement du VIH/sida. Les autres mesures clés comprennent la création d'un service de soins de la santé de la procréation à l'intention des adolescents des deux sexes.

Source : Mozambique, 2001, *Action Plan for the Reduction of Absolute Poverty (2001-2005)* (document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et la promotion de la croissance économique), avril 2001, p. 52.

particulier les femmes et les jeunes mères, dans leur propre milieu¹⁵⁸. Dans le DSRP de l'Éthiopie, l'autre initiative relative à la santé des jeunes consiste à soutenir le programme de lutte contre le sida par la création de capacités, une action de formation auprès de personnes appartenant à tous les secteurs, et notamment des jeunes. Le but est de réduire de 25 % en cinq ans la propagation du VIH¹⁵⁹.

Au Guyana, pour ce qui concerne la lutte contre le VIH/sida, le DSRP prévoit d'étendre à toutes les régions du pays l'action menée pour réduire la transmission materno-fœtale, et pour dispenser un enseignement et des conseils au niveau local, en particulier aux jeunes¹⁶⁰. L'annexe 2 résume les résultats de l'analyse de contenu des DSRP, en ce qui concerne les problèmes de la relation entre population et développement, analyse effectuée par le Service de la population et du développement de l'UNFPA.

La jeunesse comme question transversale dans les DSRP

Cependant, généralement la jeunesse n'est pas traitée comme un problème transversal important dans les DSRP, dont 16 % seulement prévoient des interventions intégrées en faveur de la jeunesse. C'est là sans doute le test le plus

parlant pour savoir si un DSRP traite les problèmes de la jeunesse de façon intégrée et cohérente. Des interventions fragmentaires, dissociées ne risquent guère de produire les avantages attendus d'une conception intégrée.

Les DSRP qui traitent l'action en faveur de la jeunesse comme une question transversale sont ceux du Malawi, du Nicaragua, de la Zambie et du Ghana. Le DSRP du Malawi traite comme questions transversales, intersectorielles, le sida, l'égalité entre les sexes, l'environnement et la science et la technologie. S'agissant de l'égalité entre les sexes, le DSRP du Malawi indique :

Les inégalités et les disparités entre les femmes et les hommes demeurent très prononcées au Malawi et c'est là l'une des principales causes de la pauvreté parmi les femmes et parmi les hommes. Étant donné cette situation, il faudra s'efforcer d'établir un environnement juridique, officiel et informel, attentif à la condition féminine, éliminer la violence sexiste et accroître la présence des femmes dans les postes de direction et dans les processus de décision¹⁶¹.

En Zambie, le DSRP note que "les questions transversales de l'équité entre les sexes, de la jeunesse, du VIH/sida, de l'environnement et de l'énergie seront des aspects d'importance critique du développement industriel¹⁶².

Au Nicaragua, le DSRP contient bien une stratégie visant de façon globale l'équité sociale, qui consiste en partie à revoir la législation, par exemple le code de l'enfance et de l'adolescence, pour améliorer, dans ces groupes, l'équité et l'exercice de leurs droits. Il est prévu aussi un renforcement des institutions qui protègent les droits des groupes vulnérables. Cela s'applique en particulier à l'Institut national des femmes et aux centres d'action pour les adolescentes en situation difficile¹⁶³. Le DSRP du Ghana propose des actions spéciales en faveur des groupes vulnérables et exclus, en particulier une éducation spéciale pour les jeunes ayant quitté l'école, un enseignement communautaire réparateur pour les handicapés physiques et mentaux, et un appui à l'application de la législation visant à enrayer le phénomène de la mutilation génitale¹⁶⁴. Le DSRP du Ghana considère aussi l'emploi des jeunes comme une question transversale et désigne les huit organismes qui interviendront dans la mise en œuvre d'une politique coordonnée, sous l'impulsion de l'une d'entre elles¹⁶⁵.

Le traitement des questions de la jeunesse, de la population et du développement dans les DSRP

Dans quelle mesure les DSRP abordent-ils les questions soulevées par la relation entre population et développement? Une analyse de contenu faite par l'UNFPA de 27 DSRP qui avaient été achevés en mars 2003 examine dans quelle mesure sont traitées dans les DSRP des questions telles que la santé de la procréation, la lutte contre le VIH/sida, l'éducation des filles, l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme¹⁶⁶. Trois degrés de couverture de ces questions dans chaque DSRP sont distingués : traitement raisonnable, traitement minime et aucun traitement. Un examen de fond ou une analyse approfondie sont considérés comme un traitement "raisonnable". Une mention brève ou superficielle du problème est considérée comme un traitement "minime" de la question. On considère qu'il n'y a pas de traitement du tout si la question n'est pas posée ou si elle est simplement mentionnée en passant dans le DSRP analysé¹⁶⁷.

La question de la santé procréative n'est traitée que dans 40 % des DSRP de façon concrète ou approfondie, 56 % de façon minime, 4 % des DSRP ne mentionnant pas du tout la question. Cependant, la moitié des DSRP mentionnent le taux de prévalence de la contraception. Les pays dont le DSRP traite assez bien des questions de la santé procréative sont les suivants (par ordre d'achèvement de leur DSRP) : Burkina Faso, Mozambique, Bolivie, Nicaragua, Niger, Ghana, Gambie, Zambie, Viet Nam, Rwanda et Cambodge.

La moitié seulement des DSRP achevés en mars 2003 discutent de façon concrète ou approfondie des problèmes soulevés par le VIH/sida; un quart des DSRP couvrent la question de façon minime (26 %). Cependant, un cinquième (22 %) ne mentionnent pas le VIH/sida, ce sont ceux des pays suivants : Bolivie, Nicaragua, Albanie, Yémen, Tadjikistan et Sri Lanka.

La condition féminine est traitée de façon majeure dans deux tiers des DSRP, et de façon brève ou superficielle dans un autre cinquième. Environ 15 % des DSRP ne traitent pas du tout les questions de la condition féminine (Mauritanie, Albanie, Guyana et Tadjikistan). Parmi les questions traitées figurent l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation. On a vu plus haut qu'il y a une relation évidente entre le niveau d'éducation des filles et l'élargissement de leurs choix sociaux, en ce qui concerne notamment le mariage précoce et les risques de grossesse à l'adolescence.

Bien que deux tiers des DSRP prêtent l'attention voulue à la question de la condition féminine, la moitié seulement des DSRP mentionnent de façon détaillée l'importance de l'accès des filles à l'éducation. Un cinquième des DSRP (22 %) traitent la question de façon minime, et pas moins de 30 % des DSRP n'abordent pas du tout la question. Ce sont les pays suivants : Ouganda, Bolivie, Albanie, Zambie, Viet Nam, Guyana, Kirghizistan et Tadjikistan.

La Convention relative aux droits de l'enfant affirme que les enfants ont droit à des soins de santé, notamment à l'éducation et aux services en matière de planification familiale¹⁶⁸. Cependant, les droits de l'homme ne sont mentionnés de façon approfondie que dans les DSRP de la Mauritanie, du Malawi, du Kirghizistan et du Rwanda (4 %). Un autre tiers des DSRP traitent de façon minime la question des droits de l'homme. La moitié des DSRP ne mentionnent pas du tout les droits de l'homme comme l'une des raisons ayant conduit à l'adoption d'une stratégie de réduction de la pauvreté.

ENCADRÉ A2 LES SOINS DE SANTÉ PROCRÉATIVE AU NICARAGUA

...les services de soins de santé procréative seront intégrés dans les services de soins de santé primaires. Cette intégration cherche à améliorer la planification familiale, réduire les taux de mortalité et renforcer la cohésion sociale. Pour réduire la mortalité infantile, il est essentiel d'améliorer les soins de santé primaires, en particulier la planification familiale pour les jeunes filles et jeunes femmes, mieux assurer les services de soins obstétricaux de base et d'urgence, améliorer l'alimentation, améliorer l'adduction d'eau potable et l'assainissement. Un autre objectif consiste à obtenir un changement des comportements dans les familles et parmi les groupes vulnérables. Le but est de réduire la violence et la désintégration des familles qui vont souvent de pair avec les crises économiques. Des programmes d'éducation menés en milieu scolaire et non scolaires seront entrepris, dans le second cas avec la participation des ONG, des dirigeants communautaires et des municipalités afin d'encourager, parmi les jeunes, une plus grande confiance en soi, la paternité et la maternité responsables et l'unité de la famille. Les activités visant à prévenir ou à punir la violence familiale et à aider les victimes seront également développées.

Source : Gouvernement nicaraguayen, 2001. *A Strengthened Growth and Poverty Reduction Strategy*, juillet 2001, p. 34.

Les droits de l'homme et la coopération pour le développement

Extrait de : L'approche axée sur les droits de l'homme dans le domaine de la coopération pour le développement

Vers une communauté de vues entre les institutions des Nations Unies

Marie-Luisa Silva

Coordonnatrice, Groupe des droits de l'homme et du développement
Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Genève

Les principes qui fondent les droits de l'homme orientent tous les programmes dans toutes les phases du processus d'élaboration des programmes, notamment l'évaluation et l'analyse, la planification et la conception (y compris l'établissement des buts, objectifs et stratégies), l'exécution, le suivi et l'évaluation. Parmi ces principes relatifs aux droits de l'homme, on détachera ceux-ci : universalité et inaliénabilité, indivisibilité, interdépendance et corrélation, non-discrimination et égalité, participation et inclusion, obligation redditionnelle et primauté du droit. Ces principes sont exposés ci-après :

Universalité et inaliénabilité : Les droits de l'homme sont universels et inaliénables. Tout être humain partout dans le monde peut s'en prévaloir. Nul ne peut les céder volontairement. Nul ne peut non plus priver quelqu'un de ses droits. Comme indiqué à l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme, "tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits".

Indivisibilité : Les droits de l'homme sont indivisibles. Qu'ils soient de nature civile, culturelle, économique, politique ou sociale, ils font partie intégrante de la dignité de chaque personne. En conséquence, ils sont placés sur un pied d'égalité et ne se prêtent pas, a priori, à un classement hiérarchique.

Interdépendance et corrélation : La réalisation d'un droit dépend souvent, en tout ou en partie, de la réalisation d'autres droits. Par exemple, la réalisation du droit à la santé peut dépendre, dans certaines circonstances, de la réalisation du droit à l'éducation ou du droit à l'information.

Égalité et non-discrimination : Tous les individus sont égaux en tant qu'êtres humains et en vertu de la dignité inhérente à chaque personne. Tous les êtres humains doivent jouir des droits de l'homme, sans discrimination d'aucune nature, comme la race, la couleur, le sexe, l'appartenance ethnique, l'âge, la langue, la religion, les convictions politiques ou autres opinions, l'origine nationale ou sociale, le handicap, les biens, la naissance ou une autre condition, comme cela est expliqué par les organes créés par les traités relatifs aux droits de l'homme.

Participation et inclusion : Chaque personne et chaque peuple a droit à une participation active, libre et concrète, à un développement civique, économique, social, culturel et politique dans lequel les droits de l'homme et les libertés fondamentales peuvent se réaliser.

Obligation redditionnelle et primauté du droit : Les États et autres sujets d'obligation doivent répondre de la façon dont ils appliquent les droits de l'homme. À cet égard, ils doivent se conformer aux normes juridiques énoncées dans les instruments relatifs aux droits de l'homme. Lorsqu'ils ne le font pas, les titulaires de droits lésés peuvent entamer une action en justice devant un tribunal compétent ou une autre juridiction conformément aux règles et aux procédures prescrites par la loi.

Source : http://www.dse.de/ef/human_rights/silva.htm

ANNEXE 4:

Classement des pays en fonction de la proportion des 15 à 29 ans dans la population de 15 ans ou plus en 2005

Pays	Population totale	Jeunes adultes (15-29 ans) en proportion de l'ensemble des adultes (plus de 15 ans)	Pays	Population totale	Jeunes adultes (15-29 ans) en proportion de l'ensemble des adultes (plus de 15 ans)
	En milliers	Pourcentage de jeunes adultes		En milliers	Pourcentage de jeunes adultes
	2005	2005		2005	2005
Zimbabwe	12 963	58,8	Éthiopie	74 189	50,3
Zambie	11 043	56,5	Nigéria	130 236	50,2
Swaziland	1 087	55,8	Cap-Vert	482	50,2
Burundi	7 319	55,6	Sénégal	10 587	50,2
Kenya	32 849	55,5	Comores	812	50,2
Ouganda	27 623	55,2	République centrafricaine	3 962	50,1
Burkina Faso	13 798	55,1	Togo	5 129	50,0
Mali	13 829	54,5	Tchad	9 117	49,9
Lesotho	1 797	53,9	Mozambique	19 495	49,9
Rwanda	8 607	53,5	Cameroun	16 564	49,9
Yémen	21 480	53,2	Maldives	338	49,9
République-Unie de Tanzanie	38 365	53,1	Guatemala	12 978	49,7
Niger	12 873	52,7	Nicaragua	5 727	49,3
Botswana	1 801	52,4	Samoa	182	49,3
République démocratique du Congo	56 079	52,3	Ghana	21 833	49,2
Côte d'Ivoire	17 165	52,3	Guinée	8 788	49,2
Libéria	3 603	52,0	Guinée-Bissau	1 584	49,1
Sao Tomé-et-Principe	169	51,9	Iran (République islamique d')	70 675	49,1
Bénin	7 103	51,9	Timor-Leste	857	49,0
République du Congo	3 921	51,7	Îles Salomon	504	49,0
Haïti	8 549	51,5	Territoires palestiniens occupés	3 815	48,8
Malawi	12 572	51,2	Namibie	2 032	48,7
Érythrée	4 456	51,0	Sierra Leone	5 340	48,3
Somalie	10 742	50,8	Cambodge	14 825	48,2
Angola	14 533	50,7	Madagascar	18 409	48,0
Syrie	18 650	50,5	Honduras	7 257	47,9

Pays	Population totale	Jeunes adultes (15-29 ans) en proportion de l'ensemble des adultes (plus de 15 ans)
	En milliers	Pourcentage de jeunes adultes
	2005	2005
Bhoutan	2 392	47,7
Iraq	26 555	47,5
République démocratique populaire lao	5 918	47,4
Afghanistan	25 971	47,4
Mauritanie	3 069	47,4
Djibouti	721	47,3
Gabon	1 375	47,2
Belize	266	47,0
États fédérés de Micronésie	111	46,8
Vanuatu	222	46,7
Pakistan	161 151	46,5
Jamahiriya arabe libyenne	5 768	46,4
Guinée équatorienne	521	46,3
Tadjikistan	6 356	46,2
Jordanie	5 750	46,0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	5 959	45,7
Bangladesh	152 593	45,6
Népal	26 289	45,5
Mongolie	2 667	45,3
Soudan	35 040	45,3
Algérie	32 877	45,1
Paraguay	6 160	45,1
Tonga	106	44,7
Gambie	1 499	44,4
Philippines	82 809	44,4

Pays	Population totale	Jeunes adultes (15-29 ans) en proportion de l'ensemble des adultes (plus de 15 ans)
	En milliers	Pourcentage de jeunes adultes
	2005	2005
Afrique du Sud	45 323	44,2
Égypte	74 878	44,2
Ouzbékistan	26 868	44,0
Oman	3 020	44,0
Bolivie	9 138	43,9
Turkménistan	5 015	43,7
Arabie saoudite	25 626	43,6
Saint-Vincent-et-les Grenadines	121	43,4
El Salvador	6 709	43,1
Maroc	31 564	42,5
Viet Nam	83 585	42,0
Équateur	13 379	41,7
Kirghizistan	5 278	41,4
Suriname	442	41,3
Pérou	27 968	41,3
Mexique	106 385	41,2
Myanmar	50 696	41,0
République dominicaine	8 998	41,0
Fidji	854	40,8
Sainte-Lucie	152	40,8
Tunisie	10 042	40,8
Brunéi Darussalam	374	40,8
Venezuela	26 640	40,6
Sahara occidental	324	40,4
Guyana	768	40,4

Références

CHAPITRE 1

- 1 FMI, 2003. "Poverty Reduction Strategy Papers – Detailed Analysis of Progress in Implementation", Fonds monétaire international, Washington, p. 12-13.
- 2 Maxwell, S., 2003. "What kind of Policy Entrepreneur are you? A self-assessment questionnaire for researchers", Research and Policy in Development, Overseas Development Institute (ODI), Londres <http://www.odi.org.uk/RAPID/index.html>.
- 3 "Context, Evidence, Links", Research and Policy in Development. ODI, Londres http://www.odi.org.uk/RAPID/Lessons/Theory/Theories_-_contextevidencelinks.html.

CHAPITRE 2

- 4 Hulme, D. et Shepherd, A., 2003. "Conceptualising Chronic Poverty" *World Development* Vol.31, No.3, p. 403-423.
- 5 Gouvernement du Mozambique, 2001. Plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue (2001-2005) (PARPA), p. 11.
- 6 OIT, 2003, *Sortir de la pauvreté par le travail*, Conférence internationale du travail, 91^e session, p. 21.
- 7 Commission sur la sécurité humaine, 2003. *La sécurité humaine maintenant*. Paris, Presses de Sciences Po.
- 8 Wood, G., 2003. 'Staying secure, staying poor: the 'Faustian Bargain'', *World Development* Vol.31, No.3, p. 455-471.
- 9 Wood, G., 2003. p. 455.
- 10 Sundaram *et al.*, 2003 (à paraître) cité par Rosen, J., 2003 (à paraître). Adolescent Health and Development: A Resource Guide for World Bank Staff and Government Counterparts. Washington, Banque mondiale.
- 11 Banque mondiale, 2000, *Attacking Poverty. Opportunity, Empowerment, and Security*. World Development Report 2000/2001. p. 19.

CHAPITRE 3

- 12 Parmi les pays les moins avancés (PMA) 49 ont plus de 30 000 habitants; ce sont les suivants — Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Érythée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie. Ces pays sont également classés dans les régions en développement. Les régions en développement sont l'ensemble de l'Afrique, l'Asie (sauf le Japon), l'Amérique latine et les Caraïbes, à quoi il faut ajouter la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie.
- 13 Curtain, R., 2000. "Identifying the basis for a youth employment strategy aimed at transition and developing economies", Communication à la séance inaugurale du réseau pour l'emploi des jeunes, New York, 28 août 2000, tableau 1, p. 7.
- 14 PNUD, 2003. *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, p. 28, encadré 1.1.
- 15 Jahan, S., 2003. "Millennium Development Goals and Human Rights", Conseiller technique principal, Bureau des politiques du développement, PNUD, New York, http://www.dse.de/ef/human_rights/jahan.htm.
- 16 PNUD, 2003. op. cit., p. 28, encadré 1.1.
- 17 Frankovits, A., 2002. "Rules to Live by: The Human Rights Approach to Development". PRAXIS, vol. XVII, The Fletcher Journal of Development Studies. Tufts University, p. 6.

- 18 Ibid, p 28, Box 1.1
- 19 Jahan, S., 2003.
- 20 Ces pays, à des degrés divers, sont les suivants : Albanie, Cambodge, Chili, Kenya, Niger, Pologne et Zambie — voir PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, p. 30-31.
- 21 Le pacte proposé du Millénaire pour le développement repose sur l'investissement de ressources pour atteindre les OMD avant 2015, et non sur les ressources actuelles.
- 22 Ibid, p. 30.
- 23 Ibid.
- 24 World Population Prospects: The 2002 Revision, <http://www.un.org/esa/population/unpop.htm>. Voir Curtain, R., 2002. "Youth in Extreme Poverty: Dimensions and Country Responses", réunion d'expert sur les priorités mondiales pour la jeunesse, Helsinki, 6-8 octobre 2002. http://www.un.org/esa/socdev/unyin/helsinki/-ch03_poverty_curtain.pdf.
- 25 Banque mondiale. "Why address HIV/AIDS?" Health, Nutrition and Population, Public Health. www.worldbank.org.
- 26 UNFPA, 2003. *Achieving the Millennium Development Goals: population and reproductive health determinants*. Population and Development Strategies series, No 10/2003, septembre 2003, New York.
- 27 Selon les estimations de la Banque mondiale pour 2001, un quart de la population (25,3 %) des pays à faible revenu national brut par habitant (au maximum 735 dollars par an) vivent avec moins de 1 dollar par jour. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (jusqu'à 9 075 dollars par an), la proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour est de 23,2 %.
- 28 Le nombre de naissances chez des femmes âgées de 15 à 19 ans, en valeur annuelle, dans les pays les moins avancés est de 124 pour 1 000; il est de 53 pour 1 000 dans les pays en développement en général et de 27 pour 1 000 dans les pays développés. UNFPA, 2003, *Rapport sur l'état de la population mondiale, 2003, suivi des objectifs de la CIPD - choix d'indicateurs*, p. 70.
- 29 Les données sont, dans la plupart des cas, exprimées en fréquences relatives. Il s'agit de la probabilité d'un événement dans une classe de référence. Il importe que la probabilité d'un événement soit calculée sur la base d'un grand nombre d'observations, pour bien représenter la population totale, ou une classe de référence au sein de cette population. Voir Gigerenzer, G., 2002. *Reckoning with Risk: learning to live with uncertainty*. Penguin Books, Londres, p. 26.
- 30 Indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement, in : PNUD, 2003, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, p. 202.
- 31 PNUD, 2003. *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, p. 43. Le Rapport recense 31 pays absolument prioritaires et 28 pays à priorité élevée pour ce qui est de la nécessité d'une action urgente afin d'améliorer la capacité d'atteindre plusieurs des OMD.
- 32 Voir : Banque mondiale, 2001. *Engendering Development*. Washington, résumé à l'adresse suivante : <http://www.worldbank.org/gender/prr/>; voir également : Klasen, S., 2002. "Low Schooling for Girls, slower growth for All? Cross country evidence on the effect of gender inequality in education on economic development", *World Bank Economic Review*, Vol 16, No 3, p. 345-373.
- 33 Ibid., p. 8-9, et figure 4.
- 34 <http://www.measuredhs.com/countries/start.cfm>.
- 35 Nations Unies, 2003, *World Population, 2002 Wall Chart*. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. D'après des données de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, Secrétariat de l'ONU, 2003, *World Population Prospects: The 2002 Revision*. New York, Nations Unies.
- 36 Ibid.

- 37 En Afrique centrale, les pays les plus vastes sont la République démocratique du Congo, le Cameroun et l'Angola.
- 38 Ibid.
- 39 Banque mondiale. "Why address HIV/AIDS?" Health, Nutrition and Population, Public Health www.worldbank.org
- 40 Lopez, Vivian M., 2003. "HIV/AIDS And Young People", in : World Youth Report 2003, citant l'UNICEF, 2002, *Young People and HIV/AIDS: Opportunity in Crisis*. Juin 2003. <http://www.un.org/esa/socdev/unyin/wyr/index.html> "En Amérique latine et dans les Caraïbes on estime à 560 000 le nombre de jeunes qui vivent avec le VIH ou le sida (31 % sont des femmes). En dehors de l'Afrique, quelques pays des Caraïbes subissent l'épidémie sous une forme très grave, et 2 % des jeunes femmes au moins sont contaminées. En Amérique latine, le virus se propage surtout parmi les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, mais il sort progressivement de cette population pour toucher les jeunes femmes". UNFPA, 2003, *The State of World Population 2003: Making 1 Billion Count: Investing in Adolescents' Health and Rights*, p. 49.
- 41 ILOAids, 2004. *Women, HIV/AIDS and the world of work*, 5 mars 2004.
- 42 Heyzer, N., 2004. Déclaration de la Directrice exécutive du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le 8 mars 2004 à l'occasion de la Journée internationale des femmes : " The Power of Women's Voices", <http://www.unifem.org>.
- 43 Revue de presse de la Banque mondiale, 2004. "HIV/AIDS Prevention, Protection Efforts Aren't Working For Women: [UN Secretary General Kofi Annan", 9 mars.
- 44 Ibid.
- 45 Ibid.
- 46 Ibid.
- 47 Le site Web de l'UNICEF (*Childinfo*) note à la rubrique "Risque élevé de contamination par le sida pendant toute la vie" que les taux de prévalence ne reflètent pas l'impact réel de l'épidémie de sida. La tranche d'âge 15 à 49 ans comprend des personnes qui ne sont pas encore infectées par le VIH mais qui le seront un jour. Elle exclut les personnes qui ont été infectées par le VIH, mais qui sont déjà mortes. Si la probabilité qu'une personne est infectée, à un moment donné de sa vie, est totalisée, le chiffre cumulé est plus élevé que le chiffre "instantané" que donnent les taux de prévalence". http://www.childinfo.org/eddb/hiv_AIDS/young.htm
- 48 OMS, 2002. World Health Report 2000. Organisation mondiale de la santé, Genève, p. 11.
- 49 Banque mondiale, sans date, "Why address HIV/AIDS?"
- 50 ONUSIDA, 2003, "Estimations mondiales de l'épidémie de HIV/sida à la fin de 2001", voir www.unAIDS.org.
- 51 La Directrice générale de l'UNICEF engage l'Assemblée générale à réfléchir à la situation des jeunes, dans ses délibérations sur le sida". Communiqué de presse de l'UNICEF en date du 22 septembre 2003, http://www.unicef.org/media/media_14727.html.
- 52 Ibid.
- 53 Rapport du Directeur général de l'Organisation internationale du Travail, 2003: sortir de la pauvreté par le travail. *Conférence internationale du Travail*, 91e session, p. 25.
- 54 Ibid, p. 26.
- 55 Ibid, p. 25.
- 56 Ibid, p. 25.
- 57 La population employée couvre toutes les personnes participant à la production de biens et de services pendant une heure ou plus pendant une période de référence précise, un jour ou une semaine. C'est donc une notion très large, qui englobe tous les types de situation d'emploi, y compris le travail occasionnel, le travail momentané et toutes les formes d'emploi irrégulier. Voir la résolution adoptée par l'OIT concernant les statistiques de la population économiquement active, l'emploi, le chômage et le sous-emploi, adoptée à la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail en octobre 1982 <http://www.ilo.org/public/english/bureau/stat/res/ecacpop.htm> .
- 58 Ibid, p. 4.
- 59 Ibid, p. 4.
- 60 <http://www.ilo.org/public/english/employment/strat/yen/>.
- 61 YEN Factsheet, <http://www.ilo.org/public/english/employment/strat/yen/>.
- 62 Voir le site Web du Sommet à l'adresse suivante : <http://www.yesweb.org/about/index.html>.
- 63 Ibid.
- 64 Agenda de la Haye pour la paix et la justice, 2001. Time to Abolish War, Agenda de la Haye pour la paix. <http://youth.haguepeace.org/hapyouth/English/youthagenda.htm>
- 65 Ibid.
- 66 Klasen, S, 2002. "Low Schooling for Girls, slower growth for All? Cross country evidence on the effect of gender inequality in education on economic development", World Bank Economic Review, Vol 16, No 3, p. 345-373.
- 67 Cunningham, W. et Correia, M., 2003, *Caribbean Youth Development Issues and Policy Directions*. A World Bank Country Study, Mai, p. 47-50.
- 68 UNFPA, 2002, Rapport sur l'état de la population mondiale, 2003.
- 69 Cité dans : Knowles, J. et Behrman, J., 2003. "Assessing the Economic Returns to Investing in Youth in Developing Countries", 24 mars 2003; communication initialement présentée à une réunion d'experts sur l'évaluation des avantages économiques d'un investissement massif dans la jeunesse, réunion commune de l'Académie des sciences et de la Banque mondiale le 15 octobre 2002, p. 41.
- 70 Knowles, J. et Behrman, J., 2003. p. ix et 53.
- 71 Ibid.
- 72 Les effets des programmes menés dans les écoles en faveur de la santé de la procréation afin de prévenir la propagation du VIH/sida ne deviennent évidents que si la population visée a déjà un fort taux de prévalence du VIH. La rentabilité économique plus élevée de ces programmes menés dans les écoles, conçus pour prévenir le VIH/sida, pourrait facilement être démontrée si on recensait aussi les autres avantages qui en découlent. Ce sont par exemple la prévention des grossesses d'adolescentes et d'autres types de contamination par des MST.
- 73 Knowles, J. et Behrman, J., 2003b. "The Economic Returns to Investing in Youth in Developing Countries: A Review of the Literature", 21 janvier, p. 107-110.
- 74 Le risque de faire une tuberculose active augmente de 10 % environ pendant l'ensemble de l'existence, à 10 % par an quand il y a contamination par le VIH; voir : Oberzaucher et Baggaley (2002), cité par Knowles, J. et Behrman, J., 2003b, p. 115.
- 75 Knowles, J. et Behrman, J., 2003b. p. 114-116.
- 76 Ibid.
- 77 Mensch, 2002, Ransom et Yinger, 2002. Cités par Knowles et Behrman; 2003b, p 113. Knowles et Behrman notent aussi que la probabilité d'un décès maternel se situe entre 20 et 200 fois plus parmi les femmes âgées de 15 à 19 ans que parmi les femmes plus âgées (Mensch, 2002). Les filles de 10 à 14 ans qui sont enceintes sont exposées à un risque cinq fois plus grand de mourir d'une complication de la grossesse (FOCUS 2002).
- 78 Knowles et Behrman, 2003b. p. 114.

- 79 Il s'agit de la syphilis, de la blennorragie, des ulcères chancroïdes, de l'herpès et des chlamydia.
- 80 Knowles et Behrman, 2003b. notent que diverses MST peuvent accroître de quatre fois au moins le risque d'infection par le VIH (p. 117).
- 81 Knowles, J. et Behrman, J., 2003b. The economic returns to investing in youth in developing countries: a review of the literature, 21 janvier, p. 128.
- 82 Knowles, J. et Behrman, J., 2003. p. 131.
- 83 L'OMS estime que 600 000 décès environ liés à la grossesse se produisent chaque année dans le monde, dont 13 % (78 000) résultent de complications d'un avortement réalisé dans des conditions peu sûres. En Amérique latine, jusqu'à 21 % des décès maternels seraient liés à ce type d'avortement. Voir Alan Guttmacher Institute, 1999. *Sharing Responsibility: Women, Society and Abortion Worldwide*; p. 35. <http://www.agi-usa.org/sections/abortion.html> .
- 84 Knowles et Behrman, 2003. p. 132.
- 85 Shanahan, M., 2000, "Pathways to adulthood in changing societies: variability and mechanisms in life course perspective", *Annual Review of Sociology*, 26, p. 667-692.
- 86 Johnson-Hanks, J., 2002. "On the limits of life stages in ethnography: towards a theory of vital conjunctures", *American Anthropologist*, 104 (3) p. 878.
- 87 Ibid, p. 865.
- 88 Shanahan, M., 2000. p. 683.
- 89 Ibid, p. 871.
- 90 Wood, 2003. p. 456.
- 91 Gouvernement ghanéen, 2003. *Ghana: Poverty Reduction Strategy Paper*, mars 2003, p. 114-115.
- 92 Gouvernement nicaraguayen, 2001, A Strengthened Growth and Poverty Reduction Strategy. Juillet 2001, p. 35.
- 93 OIT, 2003, *Sortir de la pauvreté par le travail*. Conférence internationale du travail, 91^e session, p. 53-56.
- 94 Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2002 : La situation des enfants dans le monde, 2003. UNICEF, New York, p. 2. 'Les mariages précoces se produisent dans le monde entier, mais sont chose courante dans certaines régions d'Afrique et d'Asie du Sud. Au Niger, 76 % des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans et en Inde 50 %. Au Népal, 19 % des filles sont mariées avant 15 ans et 60 % avant 18 ans. UNICEF, ONUSIDA et OMS, 2002. Young People and HIV/AIDS Opportunity in Crisis, p. 11.
- 95 Bloom, D., Canning, D. et Sevilla, J., 2003. The Debate over the Effects of Population Change on Economic Growth: A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change. Rand Corporation. Également Birdsall, N., Kelley, A. et Sinding, S. (dirs. de publ.), *Population Matters: demographic change, economic growth, and population in the developing world*, Oxford, 2001
- 96 Bloom, D., Canning, D. et Sevilla, J., 2003. The Debate over the Effects of Population Change on Economic Growth: A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change. Rand Corporation, Santa Monica (É.-U.), p. 20-21.
- 97 UNFPA, 2003. *Achieving the Millennium Development Goals: Population and Reproductive Health as Critical Determinants*, p. 5.
- 98 Bloom, D., Canning, D. et Sevilla, J., 2003. *ibid*, p. 22.
- 99 Cincotta, R., Engelman, R. et Anastasion, D., 2003. *The Security Demographic: Population and Civil Conflict After the Cold War*. <http://www.populationaction.org/resources/publications/securitydemographic/>.
- 100 Macmillan, R., 2001. "Violence and the life course: the consequences of victimization for personal and social development", *Annual Review of Sociology*, 27, p. 4.
- 101 US Surgeon General, 2001, *Youth Violence: A Report of the Surgeon General*. Chapter Two, section on International Prevalence <http://www.surgeongeneral.gov/library/youthviolence/toc.html> - Voir également Pfeiffer, C., 1998. "Juvenile Crime and Violence in Europe" In *Crime and Justice: A Review of Research*, Vol. 23, Michael Tonry (dir. de publ.). Chicago, University of Chicago Press.
- 102 Cincotta, R. Engelman, R. et Anastasion, D., 2003. p. 44.
- 103 Macmillan, R., 2001. p. 6-7.
- 104 Ibid., p. 7-8.
- 105 Ibid., p. 9-10,
- 106 Ibid., p. 12.
- 107 OMS, 2002. *World Report on Violence and Health*. Organisation mondiale de la santé, Genève, tableau 2.1, p. 28-29.
- 108 Ibid., p. 27
- 109 Ibid., p. 26-27.
- 110 Ibid., p. 34.
- 111 Ibid., p. 31.
- 112 Goldstone, J., 2002. "Population and security: how demographic change can lead to violent conflict", *Journal of International Affairs*, automne 2002, vol. 56, No 1, p. 11.
- 113 Ibid, p. 14.
- 114 Cincotta, R., Engelman, R. et Anastasion, D., 2003. *The Security Demographic: Population and Civil Conflict After the Cold War*, p. 48.
- 115 Créer 100 millions d'emplois pour une main-d'œuvre en croissance rapide : aperçu " Valoriser le potentiel de création d'emploi dans le Moyen-Orient et en Afrique du Nord : vers un nouveau contrat social. Communication aux réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale, à Dubai, 19 septembre 2003, p. 4. <http://lnweb18.worldbank.org/mna/mena.nsf>.
- 116 Ibid.
- 117 Les faits réunis concernent 153 pays de plus d'un million d'habitants (et représentent donc 99 % de la population mondiale) entre 1989 et 1998. Voir: Mesquida, C. et Weiner, N., 1999. "Male Age Composition and Severity of Conflicts", *Politics and the Life Sciences* 18, p. 181-189
- 118 Ibid, p. 181.
- 119 Collier, P., 2000. "Economic causes of civil conflict and their implications for policy", Groupe de recherche sur le développement, Banque mondiale, p 7. Cependant, le fait que l'on dispose de ces statistiques sur les jeunes hommes ne signifie pas que les jeunes femmes ne sont pas non plus recrutées pour participer à ces conflits. Comme on l'a vu plus haut, les garçons comme les filles sont utilisés par les forces gouvernementales et les forces rebelles pour les tâches les plus diverses : être envoyés au front, en mission de reconnaissance, ou employés comme cuisiniers, messagers, esclaves sexuels, espions.
- 120 Goldstone, J. et al., 2000. *State Failure Task Force Report: Phase III Findings: Internal Wars and Failures of Governance 1955-1998*. Science Applications International Corporation (SAIC), McLean, Virginie (États-Unis) 30 septembre, p. 17. La défaillance d'un État peut être causée par des guerres révolutionnaires, des conflits ethniques, des changements majeurs et brutaux du type de régime politique, ou encore le génocide.
- 121 Goldstone, J., 2002. p. 13.
- 122 Ibid., p. 39.
- 123 Urdal, H., 2002. "The devil in the demographics: the effect of youth bulges on domestic armed conflict, 1950-2000", Institut international de recherche sur la paix d'Oslo. Cité avec autorisation.
- 124 Ibid., p. 25.

125 Ibid, p. 25.

126 Ibid, p. 25.

CHAPITRE 4

127 Krueger, A., 2002. "Putting Development Dollars to Use, South of the Border" The New York Times, 2 mai 2002, reproduit avec autorisation, voir <http://www.ifpri.org/>.

128 Ibid.

129 Ibid.

130 Ibid.

131 Rawlings, L. et Rubio, G., 2003. "Evaluating the impact of conditional cash transfer programmes lessons from Latin America", Banque mondiale, Policy Research Working Paper 3119, août, p. 1.

132 Ibid.

133 Ibid, p. 27.

134 La prévalence est la proportion d'individus qui, dans une population, présentent une caractéristique donnée à un moment donné. L'incidence est la proportion de personnes manifestant l'attribut considéré pendant un temps précis. Voir : Gigerenzer, G., 2002. *Reckoning with Risk: learning to live with uncertainty*. Penguin Books, Londres, p. 247, 250 et 255.

135 Nations Unies, 2003. Département des affaires économiques et sociales, Division des politiques sociales et du développement, New York -A58/153/Rev.1.STA/ESA/284, p. 58.

136 Ibid.

137 Ibid.

138 Je suis reconnaissant à Jim Rosen de m'avoir autorisé à présenter et à poursuivre l'analyse de ces données.

139 Rosen, J., 2003 (à paraître). *Adolescent Health and Development: A Resource Guide for World Bank Staff and Government Counterparts*. Washington, Banque mondiale.

140 Harris-Curtis, E., 2003. "Northern NGOs, Inclusion and Extreme Poverty". Présentation à la Conférence IDPM sur la pauvreté chronique : What role do NGOs play in alleviating poverty?, avril 2003, Manchester University, p. 15. Frankovits, A., 2002. 'Rules to Live by: The Human Rights Approach to Development.' PRAXIS, vol. XVII, The Fletcher Journal of Development Studies. Tufts University, p. 9-11.

141 Frankovits, A., 2002. p. 11.

142 Harris-Curtis, E., 2003. p. 14.

143 Une réunion récente portant sur l'élaboration des politiques, tenue en Allemagne, sous le titre "Droits de l'homme dans les pays en développement : comment la coopération pour le développement peut-elle contribuer à leur exercice?" (Cologne, 29-30 septembre 2003) parvient à la conclusion qu'il n'y a pas de conception uniforme d'une démarche qui serait fondée sur les droits de l'homme, et que l'expérience pratique, dans ce domaine, est encore très mince sur le terrain. http://www.dse.de/ef/human_rights/rep.htm.

144 Frankovits, A., 2002. p. 7.

CHAPITRE 5

145 "En Afrique subsaharienne, en particulier, les relations sexuelles précoces, parmi les filles, sont beaucoup plus probables avec des hommes qui sont considérablement plus âgés, souvent en échange d'argent ou d'un don. Ces conditions réduisent considérablement l'aptitude des jeunes filles à exiger un rapport sexuel protégé et accroissent le risque de contracter une maladie sexuellement transmissible et le sida : UNFPA, 2003, *État de la population mondiale, 2003*.

146 PNUD, 2003. *Rapport mondial sur le développement humain, 2003*, p. 5.

ANNEXE 1

147 Gouvernement ghanéen, 2003, *Ghana: Poverty Reduction Strategy Paper*, mars 2003, p. 20.

148 Ibid, p. 21.

149 Gouvernement sri lankais, 2002, *Regaining Sri Lanka: Vision and Strategy for Accelerated Development*. Décembre, p. 4.

150 Ibid, p. iv.

151 Gouvernement zambien, 2002. *Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté*, mars 2002, p. 110,

152 Gouvernement nicaraguayen, 2001, *A Strengthened Growth and Poverty Reduction Strategy*. Juillet, p. 33-34.

153 Gouvernement guyanais, 2002, *Guyana Poverty Reduction Strategy Paper*. Mai, p. 21.

154 Sundaram *et al.*, 2003 (à paraître) cité par Rosen, J., 2003 (à paraître). *Adolescent Health and Development: A Resource Guide for World Bank Staff and Government Counterparts*. Washington, Banque mondiale.

155 Gouvernement du Malawi, 2002. *Malawi Poverty Reduction Strategy Paper*, p. 52.

156 Gouvernement nicaraguayen, 2001, *A Strengthened Growth and Poverty Reduction Strategy*. Juillet, p. 32.

157 Gouvernement zambien, 2002. p. 111-112.

158 Gouvernement éthiopien, 2002. *Ethiopia: Sustainable Development and Poverty Reduction Program*, p. vi.

159 Ibid, p. vii.

160 Gouvernement guyanais, 2002. p. 39.

161 Gouvernement du Malawi, 2002. p. xvi.

162 Gouvernement zambien, 2002, *Poverty Reduction Strategy Paper*. Mars, p. 61.

163 Gouvernement nicaraguayen, 2001. p. 38.

164 Gouvernement ghanéen, 2003. *Ghana: Poverty Reduction Strategy Paper*. Mars, p. 208.

165 Ibid, p. 194.

ANNEXE 2

166 UNFPA, 2003, *Coverage of Population and Development Themes in Poverty Reduction Strategy Papers (PRSP)*. Service de la population et du développement, Division de l'appui technique, 17 avril.

167 Ibid, p. 1.

168 UNFPA, 2003, *L'état de la population mondiale en 2003*.



Fonds des Nations Unies pour la population
220 East 42nd Street, 23rd Fl.
New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique
www.unfpa.org

ISBN 0-89714-805-3
F/600/2006

 Imprimé sur papier recyclé.